

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Tuesday, November 22, 2011
Wednesday, November 23, 2011

Issue No. 7

Twelfth meeting on:

The federal government's constitutional, treaty, political
and legal responsibilities to First Nations,
Inuit and Metis peoples and other matters generally
relating to the Aboriginal Peoples of Canada

and

First (final) meeting on:

Bill C-22, An Act to give effect to the Agreement between
the Crees of Eeyou Istchee and Her Majesty the Queen in
right of Canada concerning the Eeyou Marine Region

INCLUDING:
THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-22)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Président :

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Le mardi 22 novembre 2011
Le mercredi 23 novembre 2011

Fascicule n° 7

Douzième réunion concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles,
politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard
des Premières nations, des Inuits et des Métis et
d'autres questions générales relatives aux
peuples autochtones du Canada

et

Première (dernière) réunion concernant :

Le projet de loi C-22, Loi portant mise en vigueur de
l'Accord entre les Cris d'Eeyou Istchee et Sa Majesté la
Reine du chef du Canada sur la région marine d'Eeyou

Y COMPRIS :
LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-22)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

| | |
|------------------|-------------------|
| Ataullahjan | Lovelace Nicholas |
| Brazeau | Meredith |
| Campbell | Munson |
| * Cowan | Patterson |
| (or Tardif) | Raine |
| Demers | Sibbeston |
| * LeBreton, P.C. | |
| (or Carignan) | |

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

| | |
|------------------|-------------------|
| Ataullahjan | Lovelace Nicholas |
| Brazeau | Meredith |
| Campbell | Munson |
| * Cowan | Patterson |
| (ou Tardif) | Raine |
| Demers | Sibbeston |
| * LeBreton, C.P. | |
| (ou Carignan) | |

* Membres d'office
(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 17, 2011:

Second reading of Bill C-22, An Act to give effect to the Agreement between the Crees of Eeyou Istchee and Her Majesty the Queen in right of Canada concerning the Eeyou Marine Region.

The Honourable Senator Patterson moved, seconded by the Honourable Senator Ogilvie, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Patterson moved, seconded by the Honourable Senator Plett that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 17 novembre 2011 :

Deuxième lecture du projet de loi C-22, Loi portant mise en vigueur de l'Accord entre les Cris d'Eeyou Istchee et Sa Majesté la Reine du chef du Canada sur la région marine d'Eeyou.

L'honorable sénateur Patterson propose, appuyé par l'honorable sénateur Ogilvie, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Patterson propose, appuyé par l'honorable sénateur Plett, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2011
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 9:43 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Brazeau, Campbell, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Patterson, Raine, St. Germain, P.C., and Sibbeston (10).

In attendance: Shauna Troniak, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 17, 2011, the committee began its consideration of Bill C-22, An Act to give effect to the Agreement between the Crees of Eeyou Istchee and Her Majesty the Queen in right of Canada concerning the Eeyou Marine Region.

WITNESSES:*Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Patrick Borbey, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government;
Michael Nadler, Director General, Negotiations East;
Guylaine Ross, Senior Negotiator, Quebec Negotiations.

Department of Justice Canada:

Michael Delaney, Counsel.

Grand Council of the Crees:

Matthew Coon Come, Grand Chief;
Rod Pachano, Negotiator;
Denis Blanchette, Legal Counsel;
Brian Craik, Director of Federal Relations.

Mr. Borbey made a statement and, together with Ms. Ross, answered questions.

At 10:06 a.m., the committee suspended.

At 10:10 a.m., the committee resumed.

Mr. Coon Come made a statement and, together with Mr. Pachano, Mr. Blanchette and Mr. Craik, answered questions.

At 10:39 a.m., the committee suspended.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2011
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 43, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Brazeau, Campbell, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Patterson, Raine, St. Germain, C.P., et Sibbeston (10).

Également présente : Shauna Troniak, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 17 novembre 2011, le comité entreprend son étude du projet de loi C-22, Loi portant mise en vigueur de l'Accord entre les Cris d'Eeyou Istchee et Sa Majesté la Reine du chef du Canada sur la région marine d'Eeyou.

TÉMOINS :*Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Patrick Borbey, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone;
Michael Nadler, directeur général, Négociations de l'Est;
Guylaine Ross, négociatrice principale, Négociations Québec.

Ministère de la Justice Canada :

Michael Delaney, avocat.

Grand Conseil des Cris :

Matthew Coon Come, grand chef;
Rod Pachano, négociateur;
Denis Blanchette, conseiller juridique;
Brian Craik, directeur des relations fédérales.

Monsieur Borbey fait une déclaration puis, avec Mme Ross, répond aux questions.

À 10 h 6, la séance est suspendue.

À 10 h 10, la séance reprend.

M. Coon Come fait une déclaration puis, avec MM. Pachano, Blanchette et Craik, répond aux questions.

À 10 h 39, la séance est suspendue.

At 10:40 a.m., the committee resumed. It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-22, An Act to give effect to the Agreement between the Crees of Eeyou Istchee and Her Majesty the Queen in right of Canada concerning the Eeyou Marine Region.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that the preamble stand postponed.

It was agreed that clause 1 stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

It was agreed that clause 11 carry.

It was agreed that clause 12 carry.

It was agreed that clause 13 carry.

It was agreed that clause 14 carry.

It was agreed that clause 15 carry.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that the preamble carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the bill be reported to the Senate by the chair or deputy chair.

At 10:45 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, November 23, 2011
(15)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:50 p.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Patterson, Raine and Sibbeston (8).

À 10 h 40, la séance reprend. Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-22, Loi portant mise en vigueur de l'Accord entre les Cris d'Eeyou Istchee et Sa Majesté la Reine du chef du Canada sur la région marine d'Eeyou.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude du préambule.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

Il est convenu d'adopter l'article 5.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Il est convenu d'adopter l'article 7.

Il est convenu d'adopter l'article 8.

Il est convenu d'adopter l'article 9.

Il est convenu d'adopter l'article 10.

Il est convenu d'adopter l'article 11.

Il est convenu d'adopter l'article 12.

Il est convenu d'adopter l'article 13.

Il est convenu d'adopter l'article 14.

Il est convenu d'adopter l'article 15.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter le préambule.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que le président ou la vice-présidente fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 10 h 45, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 23 novembre 2011
(15)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 50, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Patterson, Raine et Sibbeston (8).

In attendance: Shauna Troniak and James Gauthier, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Assembly of First Nations:

Richard Jock, Chief Executive Director.

Inuit Tapiriit Kanatami:

Elizabeth Ford, Director of Health and Social Development.

Métis National Council:

Clément Chartier, President.

National Inuit Youth Council:

Thomasie Johnston, Board Member.

Assembly of First Nations National Youth Council:

Kluane Adamek, Executive Member.

Métis National Council:

Adrian Mrdeza, Communications Officer.

Métis Nation of Ontario:

Mitchell Case, Youth Council Member.

Mr. Jock, Ms Ford and Mr. Chartier each made a statement and answered questions.

At 8:12 p.m., the committee suspended.

At 8:22 p.m., the committee resumed.

Mr. Johnston, Ms. Adamek and Mr. Case each made a statement and, together with Ms. Mrdeza, answered questions.

At 9:40 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Également présents : Shauna Troniak et James Gauthier, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présent : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Assemblée des Premières Nations :

Richard Jock, directeur général.

Inuit Tapiriit Kanatami :

Elizabeth Ford, directrice, Santé et développement social.

Ralliement national des Métis :

Clément Chartier, président.

National Inuit Youth Council :

Thomasie Johnston, membre du conseil d'administration.

Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations :

Kluane Adamek, membre exécutif.

Ralliement national des Métis :

Adrian Mrdeza, agente de communications.

Métis Nation of Ontario :

Mitchell Case, membre du conseil des jeunes.

M. Jock, Mme Ford et M. Chartier font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 20 h 12, la séance est suspendue.

À 20 h 22, la séance reprend.

M. Johnston, Mme Adamek et M. Case font chacun une déclaration puis, avec Mme Mrdeza, répondent aux questions.

À 21 h 40, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, November 22, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to present its

SECOND REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-22, An Act to give effect to the Agreement between the Crees of Eeyou Istchee and Her Majesty the Queen in right of Canada concerning the Eeyou Marine Region, has, in obedience to the order of reference of Thursday, November 17, 2011, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 22 novembre 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-22, Loi portant mise en vigueur de l'Accord entre les Cris d'Eeyou Istchee et Sa Majesté la Reine du chef du Canada sur la région marine d'Eeyou a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 17 novembre 2011, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

GERRY ST. GERMAIN

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, to which was referred Bill C-22, An Act to give effect to the Agreement between the Crees of Eeyou Istchee and Her Majesty the Queen in right of Canada concerning the Eeyou Marine Region, met this day at 9:43 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who happen to be here with us this morning.

I am Senator Gerry St. Germain, from British Columbia, and I have the honour and privilege of chairing this committee. The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally.

This morning we will consider Bill C-22, the Eeyou Marine Region Land Claims Agreement Act. To help us in better understanding the legislation, we have witnesses from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. We will also have witnesses from the Grand Council of the Crees.

[*Translation*]

Before hearing our witnesses, I would like to introduce the members of the committee who are here today.

[*English*]

Starting on my left we have Senator Nick Sibbeston, from the Northwest Territories; Senator Lovelace Nicholas, from New Brunswick; Senator Lillian Dyck from Saskatchewan, deputy chair of this committee; and Senator Campbell from British Columbia.

On my right is Senator Meredith from Ontario; next to him is Senator Ataullahjan, from Ontario; next to her is Senator Brazeau, from Quebec; next to him is Senator Patterson, from Nunavut; and last, but definitely not least, from the Province of British Columbia, Senator Nancy Greene Raine.

Members of the committee, please help me in welcoming our witnesses from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. We have with us this morning Mr. Patrick Borbey, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government; Michael Nadler, Director General, Negotiations East; and Guylaine Ross, Senior Negotiator, Quebec Negotiations; and with them from Department of Justice Canada is their counsel, Michael Delaney.

Welcome all of you to our committee. You have a presentation, I would presume. The floor is yours.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, auquel a été renvoyé le projet de loi C-22, Loi portant mise en vigueur de l'Accord entre les Cris d'Eeyou Istchee et Sa Majesté la Reine du chef du Canada sur la région marine d'Eeyou, se réunit aujourd'hui, à 9 h 43, pour en faire l'étude article par article.

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Bienvenue à tous les sénateurs et à notre auditoire sur place.

Je m'appelle Gerry St. Germain et je suis un sénateur de la Colombie-Britannique. J'ai l'honneur et le privilège de présider ce comité. Celui-ci a pour mandat d'examiner la loi ainsi que toutes les questions relatives aux peuples autochtones du Canada en général.

Ce matin, nous allons étudier le projet de loi C-22, Loi portant mise en vigueur de l'Accord sur la région marine d'Eeyou. Pour nous aider à mieux comprendre cette mesure législative, nous entendrons des témoins du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord ainsi que du Grand Conseil des Cris.

[*Français*]

Avant d'entendre nos témoins, j'aimerais présenter les membres du comité ici présents aujourd'hui.

[*Traduction*]

En commençant par ma gauche, il y a le sénateur Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest, le sénateur Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Lillian Dyck, de la Saskatchewan, qui est vice-présidente du comité, et le sénateur Campbell, de la Colombie-Britannique.

À ma droite, sont assis le sénateur Meredith, de l'Ontario, le sénateur Ataullahjan, de l'Ontario, à côté de qui se trouve le sénateur Brazeau, du Québec, puis le sénateur Patterson, du Nunavut. Enfin, mais elle mérite une mention, le sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Chers collègues du comité, je vous invite à vous joindre à moi pour accueillir nos témoins d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Il s'agit de Patrick Borbey, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone, de Michael Nadler, directeur général, Négociations Québec, et de Guylaine Ross, négociatrice principale, Négociations Québec. Ils sont accompagnés de leur conseiller juridique, M^c Michael Delaney, du ministère de la Justice Canada.

Bienvenue à notre comité. Je suppose que vous avez un exposé et je vous cède la parole.

Patrick Borbey, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Thank you for this opportunity to address the committee during its review of Bill C-22, the Eeyou Marine Region Land Claims Agreement Act. First, allow me to convey Minister Duncan's regrets. Unfortunately, he was unable to free himself this morning to appear before this committee.

This bill represents an important milestone, as it is the final step in the ratification by the Government of Canada of the Eeyou Marine Region Land Claims Agreement.

The Crees of Eeyou Istchee have occupied their traditional territory for centuries. In 1975, the James Bay and Northern Quebec Agreement was reached. That agreement settled the Crees' claim to the mainland in Quebec.

At that time, the Crees of Quebec also claimed ownership of the islands long the eastern shores of James Bay and the southeastern Hudson Bay. However, the James Bay and Northern Quebec Agreement, now more than 35 years old, did not address the Crees' claim to the islands in the Eeyou Marine Region, as the islands were under the jurisdiction of the Northwest Territories government at that time.

This is an area of about 61,000 square kilometres off the Quebec shore of James Bay and southeastern Hudson Bay. Today it is entirely within the jurisdiction of Canada and Nunavut. The islands of this region have a total land mass of some 1,650 square kilometres.

Overlapping claims to the islands were settled directly between the Crees of Quebec and Nunavik Inuit a number of years ago. That overlapping agreement between the Crees and the Inuit became part of the Nunavik Inuit Land Claims Agreement Act, which was ratified by the Government of Canada in 2008.

[Translation]

So, with respect to land use, the Eeyou Marine Region Land Claims Agreement confirms what everyone in the region had already agreed to some time ago. What this agreement will do is formalize Cree ownership of a majority of the land on the islands in the southern part of the region — a total landmass of approximately 1,050 square kilometres — as well as their part in the joint ownership of land on the islands in the middle.

It also clarifies which portions are retained by Canada, including approximately 200 square kilometres of land mass, as well as all of the marine area and the seabed.

[English]

The certainty that will be provided by this agreement is important — to the Crees and to all of Canada. With the passage of this bill, and the implementation of the Eeyou Marine Region

Patrick Borbey, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Merci de me donner l'occasion de m'adresser au comité pour l'examen du projet de loi C-22, Loi portant mise en rigueur de l'Accord sur les revendications territoriales concernant la région marine d'Eeyou. Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre les regrets du ministre Duncan qui n'a malheureusement pas pu se libérer ce matin pour rencontrer le comité.

Ce projet de loi marque un jalon important, puisqu'il est la dernière étape de la ratification par le gouvernement du Canada de l'Accord sur les revendications territoriales concernant la région marine d'Eeyou.

Les Cris d'Eeyou Istchee occupent leur territoire traditionnel depuis des siècles. En 1975, la Convention de la Baie James et du Nord québécois a été conclue. Cette convention réglait la revendication des Cris dans la partie continentale du Québec.

À ce moment, les Cris du Québec avaient aussi revendiqué la propriété des îles le long des côtes Est de la baie James et dans le sud-est de la baie d'Hudson. Cependant, cette convention — qui date maintenant de plus de 35 ans — ne réglait pas la question des îles revendiquées par les Cris dans la région marine d'Eeyou, et les îles étaient alors du ressort des Territoires du Nord-Ouest.

Cette zone fait environ 61 000 kilomètres carrés au large des côtes québécoises dans la baie James et dans le sud-est de la baie d'Hudson. Aujourd'hui, les îles sont entièrement dans les eaux relevant de la compétence du gouvernement du Canada et du Nunavut. Les îles dans cette région ont une masse terrestre d'environ 1 650 kilomètres carrés.

L'entente sur les revendications se chevauchant conclue entre les Cris du Québec et les Inuit du Nunavik a été incluse dans la Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik qui a été ratifiée par le gouvernement du Canada en 2008.

[Français]

Pour ce qui est de l'utilisation des terres, l'Accord sur les revendications territoriales concernant la région marine Eeyou confirme ce que tous les gens de la région ont décidé il y a déjà quelque temps. En fait, l'accord viendra formaliser la propriété par les Cris de la majorité des terres sur les îles dans la partie sud de la région, une masse terrestre totalisant environ 1 050 kilomètres carrés, ainsi que la propriété conjointe des terres dans les îles du centre de la région.

L'accord clarifie également les portions retenues par le Canada, y compris environ 200 kilomètres carrés de masse terrestre ainsi que toutes les parties couvertes d'eau et le fond marin.

[Traduction]

La stabilité qu'apportera cet accord est importante — pour les Cris et pour tout le Canada. Grâce à l'adoption de ce projet de loi et à la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications

Land Claims Agreement, we will all know where we stand. The Crees will now have not only a traditional right but also a legal right to harvest any species of the wildlife in the Eeyou Marine Region, in the fulfillment of their economic, social and cultural needs.

As with the Nunavik Inuit Land Claims Agreement, this agreement states that this right to hunt, trap and fish can be restricted in exceptional circumstances, such as species conservation. In that regard, I would note that three co-management boards would be created under the Eeyou Marine Region Land Claims Agreement: the Eeyou Marine Region planning commission; the Eeyou Marine Region wildlife board; and the Eeyou Marine Region impact review board.

Canada, Nunavut and the Crees will be represented on each of these boards. I would make particular note of the fact that one half of the membership of each of the boards will be appointed by the Crees. The boards will have the authority to provide input with respect to environmental issues associated with any proposed development.

The Eeyou Marine Region Land Claims Agreement ensures that the Crees will have the right to be compensated for any losses that they may incur as a result of certain development activities in the region, including loss of property, loss of income and loss of wildlife. It will create new opportunities for growth for Crees — opportunities to be part of and to benefit from economic development in the region.

The Crees will own the rights to the islands' surface and subsurface resources. They will be part of any and all decisions regarding development of the islands as well as in the Eeyou Marine Region.

While the Government of Canada will retain its jurisdiction over the marine waters and the seabed, any development in the region would first require consulting the Crees. Further, any person or entity proposing a major project in the Eeyou Marine Region — and that includes the Government of Canada — will have to negotiate an impact and benefits agreement with the Crees.

[Translation]

The agreement will also ensure the Crees share in the benefits of any development that does occur in the region — 50 per cent of the first \$2 million in resource royalties paid to governments will belong to the Crees, as well as 5 per cent of any additional royalties.

territoriales concernant la région marine d'Eeyou, nous saurons tous à quoi nous en tenir. Les Cris auront maintenant la certitude qu'ils ont non seulement un droit traditionnel, mais aussi un droit légal de récolter toutes les espèces d'animaux sauvages dans la région marine d'Eeyou afin de répondre à leurs besoins économiques, sociaux et culturels.

Comme pour l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik, cet accord stipule que ce droit de chasser, de trapper et de pêcher peut être limité dans des circonstances exceptionnelles, comme pour la conservation d'espèces. À cet égard, je voudrais noter que trois conseils de cogestion seraient créés dans le cadre de l'Accord sur les revendications territoriales concernant la région marine d'Eeyou : la Commission d'aménagement de la région marine d'Eeyou; le Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine d'Eeyou; la Commission de la région marine d'Eeyou.

Le Canada, le Nunavut et les Cris seront représentés à chacun de ces conseils. Je veux faire remarquer tout particulièrement que la moitié des membres de chacun de ces conseils seront nommés par des Cris. Les conseils auront l'autorité de donner des opinions en ce qui a trait aux questions environnementales liées à tout projet de développement.

L'Accord sur les revendications territoriales concernant la région marine d'Eeyou fait en sorte que les Cris ont le droit de recevoir une compensation pour toute perte qu'ils pourraient subir à la suite de certaines activités de développement menées dans la région — y compris la perte de biens, de revenus ou d'animaux sauvages. L'accord créera de nouvelles occasions de croissance pour les Cris — des occasions de participer au développement économique dans la région et d'en tirer profit.

Les Cris seront propriétaires des droits pour les ressources de surface et de subsurface des îles. Ils participeront à toutes les décisions au sujet du développement sur les îles ainsi que dans la région marine d'Eeyou.

Le gouvernement du Canada conservera son ressort territorial sur les eaux marines et le plancher océanique, mais toute activité de développement dans la région nécessiterait la consultation préalable des Cris. De plus, toute personne ou toute entité qui propose de mener un projet majeur dans la région marine d'Eeyou — et ceci comprend le gouvernement du Canada — devra avoir négocié une entente sur les répercussions et les avantages avec les Cris.

[Français]

L'accord fera aussi en sorte que tous les Cris profiteront des avantages créés par tout projet de développement mené dans la région — 50 p. 100 des premiers 2 millions de dollars de redevance pour les ressources payées au gouvernement appartiendront aux Cris ainsi que 5 p. 100 de toutes les redevances supplémentaires.

It will also provide the Crees with additional financial resources, creating new opportunities to launch their own business ventures, or to partner in other enterprises.

Upon the coming into force of the agreement, a one-time payment of approximately \$5.7 million will be delivered to the Crees to support their implementation of the agreement. In addition, there will be a capital transfer of approximately \$67.5 million to be delivered in instalments over a period of 10 years. The loans provided to the Crees during the negotiations of this agreement, totalling \$2.7 million, will be deducted from the capital payments.

[English]

Bill C-22 will assure the creation of new economic opportunities for the Crees of Quebec — new opportunities to build strong, stable, healthy, sustainable communities and new opportunities to contribute to a vibrant and prosperous Canada.

The minister was particularly pleased with the speedy passage of this important implementing legislation in the House of Commons and he encourages members of this committee to support its speedy passage through the Senate.

[Translation]

Thank you. I would be pleased to answer any questions you may have.

[English]

The Chair: Thank you.

We will try to deal with the bill this morning in its entirety, providing it is the will of the committee. I see people nodding in the affirmative. Right after this panel, the Cree will be coming forward to make their presentation.

Senator Sibbeston: My first question relates to the rationale for the agreement at this stage. Is there any prospective development in that area? I say this because usually there is some incentive for the government to cooperate and have an agreement like this, just like when oil was discovered in the Northwest Territories in 1920, that led to the signing of Treaty 11.

What is it that at this stage in our history that this agreement is going forward? It seems like a desolate, remote area. It is offshore; it is a marine agreement.

My other question relates to implementation. There have been problems. Land claim organizations and native people come and sign agreements with a lot of hope, but the federal government invariably does not implement the agreement. There have been problems. The people that have made claims in the last decades

L'accord fournira également des ressources financières additionnelles aux Cris, ce qui leur donnera de nouvelles occasions de lancer leurs propres entreprises ou de devenir des partenaires dans d'autres entreprises.

Lors de l'entrée en vigueur de l'accord, un paiement ponctuel d'environ 5,7 millions de dollars sera versé aux Cris pour appuyer la mise en œuvre de l'accord. De plus, un transfert de capital d'environ 67,5 millions de dollars sera payé en versements sur une période de 10 ans. Les prêts consentis aux Cris pendant la négociation de cet accord, qui totalisent 2,7 millions de dollars, seront déduits du transfert des capitaux.

[Traduction]

Le projet de loi C-22 assurera la création de nouvelles occasions économiques pour les Cris du Québec — de nouvelles possibilités de bâtir des communautés solides, stables, durables et en santé. Elles auront aussi de nouvelles occasions pour contribuer à un Canada dynamique et prospère.

Le ministre était particulièrement heureux de l'adoption rapide de cet important projet de loi à la Chambre des communes et il encourage les membres de ce comité à appuyer le passage rapide de ce projet de loi au Sénat.

[Français]

Je vous remercie. Il me fera un plaisir de répondre à vos questions

[Traduction]

Le président : Merci.

Nous allons tenter d'en finir avec ce projet de loi ce matin, si les membres du comité le veulent bien. Je vois d'ailleurs qu'on me dit oui de la tête. Tout de suite après ce groupe, nous accueillerons les Cris pour leur exposé.

Le sénateur Sibbeston : Ma première question concerne la raison d'être de cet accord à ce moment-ci. Est-on en train de faire de l'exploration dans cette région? Je vous dis ça parce qu'il arrive souvent que le gouvernement soit incité à collaborer et à signer un accord de ce genre, comme ce fut le cas en 1920 après la découverte de pétrole dans le sous-sol des Territoires du Nord-Ouest, ce qui l'a amené à signer le traité 11.

À ce moment de notre histoire, qu'est-ce qui explique la mise en œuvre de cet accord? On a l'impression qu'il s'agit d'une région isolée, désolée. Cet accord concerne un territoire situé au large, c'est un accord maritime.

Mon autre question portera sur sa mise en œuvre. Il y a eu des problèmes dans le passé. C'est avec beaucoup d'espoir que les organisations de revendications territoriales et les peuples autochtones se présentent à la table et signent des accords de ce genre, mais, invariablement, le gouvernement fédéral ne les met

have organized into a group dealing with this problem of implementation.

What is it this time that should give the Cree hope that what they are signing will, indeed, come to pass as they expect?

The Chair: On the first question, maybe we should wait until the TSX closes.

Mr. Borbey: Thank you for those questions.

I am not aware of any major projects or any prospective development in the area involved here. Maybe the grand chief knows something that I do not and he can talk about it later on. I do not think that is the impetus.

I think the government, the Cree, and the Inuit of Nunavut and Nunavik, all realize there was some unfinished business. In fact, I have to give credit to the Aboriginal groups because they are the ones who took the lead in negotiating their own overlap agreements in 2003. This is fulfilling the wish of the Aboriginal people of that region, basically, to bring some clarity and certainty to the rights and to the sharing of these rights in this region. This agreement was reached fairly quickly considering we only started in 2003. There was a lot of goodwill on the part of all parties.

That is the best answer I can give you to the first question.

On the second question, I acknowledge that you are right. There have been many challenges both in court and in this committee. For example, presentations were made in the past over implementation challenges that we have had and we have had to improve our performance in that area. I am pleased to note that the last report of the Auditor General has acknowledged that we have made significant improvements. We have put in place some structural changes to ensure that we have a whole-of-government approach to implementation and there are as few gaps as possible.

In terms of how we will hopefully learn our lessons in terms of the implementation of this agreement, maybe I can ask Ms. Ross to speak about implementation approaches.

Guylaine Ross, Senior Negotiator, Quebec Negotiations, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Thank you for the question, Senator Sibbeston.

As Mr. Borbey explained, many changes have been put in place. We also negotiated an implementation agreement with the Cree during the negotiations of the agreement itself.

pas en œuvre. Il y a eu des problèmes. Les peuples qui ont signé des ententes relatives aux revendications territoriales au cours des dernières décennies et qui ont fait face à ce genre de problème de mise en œuvre ont décidé de se regrouper.

Cette fois-ci, qu'est-ce qui pourrait amener les Cris à espérer que les choses vont se dérouler comme ils le souhaitent à l'étape de la signature?

Le président : Pour ce qui est de la première question, nous devrions peut-être attendre la fermeture de la Bourse de Toronto.

M. Borbey : Merci pour ces questions.

Je n'ai pas entendu parler d'éventuels grands projets de mise en valeur pétrolière dans la région en question. Il est possible que le grand chef sache quelque chose que j'ignore et il pourra alors vous en parler plus tard. Je ne crois pas que cela explique l'accord.

Je pense que le gouvernement, les Cris et les Inuits du Nunavut et du Nunavik se sont tous rendu compte qu'il y avait certaines choses à terminer. D'ailleurs, je dois rendre hommage aux groupes autochtones parce que ce sont eux qui ont pris la direction des négociations de leurs propres ententes de chevauchement en 2003. Ils ont ainsi répondu au désir des Autochtones de la région parce qu'ils ont apporté un peu de clarté et de certitude aux droits dont disposent les Autochtones de la région et à la façon dont ces droits sont partagés. Cet accord a été signé assez rapidement quand on considère que tout cela n'a débuté qu'en 2003. Toutes les parties ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté.

Voilà la meilleure réponse que je puisse donner à votre première question.

Pour ce qui est de la seconde question, je dois reconnaître que vous avez raison. Il y a déjà eu beaucoup de contestations devant les tribunaux et devant ce comité. Par exemple, les problèmes de mise en œuvre auxquels nous sommes heurtés dans le passé ont fait l'objet de certaines interventions et nous avons dû améliorer nos résultats sur ce plan. Je suis heureux de constater que le dernier rapport du vérificateur général précise que nous avons réalisé d'importants progrès. Nous devons apporter des changements structurels pour appliquer une approche pangouvernementale à l'étape de la mise en œuvre et cela avec le moins de hiatus possible.

Quant à savoir quel genre d'enseignements nous allons retenir à l'étape de la mise en œuvre de cet accord, je devrais peut-être demander à Mme Ross de vous exposer les démarches retenues à cet égard.

Guylaine Ross, négociatrice principale, Négociations Québec, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Merci pour cette question, sénateur.

Comme M. Borbey vous l'a expliqué, nous avons mis en place un certain nombre de changements. Nous avons également négocié une entente de mise en œuvre avec les Cris à l'étape des négociations de l'accord lui-même.

The implementation plan speaks fairly in detail to roles, responsibilities and committees that will be put in place to ensure the proper implementation and follow ups that will be required.

We believe the plan was developed to the satisfaction of both Canada and the Cree. There will be implementation committees that will see to the smooth transition and coming into effect of the agreement as well as follow up on all activities that will be required.

Senator Sibbeston: I know there is a 10-year review. Is that part of the process to ensure that implementation occurs and that the agreement is good? There is to be a review 10 years from that, which would be an opportunity for the claimants to give a report about how the land claims agreement has gone or whether it has been fulfilled.

Ms. Ross: That is exactly the intent, yes.

Senator Patterson: I want to voice my strong support for this bill and thank Senator Sibbeston for his support in principle for the bill expressed in the Senate the other day. This is a great story because we have guaranteed Aboriginal participation in resource development, decisions and a guaranteed piece of the action and a recognition of the primary Aboriginal right of hunting and traditional activities in the region.

It seems to be similar to the Inuit land claim with the 5 per cent royalty share, which I think is working very well in Nunavut as resource potential is identified. I will ask Chief Coon Come about what potential that might hold. I was interested in your answer and I would have asked that question.

There is one question that comes to my mind. It is a huge area, do not get me wrong, but it is a relatively small area to manage yet did you say there are three co-management boards? Will they be adequately resourced to deal with management of natural resources in these areas? I wonder if co-management boards for such a relatively small area are the most efficient way of doing things. Had other models been considered? I just want to make sure these boards can function, and perhaps there will not be significant developments, as you have suggested, but in case they are and that has been an issue, as Senator Sibbeston has said. In the implementation of the Nunavut land claim, will there be the resources available to support those boards to do their work?

Mr. Borbey: The agreement does provide for initial funding to support the creation of the three boards. There is an amount of \$1.9 million set aside for the first year and then \$1.5 million per year ongoing. We feel that is adequate to deal with the work plan expected for those boards. Certainly, if there were to be major development projects in that area, we would have to look at how we could help out the boards in terms of dealing with that kind of

Le plan de mise en œuvre précise le rôle et les responsabilités de chacun ainsi que les comités à former afin que l'accord soit exécuté comme il se doit et qu'on assure le suivi nécessaire.

Nous estimons que ce plan est satisfaisant pour le Canada et pour les Cris. Des comités de mise en œuvre veilleront à ce que la transition se fasse en douceur, à ce que l'accord entre en vigueur comme prévu et à ce que toutes les activités de suivi nécessaires soient mises en place.

Le sénateur Sibbeston : Je sais qu'un examen est prévu tous les 10 ans. Cet examen s'inscrit-il dans un processus destiné à assurer la mise en œuvre et la pertinence de l'accord? L'examen doit intervenir au bout de 10 ans, ce qui donnera l'occasion aux revendicateurs territoriaux de faire rapport sur la mise en œuvre de l'accord et d'indiquer si les promesses ont été respectées.

Mme Ross : C'est effectivement l'intention.

Le sénateur Patterson : Je tiens à dire que je soutiens fermement ce projet de loi et je veux remercier le sénateur Sibbeston d'avoir, l'autre jour au Sénat, donné son appui de principe à ce texte. C'est fantastique, parce que nous venons de garantir aux Autochtones la possibilité de participer au développement des ressources naturelles, aux décisions et aux mesures qui seront prises, tout en reconnaissant leur droit primaire à la chasse et aux activités traditionnelles dans cette région.

Ce texte rappelle la revendication territoriale des Inuits, qui était assortie d'une redevance de 5 p. 100; cette redevance donne, je crois, d'excellents résultats au Nunavut où l'on a constaté un certain potentiel du point de vue des ressources naturelles. Je demanderai au chef Coon Come si ce potentiel a des chances de se réaliser. J'ai trouvé votre réponse très intéressante et j'aimerais vous poser une question.

Je pense à une chose. Entendons-nous bien, la région visée est immense, mais elle est relativement petite pour ce qui est de la gestion. Pourtant, vous avez dit qu'il y aurait trois conseils de cogestion. Auront-ils les ressources nécessaires pour gérer les ressources naturelles dans les régions visées? Je me demande si ces conseils de cogestion, pour une région somme toute relativement petite, constituent la meilleure solution. N'avez-vous pas songé à d'autres modèles? Je veux être certain que ces conseils seront fonctionnels. Même s'il n'y a pas de développement majeur d'envisagé, comme vous l'avez laissé entendre, advenant qu'il y en ait dans l'avenir, il ne faudrait pas que cela fasse problème, comme le sénateur Sibbeston l'a dit. Est-ce que, pour la mise en œuvre de l'Accord de revendications territoriales dans le Nunavut, les conseils disposeront des ressources nécessaires pour faire leur travail?

M. Borbey : L'accord prévoit un financement initial en soutien à la création de ces trois conseils. Nous avons prévu 1,9 million de dollars pour la première année, puis 1,5 million de dollars par an, par la suite. Nous jugeons que cela sera suffisant au vu du travail qui incombera à ces conseils. Évidemment, s'il devait y avoir de grands projets d'exploitation dans cette région, il faudrait voir comment aider les conseils pour faire face à ce genre de pressions,

pressure, as we have from time to time had to do in the North, in Nunavut and the Northwest Territories. We have had to find ways of supplementing those resources or helping with participant funding, things of that nature.

We have also set aside an amount of \$5 million to support the wildlife board in doing some initial baseline research. That is also an important investment that will help that board get up and running fairly quickly and get a baseline of the resources in the area, which will then contribute to future decisions.

Yes, we think the resources at the outset are adequate to the boards, but we will need to monitor that situation and be prepared to respond if there is a major development that is required.

Senator Sibbeston: Mr. Borbey just said that there have been a number of instances in the North, in Nunavut, where the government has provided more funds. He has given the impression that the federal government is very generous beyond the terms. Can you give me instances where this has occurred? It is not the general view of the federal government. Generally they have been tight and refusing to live up to their obligations. I cannot imagine the federal government going beyond what the agreement stipulates. Could you provide an example of where the federal government has been generous, as you have stated?

Mr. Borbey: I would not describe it as either generous or stingy. We need to be responsive to the reality of the costs of running boards and the pressures that those boards face. We have two or three years ago provided an across the board increase to the boards of Nunavut, and this year we have provided additional funding to boards in the NWT that were facing some pressure because of, again, a spike in development projects and hearings.

We have also from time to time provided participant funding. For example, for the Bathurst Inlet port project, we had identified a certain amount of participant funding that we would make available to facilitate, again, the work of the board.

We try to be as responsive as possible, but we have limited resources that are available to be able to support that.

Senator Sibbeston: Can you please provide us details in the form of a letter in terms of the information you provided, please?

Mr. Borbey: Certainly.

The Chair: I thank the people from the department. Thank you, Mr. Borbey, for your presentation and for all of you being here this morning and for being forthright and succinct.

comme nous l'avons fait de temps en temps dans le Nord, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons dû, dans ces cas-là, trouver des ressources supplémentaires ou financer les participants ou encore appliquer d'autres solutions du genre.

Par ailleurs, nous avons prévu 5 millions de dollars pour financer le conseil de la faune afin qu'il effectue des recherches de base. C'est un investissement également important qui va aider le conseil à entamer ses travaux, à passer assez rapidement à l'action et à établir une référence pour tout ce qui est ressources naturelles dans la région, cela afin de contribuer aux décisions futures.

Nous pensons effectivement qu'au début, les conseils disposeront des ressources nécessaires, mais nous devons suivre la situation et être prêts à intervenir si un projet majeur devait être entrepris dans la région.

Le sénateur Sibbeston : M. Borbey vient juste de dire qu'il est arrivé au gouvernement de verser plus d'argent dans le Nord, au Nunavut. Il nous a donné l'impression que le gouvernement fédéral est très généreux et qu'il va au-delà de ce qui est convenu. Pouvez-vous nous donner des exemples où cela s'est produit? Ce n'est pas l'impression générale qu'on a du gouvernement fédéral. En général, on estime qu'il tient les cordons de la bourse très serrés et qu'il refuse d'assumer ses obligations. Je n'imagine pas le gouvernement fédéral aller au-delà de ce que lui impose déjà cet accord. Pouvez-vous nous donner un exemple où le gouvernement fédéral s'est montré généreux, comme vous l'avez dit?

M. Borbey : Pour moi, il n'est ni généreux ni chiche. Nous devons nous adapter aux réalités que sont les coûts administratifs pour les conseils et les pressions auxquelles ils sont soumis. Il y a deux ou trois ans, nous avons consenti des augmentations générales aux conseils du Nunavut et, cette année, nous allons verser des fonds supplémentaires à ceux des Territoires du Nord-Ouest qui sont confrontés au même genre de pressions à cause d'une brusque augmentation du nombre de projets d'exploration et du nombre d'audiences.

Il nous est également arrivé de financer les participants. Par exemple, dans le cas du projet du port de l'Inlet-Bathurst, nous avons prévu de verser des fonds au conseil afin de lui permettre de faciliter la participation de certains intervenants.

Nous essayons de nous adapter autant que faire se peut, mais nous disposons de ressources limitées pour cela.

Le sénateur Sibbeston : Pourriez-vous, dans une lettre, nous donner les détails relativement aux renseignements que vous venez de fournir?

M. Borbey : Très certainement.

Le président : Merci aux représentants du ministère. Merci à vous, monsieur Borbey, pour cet exposé et merci de vous être rendu à notre invitation et d'avoir été aussi direct et succinct.

We now have with us, from the Grand Council of the Crees, Matthew Coon Come, Grand Chief; Rod Pachano, Negotiator; Denis Blanchette, Legal Counsel; and Brian Craik, Director of Federal Relations. We look forward to your presentations.

Grand Chief, I am sure you are aware of our procedures, as you have been here before. You have always done an excellent job. I have no doubt you will carry on in your usual efficient manner. The floor is yours.

Matthew Coon Come, Grand Chief, Grand Council of the Crees: Good morning, chair, deputy chair and honourable senators. Thank you for inviting us here to speak on the new Cree offshore agreement.

The Grand Council of the Crees represents almost 17,000 Crees living or having roots on the East Coast of James Bay and Hudson Bay, who are the beneficiaries of the James Bay and Northern Quebec Agreement. The proposed Eeyou Marine Region Agreement was initialled by the negotiators in Ottawa in June 2009. In May 2010, the Crees voted by referendum overwhelmingly in favour of the proposed Eeyou Marine Region Land Claims Agreement. Ninety-five per cent of the voters accepted the agreement, and they represented 70 per cent of the eligible voters.

On July 7, 2010, the agreement was signed between Canada and the Crees. We support Bill C-22, and we are confident that this legislation will be well received and supported by all the members of the Senate.

The Cree offshore agreement protects and confirms our existing ancestral rights, our way of life and our traditional practices on the offshore islands. No rights will be extinguished. Rights that are not specifically addressed and recognized in the offshore agreement, including rights to self-government, will not be affected by this agreement. If the offshore agreement is ratified by Bill C-22, the Crees will be in a position to discontinue legal proceedings against Canada with regard to our claims in the offshore area. The Crees were well informed about this agreement, and they voted massively in favour of it.

In the community consultation tour, we visited all Cree communities. We went to the towns where a number of the Crees live, work or go to school, including Ottawa, Montreal, Val d'Or, Amos, Rouyn, Sudbury, North Bay and Moose Factory.

The rate of participation among the youth was unprecedented. Over 70 per cent of the youth took part in the process and voted in favour of the agreement.

With Canada, we have developed a comprehensive implementation plan, which includes a committee to monitor implementation. Canada has promised to provide the implementation funding and to pay the Crees for some of their

Nous allons maintenant accueillir Matthew Coon Come, grand chef du Grand Conseil des Cris; Rod Pachano, négociateur; Denis Blanchette, conseiller juridique et Brian Craik, directeur des relations fédérales. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire.

Grand chef, je suis sûr que vous connaissez nos procédures, puisque ce n'est pas la première fois que vous venez ici. Vous avez d'ailleurs toujours fait un excellent travail. Je ne doute pas que vous allez vous acquitter efficacement de votre tâche, comme à l'habitude. Vous avez la parole.

Matthew Coon Come, grand chef, Grand Conseil des Cris : Bonjour, monsieur le président, madame la vice-présidente et honorables sénateurs. Merci de m'avoir invité à vous parler du nouvel Accord des Cris sur la région extracôtière.

Le Grand Conseil des Cris représente près de 17 000 Cris qui vivent ou qui ont des racines sur la côte est de la baie James et de la baie d'Hudson, qui bénéficient donc de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. L'accord proposé pour la région extracôtière a été paraphé par les négociateurs en juin 2009, à Ottawa. En mai 2010, lors d'un référendum, les Cris se sont massivement prononcés en faveur de l'accord proposé pour la région extracôtière, puisque 90 p. 100 d'entre eux, représentant 70 p. 100 des électeurs inscrits, ont accepté le projet de texte.

Le 7 juillet 2010, l'accord a été signé entre le Canada et les Cris. Nous sommes favorables au projet de loi C-22 et pensons que cette loi sera bien accueillie et appuyée par tous les membres du Sénat.

L'accord sur la région marine d'Eeyou protège et confirme nos droits existants et ancestraux, notre mode de vie et nos pratiques traditionnelles dans les îles extracôtières. Aucun droit ne sera éteint. Les droits qui ne sont pas spécifiquement abordés et reconnus dans l'Accord des Cris sur la région extracôtière, incluant les droits relatifs à l'autonomie gouvernementale, ne seront pas affectés par cet accord. Si l'accord sur la région marine d'Eeyou est ratifié par le projet de loi C-22, les Cris seront en mesure de se désister des procédures légales entreprises contre le Canada relativement à leurs revendications dans la région extracôtière. Les Cris ont été bien informés de l'accord et cet accord a été largement appuyé par la nation crie.

Lors de la tournée de consultations, nous avons visité toutes les communautés crie. Nous sommes allés dans les villes où résident, travaillent ou étudient de nombreux Cris, y compris à Ottawa, à Montréal, Val d'Or, Amos, Rouyn, Sudbury, North Bay et Moose Factory.

Le taux de participation des jeunes a battu des records. Plus de 70 p. 100 d'entre eux ont en effet pris part au processus et se sont exprimés en faveur de l'accord.

En collaboration avec Ottawa, nous avons élaboré un plan complet de mise en œuvre qui prévoit la constitution d'un comité chargé d'assurer la mise en œuvre de l'accord. Le Canada s'est engagé à fournir le financement de mise en œuvre et à donner un

costs of implementation. Canada and the Crees have also agreed to carry out joint reviews every 10 years to ensure the agreement is properly implemented.

The offshore agreement contains one of the first overlapping claims agreements in Canada. This overlap agreement was signed in 2003 and covers areas of common interests of the Crees and the Nunavik Inuit. It forms part of both the offshore agreement and the Nunavik Inuit Land Claims Agreement signed with Canada in 2007.

The Cree offshore agreement contains provisions to guarantee that the rights of other Aboriginal peoples will not be affected by this agreement. We are pleased with the collaboration that the minister and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada have shown in negotiating and concluding the Cree offshore agreement and in ensuring that it can be ratified as expeditiously as possible. We continue to work with officials from the department on preparation for the coming into force of the agreement, and we are confident that everything is in place for this historical date. The negotiations of this agreement were completed with the government in early 2009. Passage of Bill C-22 through Parliament will demonstrate Canada's commitment to solving Aboriginal claims.

In closing, I invite honourable senators to support Bill C-22 and to make it into law so that it can come into force as soon as possible. *Meegwetch*. Merci. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much.

Senator Patterson: I have some specific questions. I have indicated my support for the bill in the Senate, when it was given second reading, and this morning.

First, grand chief, you mentioned the happy event which will be the discontinuation of litigation. Even though I was a lawyer myself, it is not the way to go. I am always pleased when negotiations can replace litigation.

I am not at all questioning the good faith here, but how will this happen? Will you wait until third reading or royal proclamation? When will the lawsuit be discontinued?

Mr. Coon Come: We will discontinue our legal action once this bill is passed and it is in force.

Senator Patterson: Very good.

I am very impressed that, if I understood correctly, you are repaying a loan for your negotiating costs out of the proceeds of the settlement; you will have cash compensation of \$67.5 million, and the loan is around \$2 million. How did you make it so small? I shudder sometimes. I am a member of the legal profession, but I shudder sometimes at the staggering loans that accumulate. This

soutien financier aux Cris à l'égard de certaines de leurs dépenses de mise en œuvre. Le Canada et les Cris se sont également entendus pour effectuer des examens conjoints tous les 10 ans afin d'assurer la mise en œuvre adéquate de l'accord.

L'accord des Cris sur la région extracôtière contient une des premières ententes de chevauchement de revendications signées au Canada, en 2003, entente qui couvre les aires d'intérêt commun dans la région extracôtière pour les Cris et les Inuits du Nunavik. Celle-ci fait partie à la fois de l'accord sur la région marine d'Eeyou et de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik signé avec le Canada en 2007.

L'accord des Cris sur la région extracôtière renferme des dispositions garantissant que les droits des autres peuples autochtones ne seront pas affectés par l'accord. Nous sommes heureux de la collaboration du ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada relativement à la négociation et à la conclusion de l'accord des Cris sur la région extracôtière et aux efforts qu'il a déployés pour veiller à ce que l'accord puisse être ratifié le plus rapidement possible. Nous continuons de travailler avec les représentants des Affaires autochtones aux préparatifs en vue de l'entrée en vigueur de l'accord et nous ne doutons pas que tout sera en place pour ce moment historique. Les négociations avec le gouvernement relativement à cet accord ont pris fin au début de 2009. L'adoption rapide du projet de loi C-22 par le Parlement démontrerait l'engagement du Canada à résoudre les revendications autochtones.

En conclusion, j'invite les honorables sénateurs à appuyer le projet de loi C-22 et à faire en sorte qu'il devienne loi le plus rapidement possible. *Meegwetch*. Merci. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Patterson : J'ai quelques questions bien précises. J'ai fait état de mon appui à ce projet de loi, une première fois à l'étape de la deuxième lecture au Sénat, puis de nouveau ce matin.

Premièrement, grand chef, vous avez parlé d'un événement heureux, soit la fin des poursuites judiciaires. Même si je suis avocat moi-même, je dois dire que les litiges ne sont pas la solution. Je suis toujours ravi de voir que la négociation peut se substituer à l'affrontement devant les tribunaux.

Je ne mets pas du tout en question votre bonne foi, mais comment est-ce que tout cela va se dérouler? Allez-vous attendre la troisième lecture ou la sanction royale? À quel moment allez-vous interrompre les poursuites?

M. Coon Come : Nous suspendrons les procédures entreprises dès que ce projet de loi aura été adopté et qu'il entrera en vigueur.

Le sénateur Patterson : Très bien.

Si je vous ai bien compris, je dois dire que votre intention de rembourser un emprunt contracté pour couvrir vos frais de négociation en puisant dans la somme négociée au titre de l'accord m'impressionne. Vous allez recevoir un dédommagement de 67,5 millions de dollars et le prêt est d'environ 2 millions de dollars. Comment avez-vous pu vous en sortir avec si peu? Il

negotiation has been extant; the issue was there in 1975, and I am sure there have been years of work on settling it. I want to congratulate you and ask you how you kept your loan costs so low. This is 3 per cent. I have seen much bigger. How did you do it? Did your lawyers give discount fees?

The Chair: You have got to be joking. We have a comedian this morning.

Who will spot that one; grand chief or legal counsel?

Mr. Coon Come: I will not let the legal counsel answer; he might charge me. I might save some costs here. I will let one of our negotiators, Mr. Craik, answer that one.

Brian Craik, Director of Federal Relations, Grand Council of the Crees: I guess the answer is we worked very efficiently at the table. I must admit that the Crees made the first draft of the agreement. It was understood when we accepted the framework under which it would be negotiated that it would be very much like the Nunavik agreement. We built our agreement off the Nunavik agreement and made some improvements here and there. That made the process much faster.

I can also say that because that path had already been opened up by the Nunavik negotiations, there were things that did not have to be re-discussed; we both understood them. At the time, our legal counsel was Robert Mainville, who is now a judge on the Federal Court of Appeal. He was very skilled at writing agreements and did so in a very expeditious manner.

For the second half of the negotiations, Mr. Blanchette was also involved, and he took over from Mr. Mainville when he was appointed to the court. We have had the luck of having two good lawyers who did not spend a lot of time trying to make more out of it than it was.

Senator Patterson: I would like to ask the grand chief about the resource royalties piece, which I think is appropriate and adequate, as I mentioned.

Are you anticipating that there may be natural resource developments on these lands? Has that been inventoried by the Crees? You have heard Canada say that there was no known potential, and I am sure it is primarily traditional use of the lands and waters that is a driver of this agreement. However, are you preparing for the day when there may be mineral, oil or other non-renewable resource revenues on these lands?

Mr. Coon Come: On the mainland, 300 junior mining companies have done exploration work. Of them, probably nine are going through the environmental regimes provided for under section 22 of the James Bay and Northern Quebec Agreement, of

m'arrive de frémir. J'appartiens à la profession juridique, mais je frémis parfois quand j'entends parler des sommes absolument exorbitantes que les gens ont dû emprunter. Cette négociation a perduré; ce dossier dure depuis 1975 et je suis sûr que vous avez passé des années pour le régler. Je tiens à vous féliciter et, au passage, à vous demander comment vous avez fait pour limiter à ce point votre niveau d'endettement. Il représente 3 p. 100. J'ai déjà vu beaucoup plus important. Comment avez-vous fait? Vos avocats vous ont-ils consenti un rabais?

Le président : Vous devez plaisanter. Nous avons un comique parmi nous ce matin.

Qui va répondre à cette question; le grand chef ou l'avocat?

M. Coon Come : Je ne vais pas permettre à l'avocat de vous répondre; il pourrait me facturer. Nous avons peut-être fait des économies à cet égard et je vais plutôt demander à l'un de nos négociateurs, M. Craik, de vous répondre.

Brian Craik, directeur des relations fédérales, Grand Conseil des Cris : Je vous répondrai en vous disant que nous avons été très efficaces à la table des négociations. Je dois reconnaître que la première mouture de l'accord a été préparée par les Cris. Nous avions convenu, au moment où nous avons accepté le cadre de négociation, de reprendre essentiellement le modèle de la convention du Nunavik. Nous avons bâti notre accord à partir de la convention du Nunavik que nous avons améliorée ici et là. C'est pour cela que le processus a été beaucoup plus rapide.

Par ailleurs, comme la voie avait été pavée par les négociateurs de la convention du Nunavik, nous n'avons pas eu à rediscuter de certaines choses, puisque les deux parties les comprenaient bien. À l'époque, notre avocat était M^e Robert Mainville; il siège maintenant à la Cour fédérale d'appel. Il a l'art de rédiger des accords et, dans notre cas, il l'a fait très rapidement.

M^e Blanchette a pris le relais de M^e Mainville, après que celui-ci a été nommé à la cour, pour la seconde partie des négociations. Nous avons donc eu la chance d'avoir deux excellents avocats qui n'ont pas gaspillé leur temps.

Le sénateur Patterson : Je vais poser une question au grand chef au sujet des royautés versées pour les ressources naturelles parce que, comme je le disais, j'estime qu'elles sont appropriées et fondées.

Vous attendez-vous à ce qu'il y ait une exploitation des ressources naturelles sur ces terres? Ces ressources ont-elles été répertoriées par les Cris? Vous avez entendu le représentant du Canada nous dire qu'il n'y a pas de potentiel connu sur ce plan et je ne doute pas que les principaux moteurs de cet accord soient les utilisations traditionnelles des terres et des eaux. Toutefois, êtes-vous prêts pour le jour où vous récupérez des revenus de ressources non renouvelables, minières, pétrolières ou autres?

M. Coon Come : Sur le continent, 300 petites sociétés minières ont déjà fait du travail d'exploration. Neuf d'entre elles vont sans doute être soumises aux régimes d'études environnementales prévus à l'article 22 de la Convention de la Baie James et du Nord

which probably four may start a mine. The reason I say that is because of those mining companies and the exploration work they have completed, they have found that along the East Coast there is probably gold, uranium and possibly iron ore, up near Duncan Lake. Inland they have found minerals as well. However, of course, the extension into the islands is not clear yet.

We did anticipate that if there was any potential mineral development within the territory, the Crees would be involved in any economic spinoffs, thus the creation of the regional impact review, which will act as section 22 of the James Bay and Northern Quebec Agreement. It is a new regime. Certainly, the wildlife board we created will take into consideration at present the major activity within our territory, which is hunting, trapping and fishing.

As you know within the legislation itself, we will own the minerals, but we will certainly do so in consultation.

The most important work is done by the planning commission. The planning commission is very crucial because we are working in partnership with Canada, and we have 50 per cent of the representation from the committees. With that, we can designate areas if we wanted to, such as for protected areas or a marine park, and we will be able to not totally prevent any development that happens but at least protect certain areas.

Once we find clarity in the ownership question of the islands, we will see some of these mining companies come in because now they know who to go to. In this case, nothing can be done without the involvement and the consent of the Crees.

Senator Campbell: It is good to see you again, grand chief. Every 10 years there will be a review by the Crees and the government. Is that correct?

Mr. Coon Come: Yes, that is correct.

Senator Campbell: 10 years is a long time. Is there a process in place wherein you can do a review sooner than that if issues arise such as mining or oil exploration or anything of that nature?

Mr. Coon Come: I will let Mr. Pachano, our chief negotiator, answer that.

Rod Pachano, Negotiator, Grand Council of the Crees: Thank you for that question. If you will recall, under the Cree-Naskapi (of Quebec) Act, there is a review or a report requirement of every two years. With that, I think people felt that was too often. Trying to find the magic number of years for a review, whether it is five or 10 years, I guess only time will tell. We are just basically following the Nunavik Inuit Land Claims Agreement legislation that was adopted two years ago in which there was a 10-year

québécois et quatre d'entre elles sans doute pourront démarrer l'exploitation. Si je vous dis cela, c'est parce que, à la suite de ce travail d'exploration, ces sociétés minières ont sans doute découvert le long de la côte Est ce qui pourrait être des gisements d'or, d'uranium et même de fer, à proximité du lac Duncan. À l'intérieur des terres, elles ont également découvert du minerai. Cependant, on ne sait pas encore dans quelle mesure cela s'étendra aux îles.

Nous nous attendions à ce que les Cris bénéficient des retombées économiques de tout projet minier éventuel sur le territoire, raison pour laquelle nous avons prévu l'examen d'impact régional qui correspond aux dispositions de l'article 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Il s'agit d'un nouveau régime. Le conseil de gestion des ressources fauniques que nous avons mis sur pied tiendra compte des principales activités qui se déroulent sur notre territoire, c'est-à-dire la chasse, le trappage et la pêche.

Comme vous le savez, la loi nous confère la propriété du minerai, mais il est évident que nous ferons des consultations.

Le travail le plus important est réalisé par la commission de planification. Celle-ci a un rôle essentiel à jouer parce que nous travaillons en partenariat avec le Canada et que nous avons la moitié des sièges aux comités. Nous pouvons ainsi désigner des zones si nous le désirons, pour en faire des régions protégées ou des parcs marins, et s'il est entendu que nous ne serons pas en mesure d'empêcher complètement des travaux de mise en valeur minières, nous pourrions au moins protéger certaines aires.

Dès que la question de la propriété des îles aura été tirée au clair, les compagnies minières viendront nous voir parce qu'elles sauront à qui s'adresser. Dans ce cas, rien ne pourra être fait sans la participation ni le consentement des Cris.

Le sénateur Campbell : Je suis heureux de vous revoir, grand chef. Tous les 10 ans, l'accord fera l'objet d'un examen par les Cris et par le gouvernement. C'est exact?

M. Coon Come : C'est exact.

Le sénateur Campbell : Dix ans, c'est long. Est-il prévu quelque part que vous puissiez effectuer un examen plus tôt, si c'était justifié à la suite d'une exploration minière ou pétrolière ou de toute activité de ce genre?

M. Coon Come : Je vais laisser le soin à M. Pachano, notre chef négociateur, de vous répondre.

Rod Pachano, négociateur, Grand Conseil des Cris : Merci pour cette question. Si vous vous souvenez, en vertu de la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, il est prévu d'effectuer un examen ou de déposer un rapport tous les deux ans. Toutefois, je crois que les gens ont pensé que c'était trop rapproché. Seul le temps nous dira si nous avons choisi le délai magique pour fixer la récurrence de l'examen, délai qui aurait pu tout aussi bien être de cinq ans. Nous suivons essentiellement les dispositions de la Loi sur

review that was incorporated into the treaty or agreement itself. No one knows for sure.

Senator Campbell: Thank you.

Senator Sibbeston: I had a question regarding the potential of the offshore and island area, but it has been answered.

My question deals with money. I am aware of other agreements, such as in Inuvialuit up in the Northwest Territories, when they signed their agreement in 1984, I think the compensation money-wise was in the area of \$50 million. I appreciate with inflation, it is millions more now, but \$67.5 million seems like a lot of money for an area that is not even land; it is mostly water and islands. How did you arrive at that \$67.5 million figure?

Mr. Coon Come: We never saw this agreement as being about money. Our approach since 1974, when there was a letter of intent to settle the offshore islands issue, we saw it as trying to create certainty for the federal government and for our hunters. There are about 2,722 islands in the territory, and those islands are used by the hunters and fishermen of up to five Cree communities along the coast of James Bay. They are the main users and occupants of the territory, pursuing their activities as hunters, fishermen and trappers. Certainly, they wanted to protect and allow the continuation of that traditional way of life. The land is still the largest employer for us, and certainly the island itself is an economic base.

However, we know that with the agreement, we wanted to ensure there was an implementation process. We wanted to ensure there was a proper planning commission. We wanted to ensure there was wildlife protection and, of course, review boards were set up.

We knew it would cost money with that implementation, and we wanted to make sure that the work that needed to be done had adequate resources. We have been waiting since 1974 to settle this offshore claim. Throughout those years, I think we have learned a thing or two and I think Canada has learned a thing or two from over 35 or 40 years of how we can improve and do things better, trying to work together and involve the people there — in our case, 50 per cent of Crees participate — and put in place a proper implementation mechanism. Unfortunately, that costs money. Most of those funds will go into implementation so that adequate work is being carried out as per the intent of the agreement.

Senator Sibbeston: Extinguishment of Aboriginal rights is a dominant issue and has been significant in negotiating these claims. In the past, the federal government has wanted to

l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador adoptée il y a deux ans et dont l'examen décennal a été prévu dans le traité ou dans l'accord lui-même. Personne ne sait vraiment ce que ça va donner.

Le sénateur Campbell : Merci.

Le sénateur Sibbeston : Je voulais poser une question relativement au potentiel que présentent la région au large et l'île, mais vous y avez répondu.

Ma prochaine question sera d'ordre pécuniaire. Je sais que d'autres accords, comme celui conclu avec les Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest, signé en 1984, prévoient des dédommagements monétaires de l'ordre de 50 millions de dollars. Je comprends le phénomène de l'inflation, qui représente plusieurs millions de dollars maintenant, mais j'ai l'impression que 67,5 millions de dollars pour une région qui n'est même pas terrestre, qui est essentiellement une région maritime avec des îles, c'est beaucoup. Comment en êtes-vous arrivé à ce chiffre de 67,5 millions de dollars?

M. Coon Come : Nous n'avons jamais envisagé cet accord sous un angle pécuniaire. À partir de 1974, date à laquelle nous avons signé une lettre d'intention pour régler la question des îles au large, nous avons voulu fixer les règles pour le gouvernement fédéral et pour nos chasseurs. On compte environ 2 722 îles sur ce territoire, îles qui sont fréquentées par des chasseurs et des pêcheurs de cinq communautés cries installées sur le rivage de la baie James. Ce sont eux qui sont les principaux utilisateurs et occupants du territoire où ils pratiquent des activités de chasse, de pêche et de trappage. Ils ont bien sûr voulu protéger ce mode de vie traditionnel et être en mesure de le perpétuer. Notre terre demeure notre plus important employeur et l'île représente évidemment une base économique.

Cependant, nous avons souhaité que cet accord soit assorti d'un processus de mise en œuvre. Nous voulions être certains de pouvoir compter sur une commission de planification en bonne et due forme. Nous voulions avoir la certitude que la faune serait protégée, d'où la formation de conseils d'examen.

Nous savions que tout cela coûterait cher et nous voulions être certains de disposer des ressources suffisantes pour effectuer le travail nécessaire. Nous attendons de régler cette revendication territoriale extracôtière depuis 1974. Pendant toutes ces années, nous avons appris une chose ou deux et je pense que le Canada en a fait de même, avec ses 35 ou 40 ans d'expérience, sur la façon d'améliorer les choses, de collaborer et de faire participer les gens sur place — dans notre cas, 50 p. 100 des Cris participent — et de mettre en œuvre les mécanismes d'implantation appropriés. Malheureusement, tout cela coûte cher. Le gros des fonds que nous toucherons iront à la phase de mise en œuvre pour que nous puissions effectuer le travail voulu conformément à l'intention de l'accord.

Le sénateur Sibbeston : L'extinction des droits autochtones est un problème dominant qui a occupé une place très importante dans la négociation de ces accords. Par le passé, le gouvernement

extinguish Aboriginal rights in exchange for an agreement. How have you handled that issue so that you feel secure that your Aboriginal rights will continue into the future?

Mr. Coon Come: During my presentation, I said that no rights will be extinguished. The offshore agreement protects and confirms our existing ancestral rights, our hunting, fishing and trapping rights and the traditional practices we have always carried out. We feel that the approach in the Cree offshore agreement is different from other treaties. The Cree rights to the land and to the natural resources in Nunavut, in the James Bay and Hudson Bay territory, are fully and clearly defined, and they flow from our ancestral past. As part of the treaty, we feel our rights will be protected, and they will be protected under the Constitution as well.

Senator Ataullahjan: What was the participation rate of women in the vote? How will it affect or impact their lives if this agreement is ratified?

Mr. Coon Come: I am glad you asked that question because with the reality in Cree communities, when we have public meetings, referendums or elections, it is the women who come out to participate. The men are too busy out on the land hunting, fishing and trapping.

We had two young women and a young man that helped us, used the social network and reached out to these young people. The majority of them were young women and were involved in the process. For a woman whose livelihood is living off the land — because you cannot be on the land by yourself; you have to be with a man — you need your partner. It creates certainty for these women. There is nothing like insecurity for a woman. A woman needs security that someone will support her and be able to go out on the land with her.

Our women also hunt, fish and trap. They practice their harvesting rights of picking berries out on the island. To them, it creates great certainty. They will not be hassled. They will continue to pursue their activities as they did in the past. We did the community consultation and that is the reality for them. The majority of the women are the ones that participate in our meetings. They had a say in the way this would go through. Thank you for asking that.

Senator Dyck: Thank you for the presentation. It was impressive.

You were describing the turnout of eligible voters and the degree to which the Cree have ratified the intention to have this. As a follow up to what Senator Ataullahjan was saying, you also mentioned youth. Presumably, your population also has a high percentage of young people. I am wondering whether having a large number of young people helped people decide they should push for this bill — in order to protect the traditional lifestyle —

fédéral a voulu obtenir l'extinction des droits autochtones en échange de la signature d'un accord. Comment vous y êtes-vous pris pour pouvoir maintenir vos droits autochtones dans l'avenir?

M. Coon Come : Dans mon exposé, je vous ai dit que nous ne renoncerions à aucun de nos droits ancestraux. L'accord sur la région extracôtière protège et confirme nos droits ancestraux, nos droits de chasse, de pêche et de trappage de même que nos pratiques traditionnelles qui remontent à des temps immémoriaux. Nous estimons que la démarche adoptée pour l'accord des Cris sur la région extracôtière est différente de celle des autres traités. Les droits des Cris sur la terre et les ressources naturelles au Nunavut, dans la baie James et sur le territoire de la baie d'Hudson sont pleinement et clairement définis et il s'agit de droits ancestraux. Nous estimons que ces droits seront protégés dans le cadre de ce traité et qu'ils seront protégés également en vertu de la Constitution.

Le sénateur Ataullahjan : Quel a été le taux de participation des femmes au référendum? Quelle incidence cette participation aura-t-elle sur la vie des femmes si l'accord est ratifié?

M. Coon Come : Je suis heureux que vous posiez cette question, parce que dans nos réunions publiques, lors de nos référendums ou de nos élections, ce sont les femmes chez nous qui participent. Les hommes sont trop occupés à chasser, à pêcher ou à piéger.

Deux jeunes femmes et un jeune homme nous ont aidés en allant sur les réseaux sociaux pour dialoguer avec les autres jeunes. Ce sont principalement de jeunes femmes qui ont pris part au processus. Une femme qui dépend de la terre pour vivre — elle ne peut pas vivre seule sur la terre; elle a besoin d'un homme — doit compter sur son conjoint. L'accord est source de stabilité pour ces femmes. Rien n'est pire pour une femme que l'insécurité. Une femme a besoin de la sécurité que lui apporte un homme qui va la soutenir et l'accompagner sur les terres.

Nos femmes pêchent, chassent et trappent comme les hommes. Elles exercent leurs droits de cueillette en ramassant des baies sur l'île. L'accord leur apporte une grande stabilité. Elles n'auront plus à s'inquiéter. Elles pourront poursuivre leurs activités, comme elles le faisaient dans le passé. Nous avons tenu des consultations au niveau de la communauté, et c'est cela la réalité des femmes. La majorité d'entre elles ont participé à nos rencontres. Elles nous ont dit que c'était la solution. Merci d'avoir posé cette question.

Le sénateur Dyck : Merci pour votre exposé, qui était excellent.

Vous avez décrit le taux de participation au référendum et l'emballement des Cris à ratifier cet accord. Pour enchaîner sur ce que disait le sénateur Ataullahjan, revenons sur la question des jeunes dont vous avez parlé. On peut supposer que votre population comporte une importante proportion de jeunes. La présence d'un grand nombre de ces jeunes a-t-elle amené les gens à exercer davantage de pression pour faire adopter ce projet de loi

and whether the population demographics helped give support to your initiative.

Mr. Coon Come: We are well aware of our demographics, and probably 65 per cent of our youth are under 25. They are the largest eligible voters. We prepared our consultations and knowing we would have to have a referendum, we used the social network. We created Facebook pages and all kinds of communications were done with the youth, using the social network to reach out to our youth. That contributed to an increase in participation. We knew by looking at the population and the turnout of the majority of the people, that we would probably have difficulty passing the requirement for a number of people to accept the referendum. The youth understand their culture and the need to preserve that traditional way of life. They are major users of the islands and to them, this was very crucial. I remember at one meeting we were telling them there should be a way of expressing support to your fathers, your fathers' fathers and your parents who are out on the land, because this is for them. However, it is also for the future. If you look at it, about half of our population of 17,000 are on the coast. The other half is inland because there are 10 Cree communities.

Senator Dyck: You also mentioned you were reaching out to some of your citizens that live in cities like Ottawa and Sudbury. Do you think you got a lot of support from those who live further south?

Mr. Coon Come: We have about 420 post-secondary students that live in Sudbury, about 100 in Ottawa, and maybe another 150 in Montreal and the other cities I named. Those are statistics from the Cree School Board. We knew we needed to reach them and made every effort to visit them. I think we had a good turnout. We had polling stations in all the cities I named. They were able to participate because they are only here temporarily to get an education. We want them to come back to our communities and work for the nation.

Senator Raine: We are very anxious to see this proceed quickly. I am curious about what happens with the payment that you receive for this? How does the Cree nation deal with that? Is it put in a trust fund or divided up to the different communities? How do you deal with that?

Denis Blanchette, Legal Counsel, Grand Council of the Crees: I will answer the question. Money will be held collectively on behalf of all the inland and coastal Crees by the Cree Regional Authority. It will be segregated from other funds that the Cree Regal Authority manages for operations and maintenance. It will

— qui vise à protéger le mode de vie traditionnel — et les caractéristiques démographiques de votre population vous ont-elles été favorables dans cette initiative?

M. Coon Come : Nous sommes parfaitement conscients de nos réalités démographiques, et il se trouve que 65 p. 100 de nos jeunes ont sans doute moins de 25 ans. Ils constituent le plus important groupe d'électeurs admissibles. Quand nous avons préparé nos consultations, sachant que nous devrions passer par un référendum, nous avons eu recours au réseau social. Nous avons payé des pages Facebook et avons utilisé toutes sortes de moyens pour communiquer avec les jeunes grâce aux réseaux sociaux. Cela nous a permis d'accroître le taux de participation. Nous savions, compte tenu de la composition de notre population et du taux de participation de la majorité, que nous aurions peut-être de la difficulté à faire passer le référendum. Les jeunes comprennent leur culture et la nécessité de préserver leur mode de vie traditionnel. Ce sont eux, principalement, qui fréquentent les îles et, pour eux, ce référendum était crucial. Je me souviens que, lors d'une de nos rencontres, nous leur avions demandé de trouver une façon d'exprimer leur appui pour leurs pères, leurs grands-mères, pour tous leurs parents qui vivent de la terre, parce que c'était pour eux qu'il fallait remporter ce référendum. Néanmoins, c'est aussi une question d'avenir. Quand on y songe, près de la moitié de nos 17 000 résidents se trouvent le long de la côte. L'autre moitié est à l'intérieur des terres où il y a 10 communautés crie.

Le sénateur Dyck : Vous avez aussi dit que vous avez rejoint certains des vôtres qui vivent dans des villes comme Ottawa et Sudbury. Estimez-vous que ceux qui vivent dans le sud vous ont beaucoup appuyés?

M. Coon Come : Nous comptons environ 420 étudiants de niveau postsecondaire qui vivent à Sudbury, il y en a une centaine à Ottawa et peut-être 150 autres à Montréal et dans les autres villes que j'ai citées. Ce sont des statistiques que nous tenons du conseil scolaire cri. Nous savions qu'il fallait leur parler et faire tout en notre pouvoir pour leur rendre visite. Je crois que le taux de participation a été assez bon. Nous avons ouvert des bureaux de vote dans toutes les villes que j'ai mentionnées. Ils ont pu participer parce qu'ils se trouvaient à l'extérieur de nos communautés à titre temporaire seulement, pour étudier. Nous voulons qu'ils reviennent dans nos communautés et qu'ils travaillent pour la nation.

Le sénateur Raine : Nous espérons que tout cela se fera rapidement. Avez-vous déjà reçu des versements jusqu'ici? Comment se débrouille la nation crie à cet égard? Les fonds sont-ils versés en fiducie et répartis entre les différentes communautés? Comment faites-vous?

Denis Blanchette, conseiller juridique, Grand Conseil des Cris : Je vais répondre à cette question. L'Autorité régionale crie détiendra l'argent collectivement au nom de tous les Cris de l'île et de la côte. Les sommes seront à part des autres fonds administrés par l'Autorité régionale au chapitre du fonctionnement et de

eventually be allocated for projects that are intended for the offshore regions. It will be kept separate and it will not be divided individually.

Senator Raine: It will be an ongoing resource that works in perpetuity.

Mr. Blanchette: That is the idea at this time. This money will be set aside for projects to be decided upon in the future, and kept separate for future projects in the offshore.

Senator Raine: That is interesting because many people in Canada are envious of the Alberta Heritage Savings Trust Fund, which has done that over many years collectively for the people. It is a good model.

Senator Ataullahjan: Have you identified any key issues the funds would go to?

Mr. Pachano: There have been no issues identified as far as where the money will go. We have not decided how the money will be allocated or for what purposes in the future. We have been waiting for this legislation to pass and for the agreement to be in force before we count our chickens.

The Chair: Grand chief, as usual you have done an excellent job on behalf of your people. You have all done great work for the Cree in the region that you live in. Thank you for appearing this morning. It appears we have reasonable consensus to proceed. Is it agreed that we proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-22?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I will let the witnesses leave.

Honourable senators, we have agreed to proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-22.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

l'entretien. À terme, les fonds seront destinés à des projets menés dans les régions extracôticières. Ils seront gardés à part et ne seront pas répartis entre les communautés.

Le sénateur Raine : Il s'agira de ressources permanentes.

M. Blanchette : C'était l'idée, à l'époque. Les fonds seront réservés à des projets qui seront décidés dans l'avenir et ils seront gardés à part pour les futurs projets extracôticiers.

Le sénateur Raine : C'est intéressant, parce que beaucoup au Canada envient le Fonds du patrimoine de l'Alberta qui fait la même chose pour les Albertains depuis de nombreuses années. C'est un bon modèle.

Le sénateur Ataullahjan : Avez-vous envisagé la possibilité qu'il y ait des problèmes avec les fonds?

M. Pachano : La destination des sommes ne pose apparemment aucun problème. Nous n'avons pas encore décidé de l'affectation des fonds ni des raisons pour lesquelles nous les utiliserons dans l'avenir. Avant de vendre la peau de l'ours, nous attendrons que la loi soit adoptée et que l'accord soit en vigueur.

Le président : Grand chef, comme à l'habitude, vous avez fait un excellent travail au nom de ceux et de celles que vous représentez. Vous avez fait un très bon travail pour les Cris de votre région. Merci beaucoup pour votre témoignage de ce matin. Il semble que nous soyons à peu près tous disposés à passer à l'étape suivante. Êtes-vous d'accord pour que nous passions à l'étude article par article du projet de loi C-22?

Des voix : D'accord.

Le président : Je vais permettre aux témoins de se retirer.

Honorable sénateurs, nous avons convenu d'entamer l'étude article par article du projet de loi C-22.

L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : Le préambule est-il réservé?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il réservé?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

The Chair: Shall clause 6 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 7 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 8 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 9 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 10 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 11 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 12 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 13 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 14 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 15 carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall the preamble carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall the title carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Shall the bill carry?
Hon. Senators: Agreed.
The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report?
Hon. Senators: No.
The Chair: None being heard, we will proceed.

Is it agreed that I shall report this bill or we shall report this bill to the Senate?

Senator Sibbeston: Today, if possible.

The Chair: We expect to do that today and, colleagues, I cannot be there as a result of my presence being requested in the House of Commons. Senator Dyck will report Bill C-22 back to the Senate. Is it agreed?

Le président : L'article 6 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 7 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 8 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 9 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 10 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 11 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 12 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 13 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 14 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 15 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : L'article 1, qui renferme le titre abrégé, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : Le préambule est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : Le titre est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : Le projet de loi est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Le président : Des membres du comité désirent-ils annexer des remarques au rapport?
Des voix : Non.
Le président : Puisque personne n'en fait le vœu, nous allons continuer.

Êtes-vous d'accord pour que je, ou plutôt pour que nous fassions rapport de ce projet de loi au Sénat?

Le sénateur Sibbeston : Aujourd'hui, si possible.

Le président : Il est prévu que cela se fera aujourd'hui et, chers collègues, je vous signale que je ne serai pas présent parce que je dois me trouver à la Chambre des communes. C'est le sénateur Dyck qui présentera le projet de loi C-22 au Sénat. C'est d'accord?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: All right, colleagues, I want to thank you all for the cooperation and I think it is an excellent piece of legislation. When you see First Nations people like Mr. Coon Come, the grand chief, I think it is refreshing and it encourages me to think that the report we are doing on education, when people like this have emerged from our First Nations, there is a bright future for our First Nations people, our Aboriginal peoples generally in Canada.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, November 23, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:50 p.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

Senator Lillian Eva Dyck (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the web. My name is Lillian Dyck, from Saskatchewan, and I am deputy chair of the committee. I am filling in for the chair, Senator St. Germain, who is unable to be present with us this evening.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In order to understand the concerns of our constituency, we regularly invite representatives from national Aboriginal organizations to testify before us. Rather than assigning a topic for discussion, we leave the floor open to them to educate us as to their membership's most pressing issues. These sessions are invaluable in helping the committee decide what future studies it should undertake in order to best serve the Aboriginal community.

This evening, we will hear from six witnesses divided into two panels. The first panel will consist of representatives from the Assembly of First Nations, Inuit Tapiriit Kanatami and the Métis National Council. The second panel is comprised of witnesses who will focus on the issues most concerning youth. They come to us from the National Inuit Youth Council, the Assembly of First Nations National Youth Council and the Métis National Council. It is very nice to see all the young people in this room this evening. We are looking forward to hearing what you have to say to us this evening, not to diminish the elders in the room at the end of the table.

Des voix : D'accord.

Le président : Fort bien, chers collègues, je vous remercie tous et toutes pour votre coopération et votre travail sur ce qui va être, je crois, une excellente mesure législative. Quand je songe au rapport que nous sommes en train de préparer sur l'éducation, je me sens encouragé quand je vois des gens comme le grand chef Coon Come qui proviennent des Premières nations parce qu'on voit à quel point l'avenir des peuples des Premières nations et des Autochtones en général peut être prometteur au Canada.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 23 novembre 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 50, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonsoir. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les sénateurs et à tous les téléspectateurs qui suivent cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou sur le web. Je m'appelle Lillian Dyck; je viens de la Saskatchewan et je suis vice-présidente du comité. Je remplace le président, le sénateur St. Germain, qui ne peut pas être avec nous ce soir.

Notre comité a pour mandat d'examiner des projets de loi et des questions relatives aux peuples autochtones du Canada en général. Pour mieux comprendre les problèmes de notre clientèle, nous invitons régulièrement les représentants des organisations autochtones à témoigner devant notre comité. Plutôt que de limiter les discussions à un seul thème, nous laissons les témoins nous parler des problèmes qui préoccupent le plus leurs membres. Ce genre de réunions permettent ensuite au comité de décider quelles études entreprendre pour répondre au mieux aux besoins de la communauté autochtone.

Ce soir, nous allons entendre six témoins, que nous répartirons en deux groupes. Le premier groupe sera composé de représentants de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis. Les témoins du deuxième groupe parleront surtout des questions qui préoccupent les jeunes. Il sera composé de représentants du National Inuit Youth Council, du Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations et du Ralliement national des Métis. Je suis heureuse de voir autant de jeunes dans la salle ce soir. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire, et nous saluons également la présence des aînés qui sont assis au bout de la table.

[*Translation*]

Before giving the floor to our witnesses, I would like to introduce the members of this committee who are here today.

[*English*]

Senator Nick Sibbeston is from the Northwest Territories. Senator Sandra Lovelace Nicholas is from New Brunswick and Senator Larry Campbell is from British Columbia. Senator Nancy Raine is also from British Columbia. Senator Dennis Patterson is from Nunavut. Senator Don Meredith is from Ontario, and our coach, Senator Jacques Demers, is from Quebec.

I welcome the first panel of witnesses. From the Assembly of First Nations, we have Richard Jock, Chief Executive Officer; from Inuit Tapiriit Kanatami, Elizabeth Ford, Director of Health and Social Development; and from the Métis National Council, Clément Chartier, President. We look forward to your overviews of your constituency's most important concerns, which will be followed by questions from the senators. Please proceed.

Richard Jock, Chief Executive Director, Assembly of First Nations: I wanted to query time limits, Madam Chair?

The Deputy Chair: Five minutes is usually the standard time, and that will allow the honourable senators ample time for questions.

Mr. Jock: I just want to thank you for the opportunity to present today and give you the regards of National Chief Shawn Atleo. He is currently occupied with the current legislation that has been introduced today with respect to accountability. He is pretty occupied with that particular issue.

I will say a little bit about the core issues facing First Nations. Our population is very young and growing but, compared to the general population, and we have testified to this committee recently about the state of education, comparatively, First Nations are disadvantaged in terms of education. First Nations also face a shortage of paid work, with unemployment rates as high as 80 per cent in many communities.

Chronic health conditions face First Nations persons. These rates are not seen anywhere else in the country, except perhaps our relatives the Inuit, where tuberculosis is eight to ten times that of the rest of Canadian population. For diabetes, our rates are escalating and are three times the rate of diabetes for the general population.

[*Français*]

Avant d'entendre nos témoins, j'aimerais présenter les membres du comité qui sont présents aujourd'hui.

[*Traduction*]

Le sénateur Nick Sibbeston vient des Territoires du Nord-Ouest. Le sénateur Sandra Lovelace Nicholas vient du Nouveau-Brunswick, et le sénateur Larry Campbell, de la Colombie-Britannique. Le sénateur Nancy Raine vient elle aussi de la Colombie-Britannique. Le sénateur Dennis Patterson vient du Nunavut, le sénateur Don Meredith, de l'Ontario, et notre entraîneur, le sénateur Jacques Demers, du Québec.

Je souhaite la bienvenue à notre premier groupe de témoins. Nous accueillons Richard Jock, directeur général de l'Assemblée des Premières Nations; Élisabeth Ford, directrice de la santé et du développement social, à l'Inuit Tapiriit Kanatami; et Clément Chartier, président du Ralliement national des Métis. Je vous invite à nous donner un aperçu des problèmes les plus pressants de vos membres, après quoi, nous passerons aux questions des sénateurs. Je vous en prie.

Richard Jock, directeur général, Assemblée des Premières Nations : De combien de temps disposons-nous, madame la présidente?

La vice-présidente : Nous accordons généralement cinq minutes à chaque témoin, ce qui laisse amplement de temps aux sénateurs pour vous poser des questions.

M. Jock : Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je vous transmets les salutations du chef national Shawn Atleo. Il étudie en ce moment un projet de loi qui a été déposé aujourd'hui, au sujet de la reddition de comptes, et cela occupe une bonne partie de son temps.

J'aimerais dire quelques mots des principaux enjeux auxquels font face les Premières nations. Notre population est très jeune, mais, en comparaison de l'ensemble de la population canadienne, les Premières nations sont défavorisées sur le plan de l'éducation, comme nous l'avons récemment expliqué à votre comité. Les Premières nations connaissent également une pénurie d'emplois rémunérés, le taux de chômage pouvant atteindre 80 p. 100 dans un grand nombre de communautés.

Les Premières nations font également face à des problèmes sanitaires chroniques. Le taux de prévalence de certaines maladies est beaucoup plus élevé qu'ailleurs au Canada, à l'exception peut-être de nos parents les Inuits, chez qui le taux de tuberculose est 8 à 10 fois plus élevé que dans le reste de la population canadienne. S'agissant du diabète, les taux sont en nette progression et sont déjà trois fois plus élevés que dans la population en général.

We also have deep fiscal and structural challenges facing First Nations communities, and these relate to the Indian Act, which, of course, is over 100 years old. These constraints affect social interests, housing infrastructure and our needs to address health matters.

First Nations increasingly desire to create new structures, authorities and ways of doing business with each other and with other levels of government and not the least industry. Our current relationship is one that has been characterized by a long history of mistrust. This is also based on the fact that there are perceptions of interference in that relationship, interference in the conduct of our daily business.

However, the 2008 Prime Minister's apology for Indian residential schools signalled a new approach and a new set of interests. Canada's endorsement of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples is again a significant step, which also sets some key guidance for establishing a relationship based on mutual respect and partnership. Finally, the national chief and the Government of Canada have announced the joint action plan, which also has potential to address some of these issues based on collaboration and mutual priorities.

There is a consensus that we do better. Of course, you have looked at some of these studies and reports that have been done that go back to 1981 with Penner and to the 1996 Royal Commission on Aboriginal Peoples. In 2011, a status report of the Auditor General, reflecting on her 10 years of recommendations on First Nations, found that conditions had not significantly improved in the areas examined and, in some cases, have gotten worse, which all signals the existence of structural impediments that limit the ability to make progress.

In short, resetting the relationship is a key priority of the Assembly of First Nations. Establishing a balanced and practical approach to make real progress is really the basis for progress in the future. Advancing First Nations/Crown relationships is important in terms of making demonstrative progress through critical steps such as the anticipated First Nations/Crown gathering to be held later this year.

New fiscal relationships are essential if they are to guarantee and deliver sustainable, equitable services, and services that are based on agreed-upon standards. Structural change is an important way that some of these fiscal relationships can be better carried out in the future, but the key element really is implementing First Nations governments in developing our own institutions and in developing the planning and accountability mechanisms that are essential to any government.

Les communautés des Premières nations connaissent également de graves problèmes sur les plans fiscal et structurel, qui découlent directement de la Loi sur les Indiens, celle-ci ayant été adoptée, comme chacun sait, il y a plus de 100 ans. Ces contraintes se répercutent sur notre société, nos conditions de logement et nos services sanitaires.

Les Premières nations aspirent de plus en plus à créer de nouvelles structures, de nouvelles administrations et de nouvelles façons de transiger les unes avec les autres et avec les autres paliers du gouvernement, sans oublier bien sûr le secteur privé. La relation que nous avons en ce moment est marquée par de longues années de méfiance, et aussi par la perception que le gouvernement s'immisce dans la conduite de nos affaires quotidiennes.

Certes, les excuses qu'a présentées le premier ministre en 2008 au sujet des pensionnats indiens a marqué le début d'une nouvelle ère et en quelque sorte une nouvelle donne. L'adoption par le Canada de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones est elle aussi une étape importante, qui constitue un premier jalon dans l'établissement d'une relation fondée sur le respect mutuel et le partenariat. Enfin, le chef national et le gouvernement du Canada ont annoncé la mise sur pied d'un plan d'action conjoint, dont on peut espérer qu'il permettra le règlement de ces problèmes sur une base de collaboration et de respect des priorités mutuelles.

Tout le monde reconnaît qu'il faut faire mieux. Bien sûr, vous avez pris connaissance des études et des rapports qui ont été faits en 1981, avec Penner, et en 1996, avec la Commission royale sur les peuples autochtones. En 2011, la vérificatrice générale a publié un rapport sur les recommandations qu'elles a faites sur une période de 10 ans au sujet des Premières nations. Ce rapport indiquait que les conditions ne s'étaient pas vraiment améliorées dans les domaines que son service a examinés, et qu'elles s'étaient même parfois détériorées, ce qui témoigne de l'existence d'obstacles structurels qui entravent tout progrès.

Bref, la priorité, pour les Premières nations, est de recadrer la relation. La clé du succès passe par une approche équilibrée et pragmatique. Il faut revaloriser la relation Premières nations/Couronne si l'on veut franchir les étapes critiques qui se présentent à nous, et la rencontre Premières nations/Couronne qui devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année est un pas dans cette direction.

Il faut établir de nouveaux arrangements fiscaux si l'on veut que les Premières nations soient en mesure d'assurer des services viables et équitables, fondés sur des normes reconnues. Il faudra certes apporter des changements structurels à la façon dont on pourra s'entendre sur de meilleurs arrangements fiscaux, mais la clé du succès, c'est assurément la mise en place de gouvernements des Premières nations et la reconnaissance de leur capacité de créer leurs propres institutions et de se doter des mécanismes de planification et de reddition de comptes qui sont indispensables à tout gouvernement.

Therefore, moving forward is really based on enabling, moving from a pattern of constraint and imposed control to respect, recognition and support that is based on partnership and mutual accountability. There is more than a one-way street in terms of accountability.

It is important that we move from models of dependence and policy-based allocations to sustainability for basic services such as health and education, those things enjoyed by all people across Canada; and further, that we move from unilateral delegation through departmental controls and the Indian Act to shared accountability amongst jurisdictions based upon those standards I referred to earlier.

Of concern also is the fact that many communities face conditions that affect their individual stability and safety, that too often we see communities affected by flood and other events, and the response is slow and does not protect those most in need in a timely fashion.

Lastly, we are looking at how to establish new financial mechanisms that will enable us to develop some of those basic infrastructure elements such as safe water, housing and the core services for children and families.

How do we work together? I have a couple of thoughts on that. Many legislative approaches in the past have not reflected First Nations priorities and aspirations, and these then seem to result in conflicts due to the fact that there is no early engagement on those matters, rather that the legislation focuses on particular areas of content.

AFN has long advanced the need for principal partnership on any legislation to achieve change for First Nations, which would include elements such as advanced discussion on the scope and intent of such legislation and joint drafting and development. Then, once those are in progress, there would be agreed-upon processes for decision making and conflict resolution.

I think we have had a very good conversation on education, and we know the Senate committee is filing a report in a matter of days, perhaps weeks. We think it is a key priority, and we look forward to implementing this with your help. Obviously, any effective new approach would require new machinery, new systems and new fiscal arrangements. It is a microcosm of the kind I described earlier. It is important to get this one right. I think the future of the individuals, the youth you see here, is based in part on our ability to get this right.

We must not forget there are matters such as post-secondary education, beyond K to 12, which is as important as early childhood development interests. There is a whole continuum that needs to be addressed. Of course, it would not be complete without saying that First Nations culture, language, programming and sports are key in terms of an effective system.

Autrement dit, le progrès passe par la responsabilisation, et le remplacement d'un régime de contrainte et de contrôle par une relation fondée sur le respect, la reconnaissance et le soutien qui caractérisent le partenariat et la responsabilité mutuelle. La responsabilité, ça va dans les deux sens.

Il faut remplacer les modèles fondés sur la dépendance et les allocations budgétaires par un système de financement durable des services de base comme la santé et l'éducation, dont bénéficient tous les habitants du Canada. Il faut aussi faire disparaître la délégation unilatérale qui se fait au moyen de contrôles ministériels et de la Loi sur les Indiens, et la remplacer par une responsabilité partagée dans les diverses sphères de compétence, conformément aux normes dont je parlais tout à l'heure.

Par ailleurs, un grand nombre de communautés vivent dans des conditions qui menacent leur stabilité et leur sécurité, notamment lorsqu'elles sont affligées par des désastres comme des inondations, car les secours tardent souvent à venir et ils ne profitent pas à ceux qui en ont le plus besoin.

Enfin, nous voulons établir de nouveaux mécanismes financiers qui nous permettraient de mettre en place les infrastructures de base comme l'alimentation en eau potable, le logement et les services essentiels aux enfants et aux familles.

Comment pouvons-nous travailler ensemble? J'ai plusieurs idées là-dessus. Bon nombre des approches législatives adoptées dans le passé ne reflétaient pas les priorités et les aspirations des Premières nations, ce qui aboutissait bien souvent à des conflits puisqu'il n'y avait pas d'entente, au départ, sur les objectifs à atteindre; il faut plutôt adopter des lois ciblées sur des secteurs particuliers.

L'APN préconise depuis longtemps l'élaboration en partenariat de tous les textes législatifs visant à modifier la situation des Premières nations, ce qui comprend une discussion approfondie de la portée et des objectifs du projet de loi, ainsi que sa rédaction conjointe. Une fois cela établi, on pourrait s'entendre sur les mécanismes à adopter pour la prise de décisions et la résolution des conflits.

Nous avons eu un excellent dialogue sur l'éducation, et nous savons que le comité sénatorial va déposer un rapport d'ici quelques jours ou quelques semaines. Pour nous, c'est une priorité, et nous avons hâte de mettre en oeuvre ses recommandations, avec votre aide. Bien entendu, une nouvelle approche, pour être efficace, nécessite de nouveaux mécanismes, de nouveaux systèmes et de nouveaux arrangements financiers. Dans ce dossier, il ne faut pas rater notre coup, car c'est l'avenir des jeunes qui est en jeu.

Parmi les autres priorités, il y a aussi l'éducation postsecondaire, après le cycle de la maternelle à la 12^e année, qui est aussi importante que l'éducation préscolaire. C'est l'ensemble du parcours scolaire qu'il faut prendre en compte. Bien entendu, le système d'éducation, pour être efficace, doit comprendre également des volets sur la culture et la langue des Premières nations, sans oublier les activités sportives.

We would be very interested in working on reciprocal accountability with you and what that would mean, looking at potential new institutions such as a First Nations ombudsman or a First Nations Auditor General; that we look at how to proactively address barriers to unlock our economies, some of those being policy-based and some being system-based. We would look to addressing those with you, as well as other interests such as comprehensive claims and other policy bases that have not been updated in over 10 years. These policies really need to be refreshed, with a view to accelerating the rate and pace of change.

With those preliminary remarks, I look forward to further discussion and questions.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Jock.

Mr. Chartier, please proceed.

Clément Chartier, President, Métis National Council: Thank you.

First, I want to provide a brief overview of the Métis National Council for those who are new to the committee. We are the national government of the Metis people in our historic homeland, encompassing the Prairie Provinces and extending into Ontario and British Columbia. Our homeland also extends into the Northwest Territories and the Northwestern part of the United States, collectively and historically known as the “Old Northwest.”

Our five provincial affiliated organizations are governing members. They all use province-wide ballot box elections for determining their leadership and adhere to the same Métis Nation citizenship code in registering their citizens. They administer and deliver a variety of federal and provincial government programs and services, mostly through arm’s length affiliated institutions in areas of labour market development, business financing and economic development, housing, child and family services, education and culture. Our priorities fit squarely within the scope of your broad study mandate, which is to examine and report on the federal government’s constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples.

In itself, the title of that study speaks to the challenge we face in dealing with the Government of Canada. Despite the recognition of the Metis in the Constitution as one of three Aboriginal peoples in Canada and the 2003 *Powley* decision, which comes from the Supreme Court of Canada and recognizes Metis people as full-fledged, rights-bearing Aboriginal people, successive federal governments have maintained that our land rights have been extinguished by law.

In practice, this means that, with the exception of the Metis north of 60, the federal government excludes us from its land claims resolution processes. This federal position has a

Nous sommes tout à fait disposés à mettre en place avec vous un système de responsabilité réciproque et éventuellement de nouvelles institutions comme un médiateur des Premières nations ou un vérificateur général des Premières nations. Nous pourrions également voir ensemble comment supprimer les obstacles qui entravent nos économies, obstacles qui sont souvent causés soit par des politiques soit par des systèmes. Il y a aussi d’autres dossiers à examiner, comme les revendications globales et les autres politiques qui n’ont pas été mises à jour depuis 10 ans. Il est temps de les actualiser, si nous voulons accélérer la cadence du changement.

Cela dit, je suis prêt à répondre aux questions.

La vice-présidente : Merci, monsieur Jock.

Monsieur Chartier, vous avez la parole.

Clément Chartier, président, Ralliement national des Métis : Merci.

Tout d’abord, j’aimerais présenter un bref aperçu du Ralliement national des Métis à ceux d’entre vous qui sont nouveaux dans ce comité. Nous sommes le gouvernement national des peuples métis sur nos terres historiques, lesquelles s’étendent des provinces des Prairies jusqu’à l’Ontario et à la Colombie-Britannique, et des Territoires du Nord-Ouest jusqu’au nord-ouest des États-Unis, ce qu’on appelle depuis toujours le Territoire américain du Nord-Ouest.

Nos cinq organisations affiliées provinciales sont les membres de notre exécutif. Leurs dirigeants sont élus par scrutin à l’échelle provinciale, et elles adhèrent toutes au même code de citoyenneté de la Nation métisse pour l’inscription de leurs citoyens. Elles administrent un grand nombre de programmes et services des gouvernements fédéral et provinciaux, généralement par l’entremise d’institutions affiliées indépendantes, dans les domaines du développement du marché du travail, du financement des entreprises, du développement économique, du logement, des services à l’enfance et à la famille, de l’éducation et de la culture. Nos priorités cadrent parfaitement avec votre mandat général, qui consiste à examiner, en vue d’en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l’égard des Premières nations, des Inuits et des Métis.

À lui seul, l’énoncé de votre mandat donne une bonne idée des enjeux auxquels nous faisons face dans nos relations avec le gouvernement du Canada. En dépit du fait que la Constitution reconnaît les Métis comme l’un des trois peuples autochtones du Canada, et que la Cour suprême du Canada a décrété, en 2003, dans l’arrêt *Powley*, que les Métis constituaient un peuple autochtone à part entière et qu’ils jouissaient de certains droits, les gouvernements fédéraux qui se sont succédé ont toujours prétendu que nos droits fonciers avaient été abolis par la loi.

En pratique, cela signifie que, à l’exception des Métis établis au nord du 60^e parallèle, le gouvernement fédéral nous exclut de son processus de règlement des revendications. Cette position a un

particularly adverse impact on Metis communities when it relates to the duty to consult and accommodate. Because of this, industry routinely ignores or heavily discounts our interest in the planning of major projects throughout our homeland.

The first of our priorities for your consideration could be the outstanding land rights of the Metis people resulting from the unfulfilled provisions of the two federal statutes that had recognized these rights — the Manitoba Act, 1870, and the Dominion Lands Act of 1879.

Section 31 of the Manitoba Act provided for a land base of 1.4 million acres to the children of Metis heads of family toward the extinguishment of the Aboriginal title. This provision was critical to the deal negotiated by the first Metis provisional government under Louis Riel and the Macdonald government in 1807. It resulted in the Manitoba Act and the creation of the province of Manitoba which, at that time, had close to a 90 per cent Metis majority. A 10-year delay in the distribution of these lands amidst a rapid influx of settlers from Ontario and led the exodus of the majority of Metis from that original postage stamp province.

The Dominion Lands Act of 1879, a result of continuing Metis demands for title to their lands, provided for land grants for those Metis outside Manitoba. It must be noted that in the implementation of both the Manitoba Act and the Dominion Lands Act, we were dealt with as individuals and not on a collective basis, as should have been the case.

Only after the Metis in the Saskatchewan Valley formed a second provisional government under Riel's leadership and waged a war of resistance against an invading Canadian army in 1885 did the federal government begin to act on its legislation. The process it chose to fulfill its obligations, a series of half-breed commissions to issue scrip in lieu of land to the Metis in the rest of the Prairies, Northeastern B.C. and the Mackenzie District was so replete with fraud, that the Supreme Court of Canada in 2003 depicted it as "a sorry chapter in our nation's history."

A 30-year battle in the courts over the unfulfilled Metis land grants promised by the Manitoba Act, which has been driven by the Manitoba Metis Federation, will reach the Supreme Court of Canada on December 13. The Métis National Council is an intervenor in this case.

This case will likely alter the way in which the federal government views the Metis, as the Manitoba Court of Appeal has already upheld certain principles that should have significant implications going forward.

effet particulièrement néfaste sur les communautés métisses eu égard à l'obligation de consultation et d'accommodement. Et à cause de cet état de choses, les entreprises privées font très peu de cas de nos intérêts lorsqu'elles planifient un projet important sur notre territoire.

S'agissant du peuple métis, votre comité devrait examiner en priorité la question des droits fonciers que détient le peuple métis en vertu des dispositions non respectées des deux lois fédérales qui reconnaissent ces droits : la Loi sur le Manitoba, de 1870, et la Loi des terres fédérales, de 1879.

L'article 31 de la Loi sur le Manitoba concédait un territoire de 1,4 million d'acres aux enfants des chefs de familles métisses pour l'extinction du titre indien sur les terres de la province. Il s'agissait là d'une disposition clé de l'entente négociée par le premier gouvernement provisoire métis, dirigé par Louis Riel, et le gouvernement Macdonald, en 1807. C'est ce qui a donné naissance à la Loi sur le Manitoba et à la création de la province du Manitoba dont la population, à l'époque, comptait 90 p. 100 de Métis. L'arrivée massive de colons de l'Ontario retarda de 10 ans la distribution de ces terres, si bien que la grande majorité des Métis ont quitté cette province qui, à l'origine, occupait une superficie minuscule.

Les Métis continuant à réclamer des titres sur leurs terres, le gouvernement a adopté la Loi des terres fédérales de 1879, qui accordait des concessions aux Métis établis à l'extérieur du Manitoba. Il est important de signaler ici que, pour la mise en oeuvre de la Loi sur le Manitoba aussi bien que pour celle de la Loi des terres fédérales, nous étions considérés comme des individus et non pas comme un peuple, comme cela aurait dû être le cas.

Ce n'est qu'après que les Métis de la vallée de la Saskatchewan ont constitué un deuxième gouvernement provisoire, sous la direction de Riel, et qu'ils ont résisté à l'invasion de l'Armée canadienne en 1885, que le gouvernement fédéral a commencé à donner suite à la loi qu'il avait adoptée. Pour s'acquitter de ses obligations, il a choisi de créer des commissions des Sang-Mêlé qui, au lieu de terres, ont délivré des certificats aux Métis établis ailleurs dans les Prairies, dans le nord-est de la Colombie-Britannique et dans le district de la Mackenzie, mais tout ce processus a été entaché de nombreuses fraudes, à tel point que la Cour suprême du Canada l'a décrit, en 2003, comme un « triste chapitre de l'histoire de notre nation ».

La bataille que la Manitoba Metis Federation mène depuis 30 ans pour faire reconnaître la validité des concessions promises aux Métis par la Loi sur le Manitoba et toujours pas accordées va se décider devant la Cour suprême du Canada le 13 décembre. Le Ralliement national des Métis est un intervenant dans cette affaire.

La décision qui en résultera modifiera certainement l'approche du gouvernement fédéral vis-à-vis des Métis, étant donné que la cour d'appel du Manitoba a déjà confirmé certains principes qui devraient avoir des conséquences importantes pour l'avenir.

It should also be noted that the Métis National Council and our governing member in Saskatchewan, Métis Nation — Saskatchewan, have filed a statement of claim in Northwest Saskatchewan regarding the unfulfilled land grants promised under the Dominion Lands Act. The Manitoba case will open the door to similar claims and litigation across our historic homeland in Western Canada where scrip was issued.

The continued exclusion of the Metis from the federal lands claims processes and test case funding to brings these claims forward surely deserves the scrutiny of this committee. Your recommendation for expanding the existing land claims process or establishing a new Metis claims commission to settle our claims would offer a useful alternative to costly litigation.

The federal abrogation of responsibility to deal with our land claims is part of a broader denial of constitutional responsibility for Metis. This federal position results in the exclusion of Metis from federal Aboriginal education and health care benefits. It underlies the federal government's refusal to date to take responsibility for compensating Metis victims of the residential school system, other than the small numbers who attended Indian residential schools recognized by the settlement agreement. On numerous occasions I have brought this to the attention of the committee and the Senate as a whole. Having attending a residential school in Saskatchewan I can attest to the horrors of that system and the anguish of hundreds of survivors — some of whom have already passed away and those still living in poor health — who have not received redress despite high hopes raised in the Prime Minister's apology.

Another priority issue for the Metis nation can be advanced through the scrutiny of this committee. It is our current initiative with the federal government to break the jurisdictional impasse and expand the relationship between Canada and the Metis nation in a practical way. The background to this is the Metis Nation Protocol between the Metis nation and the Government of Canada that was concluded in 2008. To date it has focused on economic development. Our work on economic development under Minister Strahl and now Minister Duncan has produced meaningful results and builds on the success of our Metis labour market and financial institutions over the past few decades.

The federal ministers and I have also been able to bring ministers from the five western-most provinces and senior officials into a process to develop a strategy for promoting greater and more effective Metis participation in economic development. This collaborative work has resulted in a series of federal and

Il faut également que vous sachiez que le Ralliement national des Métis et notre gouvernement de la Saskatchewan, Métis Nation — Saskatchewan, ont déposé une demande introductive d'instance dans le nord-ouest de la Saskatchewan eu égard à des concessions promises dans la Loi des terres fédérales et jamais accordées. L'affaire concernant les Métis du Manitoba va ouvrir la porte à d'autres revendications et à d'autres poursuites relativement à des terres situées sur notre territoire traditionnel dans l'Ouest du Canada et pour lesquelles des certificats ont été délivrés.

Votre comité se doit d'examiner les raisons pour lesquelles les Métis continuent d'être exclus du processus fédéral des revendications territoriales et du programme de financement des causes types, ce qui nous empêche de défendre nos intérêts. Il serait souhaitable que vous recommandiez notre inclusion dans le processus des revendications territoriales ou bien la création d'une nouvelle commission des revendications métisses, ce qui éviterait des poursuites judiciaires coûteuses.

Le refus du gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités à l'égard de nos revendications territoriales participe d'une position plus générale qui consiste à nier toute responsabilité constitutionnelle à l'égard des Métis, et qui se traduit par la non-admissibilité des Métis aux prestations accordées par le fédéral aux Autochtones en matière d'éducation et de soins de santé. Et c'est pourquoi le gouvernement fédéral continue de refuser d'assumer la responsabilité de l'indemnisation des victimes métisses du système des pensionnats, sauf pour le petit nombre de Métis qui ont fréquenté des pensionnats autochtones reconnus par l'accord de règlement. J'ai eu l'occasion, à de nombreuses reprises, de signaler ce problème au comité et au Sénat dans son ensemble. Ayant moi-même fréquenté un pensionnat en Saskatchewan, j'ai connu les horreurs de ce système et je peux témoigner des angoisses dont souffrent les centaines de survivants — certains sont déjà morts, et d'autres ont une santé précaire — qui n'ont toujours pas été indemnisés malgré les grands espoirs qu'ils nourrissaient depuis les excuses formulées par le premier ministre.

Votre comité devrait également s'intéresser aux démarches que nous avons entreprises, avec le gouvernement fédéral, pour sortir de cette impasse constitutionnelle et donner des assises plus concrètes à la relation entre le Canada et le peuple métis. Cela s'inscrit dans le cadre du Protocole avec la nation métisse, qui a été conclu avec le gouvernement du Canada en 2008. Jusqu'à présent, ce protocole a porté essentiellement sur le développement économique. À ce chapitre, des progrès ont été faits avec le ministre Strahl et maintenant le ministre Duncan, qui se traduisent par des résultats concrets et misent sur le dynamisme de notre marché du travail et de nos institutions financières au cours des dernières décennies.

Les ministres fédéraux et moi-même avons aussi réussi à réunir les ministres des cinq provinces les plus à l'ouest ainsi que des autres fonctionnaires pour essayer d'élaborer une stratégie favorisant une participation plus grande et plus efficace des Métis au développement économique. Cette collaboration a

provincial investments in Metis nation financial institutions, providing loan and equity capital to Metis entrepreneurs. We have benefited from the Prime Minister's strong interest in our issues — economic development in particular — during the three meetings he has had with me and other national Aboriginal leaders during the past three years. Shortly after the recent federal election, I proposed to the Prime Minister that we utilize the Metis Nation Protocol process to conclude accords on governance and economic development in order to accelerate the progress we have made to date.

The proposal is built on the mutual interests of the federal government and the Métis National Council in reducing the federal bureaucracy as it relates to Metis affairs, and strengthening the governance capacity of the Metis nation to administer and deliver important services such as economic development. It also builds on the efforts of the Metis nation to strengthen our governance at the national level with a new Metis nation constitution; a process supported by the federal government. It is our hope that the discussions on these accords that recently began with Minister Duncan will lead to new authorities and firmer fiscal arrangements.

We hope the new authorities — together with our existing democratic accountability and citizenship institutions — will shape a new Metis nation constitution that could be recognized under federal legislation as the source of self-government for the Metis nation.

This committee may be able to furnish valuable insight into how this legislation — or a Canada-Metis relations act as we propose — could be crafted. On that note I will await the opportunity to respond to questions.

Elizabeth Ford, Director of Health and Social Development, Inuit Tapiriit Kanatami: Thank you for the invitation to appear before you today.

I would like to congratulate the committee for taking the initiative to invite Canada's Aboriginal organizations to suggest issues that warrant your attention. I would also like to welcome the students from Nunavut. It is great to see you here.

I will start with a little history. As those of you who are able to attend our fortieth anniversary conference know, ITK was founded in 1971 by Inuit seeking to take political control of their land and resources. Our four regions — Nunavut, Nunavik in Northern Quebec, Nunatsiavut in Northern Labrador and the Inuvialuit settlement region of the Northwest Territories — have settled comprehensive, modern day land claims agreements that provide us with a set of tools for developing our lands and deriving benefits from the development of resources.

donné lieu à une série d'investissements fédéraux et provinciaux dans des établissements financiers de la nation métisse, ce qui a favorisé l'accès des entrepreneurs métis à des prêts et à des capitaux. Nous avons profité de l'intérêt qu'a manifesté le premier ministre pour les enjeux qui nous sont propres, notamment le développement économique, au cours des trois réunions que nous avons eues, lui, moi et les autres dirigeants autochtones au cours des trois dernières années. Après les dernières élections fédérales, j'ai proposé au premier ministre d'invoquer le Protocole avec la Nation métisse pour conclure des ententes de gouvernance et de développement économique, afin d'accélérer les progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent.

Cette proposition fait fond sur l'intérêt qu'ont à la fois le gouvernement fédéral et le Ralliement national des Métis à réduire la bureaucratie fédérale dédiée aux affaires des Métis, et à renforcer la capacité de la nation métisse d'administrer des services importants comme le développement économique. Cette proposition fait fond également sur les efforts que nous déployons au niveau national pour adopter une nouvelle constitution de la Nation métisse, efforts qui sont appuyés par le gouvernement fédéral. Nous espérons que les pourparlers que nous avons récemment entamés avec le ministre Duncan sur ce genre d'ententes aboutiront à la délégation de nouveaux pouvoirs et à l'adoption d'arrangements financiers plus fermes.

Nous espérons que les nouveaux pouvoirs qui nous seront délégués nous permettront, grâce à nos institutions démocratiques en matière de responsabilité et de citoyenneté, d'élaborer une nouvelle constitution de la nation métisse qui sera reconnue par une loi fédérale comme la source de l'autonomie gouvernementale de la nation métisse.

Votre comité pourrait également examiner comment élaborer une telle loi — que nous proposons d'appeler la loi sur les relations entre le Canada et les Métis. Cela dit, je suis prêt à répondre à vos questions.

Elizabeth Ford, directrice, Santé et développement social, Inuit Tapiriit Kanatami : Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui.

Permettez-moi de féliciter votre comité d'avoir pris l'initiative d'inviter les organisations autochtones du Canada à venir à vous proposer des sujets d'études. Je tiens également à saluer la présence d'étudiants du Nunavut, que je suis ravie de voir ici.

Je vais commencer par un bref rappel historique. Comme le savent ceux qui ont assisté à la conférence sur notre 40^e anniversaire, ITK a été fondé en 1971 par des Inuits qui voulaient détenir le contrôle de leurs terres et de leurs ressources. Nos quatre régions — Nunavut, Nunavik au nord du Québec, Nunatsiavut au nord du Labrador, et Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest — ont obtenu des règlements de leurs revendications territoriales globales qui nous donnent les outils nécessaires pour aménager nos terres et pour tirer profit de l'exploitation de nos ressources.

Today our work centres on ensuring Inuit interests are reflected on policies affecting the Arctic and to spearhead initiatives that unite our four regions. One recent example is our National Strategy on Inuit Education. A number of you were able to attend the launch of this document last spring.

That brings us to the topic of today's discussion. There is any number of research priorities involving Inuit and the Arctic this committee could usefully pursue in the coming months. They range from climate change to devolution of additional jurisdictional powers and revenues to Arctic regions. In these circumstances, choices are not obvious. However, my advice to you is to squarely address the core social problems confronting Inuit today. These social problems are not new. We have known for many years that Inuit lag far behind Canadians in a series of indicators of basic well being, educational achievement, life expectancy, access to adequate housing and employment levels; the list is long. Inuit lead the nation with respect to many disturbing indicators of social distrust, including suicide, infectious and chronic disease and violent crime. That list is also long. These problems do not exist because those in positions of responsibility want them to. They cannot be attributed to a single cause or some level of personal blame, yet in recent years it is possible to see some progress.

It is especially welcome for Inuit leaders of my generation to see so many young Inuit realizing impressive new educational achievements and acquiring breakthrough professional credentials. Canadians have taken note of imagination and creativity shown by Inuit over the past 40 years, enforcing the base of new governance structures and power-sharing in the four regions that make up the Inuit homeland.

Even as your committee deliberates, Inuit representatives are engaged in complex negotiations and undertakings surrounding participation in natural resource projects. These are all important things that give rise to optimism, but optimism should not cloud judgment. There is precious little reason to believe that a wait and see approach will work. Passivity will carry great risks for Inuit who will bear the firsthand consequences of social problems in our society, not just at some statistical level, but in our communities, families and homes.

What can this committee do? I urge you to commit yourselves to research three major areas. These are the same topics ITK has flagged in public presentations and correspondence with federal ministers regarding budget priorities. They are: Inuit education, health and housing. All three of these are important. We have a wealth of studies indicating the high degree of overlap in terms of

Aujourd'hui, nous nous employons principalement à nous assurer que les intérêts des Inuits sont pris en compte dans les politiques adoptées pour l'Arctique et à promouvoir des initiatives qui fédèrent nos quatre régions. Notre Stratégie nationale sur l'éducation des Inuits en est un exemple récent. Un certain nombre d'entre vous ont assisté au lancement de ce document, au printemps dernier.

Cela m'amène à l'objet de la réunion d'aujourd'hui. Il y a un certain nombre d'études fort utiles que votre comité pourrait entreprendre au sujet des Inuits et de l'Arctique, au cours des prochains mois. Comme les sujets vont du changement climatique à la dévolution de pouvoirs et de revenus supplémentaires aux régions de l'Arctique, il n'est pas facile de faire un choix. Je vous conseille toutefois de vous intéresser en priorité aux problèmes sociaux que connaissent actuellement les Inuits. Ces problèmes ne sont pas nouveaux. Nous savons depuis longtemps que les Inuits ont pris beaucoup de retard par rapport aux Canadiens à de nombreux égards, notamment en ce qui concerne le bien-être de base, le niveau d'instruction, l'espérance de vie, l'accès à un logement adéquat, le taux d'emploi, et j'en passe. De plus, c'est parmi les Inuits qu'on enregistre, au Canada, les taux les plus élevés de méfiance sociale, notamment de suicide, de maladies chroniques et infectieuses, et de crimes violents. Cette liste aussi est longue. Si ces problèmes existent, ce n'est pas parce que ceux qui sont au pouvoir le veulent. On ne peut pas leur attribuer une cause unique ou en imputer le blâme à certaines personnes en particulier, mais au cours des dernières années, on a quand même réussi à faire des progrès.

Il est particulièrement réconfortant pour les dirigeants inuits de ma génération de voir qu'aujourd'hui, un si grand nombre de jeunes Inuits accèdent à un niveau d'instruction impressionnant et se font remarquer par leur réalisations professionnelles. Les Canadiens ont pu constater que, depuis 40 ans, les Inuits ont fait preuve de beaucoup d'imagination et de créativité pour se doter de nouvelles structures de gouvernance et pour assurer la répartition des pouvoirs entre les quatre régions qui composent le territoire des Inuits.

À l'heure où votre comité poursuit ses délibérations, des représentants inuits participent à des négociations complexes au sujet de notre participation à des projets d'exploitation des ressources naturelles. Nous avons donc des raisons de nous montrer optimistes, mais cet optimisme ne doit pas fausser notre jugement. Ce n'est pas en restant dans l'expectative que nous allons progresser. La passivité est lourde de conséquences pour les Inuits qui souffrent directement des problèmes sociaux qui accablent notre société, et ce ne sont pas seulement des statistiques, ce sont des réalités pour nos communautés, nos familles et nos foyers.

Que peut faire votre comité? Je vous recommande vivement de vous intéresser à trois grands thèmes. Ce sont les mêmes thèmes que l'ITK a présentés lors de discussions publiques et dans sa correspondance avec des ministres fédéraux au sujet des priorités du budget. Ce sont : l'éducation, la santé et le logement des Inuits. Ces trois thèmes sont importants. Un grand nombre d'études

causes and effects, and how progress in one can reinforce progress in the others. We need to create a positive cycle of change. Without exception, every provincial and territorial premier and national Aboriginal leader is calling on Prime Minister Harper to hold a first ministers' meeting on Aboriginal education. This committee can usefully deliberate on why such a meeting is needed to turn around the low rates of high school graduation among Aboriginal students.

I know we Inuit have many ideas on this, for example, how the new National Strategy on Inuit Education can make best use of available resources and careful targeted use of new investment, and the central importance of the Inuit language in our education and skills development systems.

Similarly, in studying Inuit health, a number of sub-topics should have special prominence: the utter lack of appropriate mental health programs and services, including the lack of residential and non-residential treatment for those who are alcohol or drug dependent, and the sad, shameful reality that, as shown by recent studies in the *Canadian Medical Association Journal* and elsewhere, a very high proportion of Inuit families go hungry or are poorly nourished in any given year.

It takes no great insight to see the damage caused by these kinds of problems. A hungry child cannot easily succeed at school. An unsuccessful student cannot easily succeed in later life. A hungry adult cannot give children or aging parents the attention that they deserve.

With respect to housing, the trend lines are not moving in the right direction. As recently as October 21, a report on housing was tabled in the Nunavut Legislative Assembly identifying a housing shortage of 3,580 units. That is not a small number. For a jurisdiction with a small population, it is an extraordinary number.

The scale of the problem is not the only difficulty. Nunavut's housing minister reported to the legislative assembly that there will be no new money for housing from the federal government for the foreseeable future and that the current Canada Mortgage and Housing Corporation operating and maintenance funds for Nunavut will be cut steadily from \$23.9 million this year to zero in 2037.

Nunavut is but one example. The magnitude of the housing problems in Nunavut is replicated in every other Inuit region.

There is another topic that the committee might wish to consider in relation to Inuit and the Arctic. The ITK is now 40 years old. This anniversary was celebrated in public events held just a few weeks ago. It is good to look back and to learn

confirment la forte imbrication qui existe entre ces trois thèmes pour ce qui est des causes et des effets, si bien que les progrès réalisés dans un domaine ont des chances de se répercuter sur les autres. Il faut créer un cycle de changement positif. Tous sans exception, les premiers ministres provinciaux et territoriaux comme les dirigeants autochtones nationaux, demandent au premier ministre Harper d'organiser une rencontre des premiers ministres sur l'éducation des Autochtones. Votre comité pourrait réfléchir à l'importance d'une telle réunion pour faire en sorte qu'un plus grand nombre d'élèves autochtones terminent leur secondaire.

Les Inuits ont déjà beaucoup d'idées là-dessus, notamment pour que la Stratégie nationale sur l'éducation des Inuits optimise les ressources disponibles et cible minutieusement les nouveaux investissements, sans parler de l'importance cruciale de la langue inuite dans nos systèmes d'éducation et de développement des compétences.

S'agissant de la santé des Inuits, il faudrait accorder une attention toute particulière à un certain nombre de sous-thèmes, comme l'absence totale de programmes et de services appropriés de santé mentale, notamment l'absence de traitement en établissement et hors établissement pour ceux qui ont des problèmes de dépendance à l'alcool et aux drogues, ainsi que la sous-alimentation et la malnutrition chez un pourcentage très élevé de familles inuites, comme l'ont tristement confirmé de récents articles parus dans le *Canadian Medical Association Journal* et ailleurs.

Pas besoin d'avoir la tête à Papineau pour comprendre les ravages que peuvent causer ce genre de problème. Un enfant qui a faim a du mal à bien travailler à l'école. Un étudiant qui rate ses études a du mal à trouver un métier plus tard. Un adulte qui a faim ne peut pas donner à ses enfants ou à ses parents âgés les soins dont ils ont besoin.

S'agissant du logement, les tendances ne sont pas bonnes. Un rapport sur le logement, déposé le 21 octobre dernier à l'assemblée législative du Nunavut, indiquait que la pénurie de logements s'élevait à 3 580 unités. Ce n'est pas rien. En fait, pour une population aussi petite que la nôtre, c'est un chiffre astronomique.

L'ampleur du problème n'est pas la seule difficulté. Le ministre du logement du Nunavut a annoncé à l'assemblée législative que le gouvernement fédéral ne verserait pas de nouveaux crédits pour le logement dans un avenir rapproché, et que le budget de fonctionnement et d'entretien de la Société canadienne d'hypothèque et de logement pour le Nunavut, qui est actuellement de 23,9 millions de dollars, serait progressivement éliminé d'ici à 2037.

Le Nunavut n'est qu'un exemple. La pénurie de logements est aussi grave dans toutes les autres régions inuites.

Il y a un autre sujet que votre comité pourrait envisager d'étudier en ce qui concerne les Inuits et l'Arctique. L'ITK a maintenant 40 ans. Nous avons célébré cet anniversaire il y a tout juste quelques semaines, dans le cadre de plusieurs manifestations

from looking back, but in learning from the past, we must have the courage to apply those lessons to the future. In the spirit of ITK's fortieth anniversary, this committee might wish to examine the question of what kind of relationship the Parliament and Government of Canada, indeed the people of Canada, would like to build with the Inuit of Canada and of the circumpolar world over the next 40 years. Equally important, how would you propose to build that relationship?

Parliament and parliamentary committees have a role in the generation of new ideas, new ways of looking at things, and new projects that respect our common values and appeal to our shared hopes. You are in the hope business as well as the reality check business, and rightly so. Considering where Inuit and other Canadians should be in 40 years and how to get there would be a worthy project for you and for us.

In all of these research proposals you would have the full support and assistance of ITK. Thank you for your attention.

The Deputy Chair: Thank you very much, panellists, for your presentations.

I feel like it is kind of an historic moment to have leaders from our three national organizations in the room. At the same time, we have the youth, who are emerging leaders. They are getting to hear your ideas from the three different organizations and you will be getting to hear what they have to say when it is their turn.

With that remark, we will turn to questions or comments from the senators.

Senator Campbell: Welcome, witnesses. Welcome to the young men and women who are here. You have achieved something that I have not seen in almost six years. You have lowered the median age of this committee to somewhere into the 30 range, which is not an easy thing to do in the Senate. It is truly great to see this room packed and to see the young people here participating.

I have three questions, one for each witness.

Mr. Jock, you were talking about reacting to emergencies. Within the last week or two — and I wish I could remember the name of the community, but it is in Northern Ontario — a community declared an emergency, and it was a widespread emergency. It was lack of housing, no schooling, and no sewage. It was ongoing.

First, why would your community experience a delay in someone responding to that emergency? Second, is it a delay or is it neglect on the part of those people who are responsible within government to ensure that communities are healthy?

Mr. Jock: That is an excellent question and observation.

publiques. Il est toujours bon de revenir un peu en arrière et de tirer des leçons du passé, mais il faut que nous sachions appliquer ces leçons pour l'avenir. Dans la foulée du 40^e anniversaire de l'ITK, votre comité pourrait étudier quel type de relation le Parlement et le gouvernement du Canada, c'est-à-dire la population canadienne, aimeraient établir avec les Inuits du Canada et avec le monde circumpolaire au cours des 40 prochaines années. Il sera alors tout aussi important d'examiner comment cette relation doit être établie.

Le Parlement et les comités parlementaires sont là pour générer de nouvelles idées, de nouvelles façons de voir les choses, de nouveaux projets qui respectent nos valeurs communes et qui répondent à nos aspirations communes. Votre rôle consiste à la fois à entretenir l'espoir et à faire face à la dure réalité. Je pense que ce serait un beau sujet d'étude, pour vous, que d'examiner ce que devrait être, dans 40 ans, la relation entre les Inuits et les autres Canadiens.

Je peux vous assurer que, pour tous ces projets de recherche, vous aurez le soutien total de l'ITK. Je vous remercie de votre attention.

La vice-présidente : Je remercie vivement tous les témoins de ce groupe des exposés qu'ils nous ont présentés.

La présence dans cette salle des dirigeants de trois organisations nationales me donne l'impression de vivre un moment historique. En plus, nous avons les représentants des jeunes, qui sont les futurs dirigeants. Ils ont écouté les dirigeants des trois grandes organisations et vous, vous écouterez ce qu'ils ont à nous dire, quand ce sera leur tour.

Cela dit, nous allons passer aux questions et aux commentaires des sénateurs.

Le sénateur Campbell : Je souhaite la bienvenue à tous les témoins, y compris aux jeunes gens, hommes et femmes, qui sont ici. Vous avez réussi à faire quelque chose que je n'ai jamais vu en près de six ans. Vous avez abaissé l'âge médian de ce comité autour de 30 ans, ce qui n'est pas chose facile au Sénat. C'est extraordinaire de voir cette salle pleine de jeunes qui sont venus participer à nos délibérations.

J'ai trois questions à poser, une pour chaque témoin.

Monsieur Jock, vous avez parlé des secours d'urgence. Il y a une ou deux semaines — je ne me souviens malheureusement pas du nom de la communauté, mais c'est dans le Nord de l'Ontario —, une communauté a déclaré se trouver dans une situation d'urgence généralisée. Pas assez de logements, pas assez d'école, pas assez d'eau potable. Ça dure depuis un certain temps.

Premièrement, comment se fait-il que les secours tardent à arriver dans votre communauté? Deuxièmement, est-ce du retard ou de la négligence de la part de ceux qui, au gouvernement, ont la responsabilité de veiller à ce que les conditions sanitaires des communautés soient adéquates?

M. Jock : C'est une excellente question.

The community is Attawapiskat. Part of the issue is multiple jurisdictions that affect First Nations. This was also alluded to by President Chartier.

The province is actually the one that would trigger and carry out the evacuation. The federal government would be responsible, then, for reimbursing and paying for it. What happens at times is that there is a delay on behalf of the parties in terms of coming and addressing those issues. Part of it is that jurisdictional lack of clarity.

We think that something like Jordan's Principle, legislation that was enacted for child welfare, should be enacted for emergencies, and that action should be taken quickly and the funding element looked at later.

There really is no reason for delay where people's individual and collective health and safety are an issue. We need to cut through those issues, find a way to trigger action quickly, and to do so in a way that makes sense for individual people and for communities such as this.

Senator Campbell: When I talk about neglect, what I am talking about is that we allow communities to reach a point where you have to call an emergency. It would seem that the very reasons for these emergencies — no school, terrible housing — no one woke up one morning and this community was in that kind of shape. I am talking about the ongoing neglect that leads to that emergency. When it comes to an emergency, the Mayor of Toronto can call out the army for a snowstorm. This is the difficulty that I have.

My next question is to Mr. Chartier. Is there any cooperation going on between the First Nations, AFN, and the Inuit and the Metis when it comes to dealing with what would seem to be like issues with the federal government and government in general?

Mr. Chartier: Thank you for that question.

We do not work on a sustained basis on collaborative approaches, but we do meet occasionally as three leaders in a leaders' summit discussing critical issues. Currently we are dealing with the issue of health, collectively. We do that on occasion with areas that are pressing. The short answer is yes, we do collaborate and have leader summits on occasion. We have that kind of relationship.

Senator Campbell: Do you not think that a united front would be more helpful to all parties? I do not have any difficulty understanding the differences of the founding nations. I do not have any difficulty with that. However, in terms of the areas of health, education, and land, these would seem to be three issues that affect all three of the organizations.

Mr. Chartier: Again, we deal on a periodic basis with issues collectively, but we do have our own mandates that we concentrate on. When necessary, there is support.

Le nom de la communauté est Attawapiskat. Le problème est en partie causé par la multiplicité des compétences qui s'exercent lorsqu'il est question des Premières nations. Le président Chartier y a également fait allusion.

Normalement, c'est à la province qu'il incombe d'ordonner et d'exécuter l'évacuation. Ensuite, le gouvernement fédéral a la responsabilité de rembourser la province. Il arrive que les différentes parties en cause tardent à prendre les décisions nécessaires. C'est attribuable en partie au fait que les responsabilités sont mal définies.

Nous estimons que, pour les situations d'urgence, on devrait adopter une loi comme celle qu'on a adoptée pour les services à l'enfance à la suite du cas Jordan, et que les secours devraient être organisés le plus rapidement possible, avant même qu'on ait déterminé les arrangements financiers.

On ne peut pas attendre quand la santé et la sécurité des gens sont en jeu. Il faut trouver les moyens d'intervenir plus rapidement, de façon à répondre adéquatement aux besoins de ces gens et de ces communautés.

Le sénateur Campbell : Quand je parle de négligence, je veux dire qu'on laisse les communautés se retrouver dans une situation telle qu'il faut appeler les secours d'urgence. Si cette situation d'urgence est attribuable à l'absence d'écoles et à des conditions de logements épouvantables, ça ne s'est pas produit du jour au lendemain. Il faut donc parler de la négligence dont on a fait preuve pendant un certain temps, jusqu'à ce que cette communauté se retrouve dans une situation d'urgence. Quand une grosse tempête de neige s'abat sur Toronto, le maire de la ville peut faire appel à l'armée. C'est ce que je ne comprends pas.

J'aimerais poser ma deuxième question à M. Chartier. Lorsque vous avez des dossiers à régler avec le gouvernement fédéral et n'importe quel autre gouvernement, en discutez-vous avec les Premières nations, l'APN, les Inuits et les Métis?

M. Chartier : Je vous remercie de votre question.

Nous ne collaborons pas de façon régulière, mais les dirigeants des trois organisations se rencontrent à l'occasion pour discuter de dossiers cruciaux. Par exemple, en ce moment, nous discutons ensemble de tout le dossier de la santé. Nous le faisons à l'occasion, pour des dossiers prioritaires. Donc, la réponse à votre question est oui, nous collaborons et avons des rencontres au sommet à l'occasion. Cette relation existe bel et bien.

Le sénateur Campbell : Ne pensez-vous pas que vous auriez intérêt à faire front commun? Je comprends tout à fait qu'il y ait des différences entre les nations fondatrices, mais quand il s'agit de santé, d'éducation et de terres, il me semble que ces trois dossiers concernent vos trois organisations.

M. Chartier : Comme je vous l'ai dit, nous nous rencontrons à l'occasion pour discuter ensemble de certains dossiers, mais nous nous concentrons sur nos propres mandats. Lorsque cela est nécessaire, les autres nous appuient.

Senator Campbell: Third, but certainly not last, to Ms. Ford, we will be coming out with an education statement relatively soon. We have done a fairly intensive study. I hope that some of the things that flow from that will address some of the issues that you had.

I missed one thing: CMHC, \$23.9 million. What was that for?

Ms. Ford: That is for the operation and maintenance funds.

Senator Campbell: That is for the housing in Nunavut?

Ms. Ford: Yes.

Senator Campbell: It is going to zero?

Ms. Ford: Yes, in the year 2037.

Senator Campbell: Can you tell me the rationale behind it going to zero? Will it be the sun is going to shine in 2037? Everyone will be in a nice home; there will be no problem?

Ms. Ford: I am not sure what the reasoning is behind that. It would be nice if in 2037 we did not need it, but I do not see that happening.

Senator Campbell: Was there any kind of negotiation that went on between CMHC and the Government of Nunavut or the Inuit?

Ms. Ford: No, not that I am aware of.

Senator Meredith: I also want to echo the comments of my colleague with respect to the youth in this room. It is refreshing. I was telling the senator that we are encouraged when we see young people in these proceedings. Many times sessions are had and you are not here. Welcome again to this committee.

Mr. Jock, you mentioned economic development. As someone who was a business person for 20-odd years, I believe in entrepreneurship. I believe in opportunities being created, for our youth especially, and opportunities given to them to start their own businesses and to be able to sustain themselves rather than being dependent on the system.

What mechanisms are in place? What are you doing with respect to encouraging private sector investments and so forth? Can you elaborate on that for us?

Mr. Jock: Yes. I would offer two comments. First, the First Nations communities are situated next to billions of dollars of potential resource development activities. Part of what the Assembly of First Nations views as an important area of development is that First Nations communities should be much more an intrinsic part of any business development of any of those resources. Rather than being an afterthought or someone who then gets to review proposals about pipelines, projects or mines, First Nations are actually on the ground floor and are seen as viable partners in the process. I think you do see some

Le sénateur Campbell : Je m'adresse enfin à Mme Ford pour lui dire que nous allons bientôt publier un document sur l'éducation. Nous avons fait une étude approfondie de la question, et j'espère que certaines de nos recommandations répondront aux problèmes que vous avez mentionnés.

Il y a une chose que je n'ai pas bien comprise : la SCHL et les 23,9 millions de dollars. C'est le budget de quoi?

Mme Ford : Le budget de fonctionnement et d'entretien.

Le sénateur Campbell : Pour le logement au Nunavut?

Mme Ford : Oui.

Le sénateur Campbell : Et ce budget va disparaître?

Mme Ford : Oui, en 2037.

Le sénateur Campbell : Pouvez-vous m'expliquer pourquoi? Le soleil va-t-il tout d'un coup briller en 2037? Chacun aura un beau logement, et il n'y aura plus de problème?

Mme Ford : Je ne sais pas vraiment pourquoi. Ce serait bien que nous n'en n'ayons plus besoin en 2037, mais ça m'étonnerait.

Le sénateur Campbell : Y a-t-il eu des négociations entre la SCHL et le gouvernement du Nunavut ou les Inuits?

Mme Ford : Non, pas que je sache.

Le sénateur Meredith : Moi aussi je me réjouis qu'il y ait autant de jeunes dans cette salle. Ça fait du bien. Je disais justement au sénateur que c'est encourageant de voir autant de jeunes gens participer à nos délibérations. Nous avons souvent des réunions sans que des jeunes soient là. Encore une fois, bienvenue dans notre comité.

Monsieur Jock, vous avez parlé de développement économique. J'ai travaillé dans l'entreprise privée pendant une vingtaine d'années, et je crois beaucoup à l'esprit d'entreprise. Je crois qu'il faut créer des débouchés, pour nos jeunes en particulier, pour qu'ils puissent démarrer leurs propres entreprises et être ainsi en mesure de subvenir à leurs propres besoins, plutôt que de dépendre du système.

Quels sont les mécanismes qui sont en place? Que faites-vous pour encourager les investissements du secteur privé? Pouvez-vous nous dire quelques mots là-dessus?

M. Jock : Oui. Je ferai deux observations. Premièrement, les communautés des Premières nations sont situées à proximité de milliards de dollars de revenus susceptibles de provenir de l'exploitation des ressources. L'un des objectifs que l'Assemblée des Premières Nations poursuit activement, c'est de faire en sorte que les communautés des Premières nations participent de façon plus systématique aux projets commerciaux d'exploitation de ces ressources. Plutôt que d'être consultées après coup, une fois que les projets de pipelines, de constructions ou de mines sont prêts, les Premières nations doivent faire partie du projet dès le départ,

companies moving in that direction. That model will start generating huge amounts of economic opportunity.

Once those ventures are done in a way that makes sense and are sustainable and respect the environment, I think that will then create all of the related services that are there, individual businesses, service agencies, service businesses such as supply, et cetera.

Part of the interest of AFN is ensuring that First Nations are really part of those discussions and that the discussion occurs early and often. The other parts of economic development really relate to ensuring that we have the skills, the training and the access to education so that our youth get the degrees in business and the experiences to support their interests and give them the tools to participate fully in economies.

We have several areas of interest that we do focus on. This underpins a lot of the discussion about certainty, moving forward and new ways of partnership and so on.

Senator Meredith: I have another question to you, Mr. Jock, in terms of the collaboration around the sharing of the revenues from natural resources. We talked about land claims and the fact that in British Columbia now there is a shift away from the settlements and agreements that are in place or should be negotiated, and seeing these resources and this attraction of investors to develop these lands and the resources. Ms. Ford made a point about the three pillars of education, health and housing, and Mr. Chartier said the same thing, with respect to those areas being developed when you have the resource in place. Again, it goes back to leadership and that collaboration of the leaders being willing to work together to ensure that this happens.

Has there been any resistance to that? What are your thoughts on moving forward in that direction in that there are no full agreements in place? They are still being negotiated but yet you want to see the economic development take place.

Mr. Jock: I have two comments. First, any government, and you see this in all the governments across Canada, needs a sustainable funding base. If you are to deal with your education and health needs, there are certain rates of growth that are there regardless of who is delivering it. Those rates of growth for First Nations communities have been at 2 per cent when in fact provinces are at 6 per cent and the new discussions on the health accord are 6.6 per cent.

With our population growing in the fashion that it is, obviously there is a growing gap that needs to be dealt with. That is what I talked about in terms of sustainable funding. All of the local capacity in the world cannot help you if the sustainable base is not created and maintained.

et être considérées comme de véritables partenaires dans tout le processus. Il y a déjà des entreprises qui s'orientent dans cette direction. Ce modèle va permettre de créer une multiplicité de débouchés économiques.

Une fois que ces projets seront menés à bien d'une façon sensée, durable et respectueuse de l'environnement, je pense qu'ils attireront tous les services connexes nécessaires, les entreprises privées, les agences de services, les entreprises de services comme les approvisionnements, et cetera.

L'APN veut que les Premières nations fassent vraiment partie des discussions, et que les discussions aient lieu dès le début et à un rythme soutenu. Pour ce qui est des autres aspects du développement économique, nous devons nous assurer que nous avons les compétences, la formation et l'accès à l'éducation, afin que nos jeunes obtiennent les diplômes commerciaux et les expériences dont ils auront besoin dans la profession qu'ils ont choisie, et afin qu'ils aient les outils nécessaires pour participer pleinement à l'activité économique.

Nous nous intéressons donc à plusieurs aspects de cette question, qui joue un grand rôle pour la sécurité de notre avenir et les nouvelles formes de partenariat que nous pourrions nouer.

Le sénateur Meredith : J'aimerais vous poser une autre question, monsieur Jock, au sujet du partage des revenus provenant des ressources naturelles. Nous avons parlé des revendications territoriales, et du fait qu'en Colombie-Britannique, on délaisse un peu le modèle des ententes et des accords, conclus ou à conclure, vu que ces ressources attirent des investisseurs prêts à les exploiter. Mme Ford a parlé des trois piliers que sont l'éducation, la santé et le logement, et M. Chartier a dit à peu près la même chose au sujet des ressources qui sont exploitées dans certaines régions. On en revient encore à la question du leadership et de la collaboration entre les dirigeants, qui doivent travailler ensemble pour atteindre cet objectif.

Avez-vous rencontré de la résistance à ce sujet? Pensez-vous pouvoir progresser à ce niveau-là même s'il n'y a pas encore d'ententes signées? Elles sont en cours de négociation, mais vous voulez que le développement économique se fasse sans tarder.

M. Jock : J'ai deux remarques à faire. Premièrement, n'importe quel gouvernement, et c'est le cas de tous les gouvernements au Canada, a besoin d'un financement de base stable. Quand on parle d'éducation et de santé, les taux de croissance sont fixés quel que soit le gouvernement qui assure les services. Pour les communautés des Premières nations, ces taux de croissance sont de 2 p. 100 alors que pour les provinces, ils se situent à 6 p. 100 et qu'on envisage même, dans les nouvelles négociations de l'accord sur la santé, des taux de croissance de 6,6 p. 100.

Avec l'augmentation démographique que nous connaissons dans nos communautés, l'écart ne fait que se creuser. C'est pour ça que j'ai parlé de financement viable. Vous avez beau avoir toute la capacité locale nécessaire, si vous n'avez pas un financement de base stable, vous ne pouvez rien faire.

Second, there is opportunity for resource revenue-sharing and other ways to generate new opportunities, but Attawapiskat is a good example. They are situated in the ring of fire, which is perhaps one of the richest resource opportunities in the world, but they are in this circumstance so they need to participate and find ways of being part of these developments so that they are not the poorest in the richest aspect or richest opportunity in Canada.

Those two elements are important to consider when looking at how these future government should develop relations, how should they be situated and how could they be assisted and empowered to participate fully in such interests.

Senator Meredith: Ms. Ford, you talked about the health of the young people, especially in terms of breakfast programs and the kind of programs that help to feed the youth so that they are alert when they go to school. What kinds of programs do you have in place? You have ideas around education. Will you elaborate on those? We are doing the study from K to 12 on First Nations education. Can you elaborate for me how you are dealing with your current system and what some of the shortfalls are in terms of us having more ammunition to put in our report?

Ms. Ford: In all regions it is a challenge. We do have the new education strategy that was signed on by the leaders and by the provinces and territories. It will be a challenge because you will not have one equal education system across Inuit Nunangat, the four regions. We are dealing with two provinces and two territories. However, there are some things that will help. Right now the focus in starting off is in implementing this strategy. That would focus first on early childhood education and on mobilizing parents.

In terms of moving forward for Inuit education, we do have a strategy developed by Inuit regions and by the relevant provinces and territories that have signed on. It would be to support the strategy that was developed in partnership.

Again, it is different among the four regions, because it is two provinces and two territories, and the responsibility for education is through the provinces and territories. We want to work closely with them to ensure that those programs are in place, early childhood development being a big part of that.

It is great to see that all of these students are here and that they are attending Nunatsiavut. We do have a lot more graduates, but we still have the challenge of getting students to graduate from high school. The focus will be on getting them through the high school process and on to post-secondary.

Senator Meredith: What is your graduation rate now?

Deuxièmement, pour ce qui est des possibilités de partage des revenus provenant des ressources et des autres façons de créer de nouveaux débouchés, Attawapiskat en est un bon exemple. Cette communauté est située sur la ceinture de feu de l'Ontario, soit l'une des zones potentiellement les plus riches du monde, mais, dans la situation actuelle, il faut qu'elle trouve le moyen de participer à toutes les activités qui se développent, afin de ne pas se retrouver comme le parent pauvre de la zone la plus riche du Canada.

Ce sont deux éléments qu'il importe de prendre en considération quand on essaie de déterminer quel type de relations ces futurs gouvernements devraient établir, à quel niveau elles devraient se situer et comment on pourrait encourager une plus grande participation des communautés à de tels projets.

Le sénateur Meredith : Madame Ford, vous avez parlé de la santé des jeunes, notamment des programmes de petits-déjeuners et des autres programmes d'alimentation qui aident les enfants à mieux travailler à l'école. Quels programmes existe-t-il à l'heure actuelle? Vous avez des idées en matière d'éducation, pourriez-vous nous en dire quelques mots? Vous êtes en train de faire une étude sur l'éducation des Premières nations, de la maternelle à la 12^e année. Pouvez-vous me dire comment ça se passe avec le système actuel, quelles en sont les lacunes, afin que nous ayons davantage de munitions pour notre rapport?

Mme Ford : Pour toutes les régions, c'est un véritable défi. Nous avons une nouvelle stratégie sur l'éducation qui a été signée par nos dirigeants, par les provinces et par les territoires, et c'est un défi pour nous parce que le système d'éducation n'est pas le même dans tout le Nunangat, les quatre régions inuites. Nous traitons avec deux provinces et deux territoires. Mais il y a quand même des choses qui vont nous aider. Pour l'instant, on en est à la mise en oeuvre de cette stratégie, et on va se concentrer d'abord sur l'éducation préscolaire et sur la mobilisation des parents.

S'agissant de l'éducation des Inuits, nous avons une stratégie qui a été élaborée par les régions inuites et par les provinces et territoires qui l'ont signée. L'objectif est d'appuyer la stratégie qui a été élaborée en partenariat.

Là encore, la stratégie n'est pas la même entre les quatre régions, car nous avons affaire à deux provinces et à deux territoires, et ce sont les provinces et les territoires qui sont responsables de l'éducation. Nous voulons travailler en étroite collaboration avec eux, afin de nous assurer que ces programmes sont mis en place, les programmes préscolaires en étant un élément important.

Je me réjouis de voir tous ces étudiants ici, sachant qu'ils vont à Nunatsiavut. Nous avons pas mal de diplômés, la difficulté, c'est d'amener les élèves à terminer l'école secondaire. Nous devons donc nous employer à convaincre les étudiants de terminer le secondaire et à poursuivre des études postsecondaires.

Le sénateur Meredith : Quel est le pourcentage d'élèves qui terminent leur secondaire?

Ms. Ford: It is 25 per cent.

Senator Meredith: It is lower, then. Thank you.

Senator Sibbeston: I would like to ask Mr. Chartier about the Metis residential school situation. I heard him talk about it this past summer when we were at the residential school conference in Inuvik as well as on a number of other occasions. He has raised the situation of Metis people not being recognized or given compensation for having been in residential school in the early years. Everyone knows that the federal government has dealt with the Indian residential school situation. There has been some compensation paid to students of Indian residential schools.

Mr. Chartier, could you give us a brief background of the residential schools that the Metis attended? Why do you feel that the Metis have not been included in the residential school settlement?

Mr. Chartier: It essentially comes down to the issue of jurisdiction. The federal government takes the position that it will not provide services to the Metis as a people because our so-called Aboriginal title to land was extinguished. After 1900 they were basically hands off.

The school for Aboriginal children at Île-à-la-Crosse in Northwest Saskatchewan burned down in 1906. A treaty was signed with the Dene and the Cree, and the Metis were distributed scrip. At that point, the church built a new school down the river at Beauval and the school at Île-à-la-Crosse was rebuilt. The treaty kids went to Beauval and the Metis kids continued going to at Île-à-la-Crosse.

From that point forward, there were only minimal payments from the federal government, mainly the federal family allowance. The church had to find ways to make money to keep the Metis kids. In a sense, it has a double negative effect on us. First, the federal government said that because we were Metis they would not provide the church any monies other than the family allowance. We suffered because of the lack of food, while at the Indian residential school they had resources to support the children.

Now that the settlement agreement has come, the federal government is saying that because it was a church run school and not a federally funded school, they will not deal with us. Therefore, we are punished again because of that negative federal action in the first place.

I was there on the floor of the House of Commons when the Aboriginal people received an apology from the government. I went to support those Aboriginal people and the small number of Metis who were fortunate enough to go to an Indian residential school rather than a Metis residential school.

Mme Ford : Vingt-cinq pour cent.

Le sénateur Meredith : C'est plus faible, donc. Merci.

Le sénateur Sibbeston : J'aimerais poser une question à M. Chartier au sujet des Métis et des pensionnats. Je l'ai entendu lorsqu'il a pris la parole, l'été dernier à Inuvik, à une conférence sur les pensionnats, ainsi qu'à plusieurs autres occasions. Il a dit que des Métis n'avaient pas reçu d'indemnisation pour leur séjour dans des pensionnats. Tout le monde sait que le gouvernement fédéral a réglé la question des pensionnats indiens, et que ceux qui ont fréquenté ces pensionnats ont reçu une indemnisation.

Monsieur Chartier, pourriez-vous nous dire quelques mots sur les pensionnats que les Métis ont fréquentés? Pourquoi, à votre avis, les Métis ont-ils pas été inclus dans le règlement sur les pensionnats?

M. Chartier : C'est essentiellement une question de sphère de compétence. Le gouvernement fédéral estime qu'il n'a pas de services à fournir au peuple Métis parce que nos titres autochtones sur les terres sont soi-disant éteints. Depuis 1900 à peu près, il s'en lave les mains.

L'école pour les enfants autochtones d'Île-à-la-Crosse, dans le nord-ouest de la Saskatchewan, a brûlé en 1906. Un traité a été signé avec les Dénés et les Cris, mais les Métis ont reçu des certificats. Sur ces entrefaites, l'église a construit une nouvelle école en aval de la rivière, à Beauval, et l'école d'Île-à-la-Crosse a été reconstruite. Les enfants couverts par le traité sont allés à l'école de Beauval, et les enfants métis ont continué d'aller à l'école d'Île-à-la-Crosse.

À partir de ce moment-là, le gouvernement fédéral n'a versé que des paiements minimums, essentiellement l'allocation familiale fédérale. L'église a donc dû trouver de l'argent ailleurs pour garder les enfants métis. Dans un certain sens, cela a eu un effet doublement négatif sur nous. Premièrement, le gouvernement fédéral a décrété que, étant donné que nous étions Métis, il ne verserait plus rien d'autre à l'église que les montants d'allocations familiales. Nous en avons souffert parce que nous n'avions pas assez à manger, alors que dans les pensionnats indiens, ils avaient les ressources suffisantes pour subvenir aux besoins des enfants.

Maintenant qu'un règlement a été conclu, le gouvernement fédéral prétend que, étant donné que l'école était gérée par une église et non pas financée par le fédéral, il ne nous doit rien. Nous sommes donc doublement punis à cause de cette première décision négative de la part du gouvernement fédéral.

J'étais présent dans la Chambre des communes lorsque les peuples autochtones ont reçu les excuses du gouvernement. Je tenais à manifester mon soutien aux Autochtones et au petit nombre de Métis qui avaient eu la chance d'aller dans un pensionnat indien plutôt que dans un pensionnat métis.

We are not covered by the apology, the settlement agreement or the mandate of the Truth and Reconciliation Commission. In the end, it is the Government of Canada as “the government” that is responsible for all schools, regardless of who ran them, because they were all run under the same policy of assimilation.

Since then we have attempted to talk to the province of Saskatchewan about that one school. We have tried to get the federal government, the province and the survivors of that school together at the table on a tripartite basis. We received a letter earlier this year from the provincial government saying that their cabinet looked at it but they will not accept any responsibility, so we have to go to the court. We are told to go to the court and, of course, we have no resources to do so.

Senator Sibbeston: I am certainly interested in learning more about the situation of the Metis. In order to assist us and our committee, would you send us information regarding this? If you could, reiterate the background and tell us why you feel that the federal government ought to have taken some responsibility for the schools. If you could provide this committee with that information it would be very helpful.

Mr. Chartier: We will. I have raised this in previous hearings. I wrote a letter on October 14, 2009, to Speaker Kinsella. I received a response on April 28, 2010, from the Honourable Senator St. Germain. We asked that the Senate pursue a process to address the exclusion of Metis people who attended residential schools from compensation along the lines of that offered by Indian residential schools agreements. The letter says: “While we are currently engaged in other legislative and policy work, the committee hopes that it may be in a position to review the recommendations more closely at a later date.”

I think the later date is here. I am here again because we were asked to come and offer our opinion on what the committee should be studying. We are resubmitting this. Hopefully, through the leadership of this committee, this matter will start to be addressed.

Senator Sibbeston: As there are some new senators on the committee, it would still be useful if you could forward us any information. I have not seen any of the correspondence, so I would be interested in receiving whatever documents you have with regard to this issue.

Mr. Chartier: Certainly.

Senator Demers: Thank you very much for coming here tonight. We do care. I am very impressed. It is great that you brought these young men and women here tonight. They are very well behaved. I do not know if someone told them to behave like that. You can see that they are not bored; they are listening. Whoever was the coach of these kids did a great job.

Nous ne sommes pas inclus dans ces excuses, ni dans le règlement qui a été conclu, ni dans le mandat de la Commission de vérité et de réconciliation. En fin de compte, c'est le gouvernement du Canada, lequel représente « le gouvernement », qui est responsable de toutes les écoles, quels qu'en aient été les administrateurs, car elles appliquaient toutes la même politique d'assimilation.

Depuis, nous avons essayé de faire des démarches auprès de la province de la Saskatchewan au sujet de cette école. Nous avons essayé de réunir le gouvernement fédéral, la province et les survivants de cette école autour d'une même table, sur une base tripartite. Le gouvernement provincial a nous envoyé une lettre il y a quelques mois nous disant que ses ministres avaient examiné la situation mais que ce n'était pas leur responsabilité, si bien qu'il ne nous reste plus qu'à nous adresser aux tribunaux. Malheureusement, nous n'avons pas les ressources pour le faire.

Le sénateur Sibbeston : J'aimerais bien en savoir plus sur la situation des Métis. Pourriez-vous nous envoyer plus de précisions à ce sujet, car cela nous serait certainement utile? Je vous invite à réitérer ce que vous venez de nous dire et à nous expliquer pourquoi, à votre avis, le gouvernement fédéral devrait assumer une certaine responsabilité en ce qui concerne les pensionnats. Je vous en remercie d'avance, car ça nous sera certainement très utile.

M. Chartier : Nous le ferons. J'ai déjà soulevé la question lors d'audiences précédentes. Le 14 octobre 2009, j'ai adressé une lettre au président Kinsella. J'ai reçu une réponse le 28 avril 2010, du sénateur St. Germain. Nous demandions que le Sénat examine pourquoi le gouvernement n'a pas offert aux Métis qui ont fréquenté des pensionnats des indemnités semblables à celles qu'il a accordées dans le cadre des ententes sur les pensionnats indiens. La lettre disait expressément : « Nous travaillons actuellement sur d'autres projets de loi, mais notre comité espère être en mesure d'examiner de près vos recommandations à une date ultérieure. »

La date ultérieure, c'est maintenant. Je suis ici parce que vous m'avez invité à venir vous faire des suggestions sur des sujets d'études pour votre comité. Nous vous soumettons donc encore une fois les mêmes recommandations, en espérant que, dans votre sagesse, vous déciderez de les prendre en compte.

Le sénateur Sibbeston : Étant donné que certains sénateurs ne sont pas membres de ce comité depuis très longtemps, il serait utile que vous nous fassiez parvenir toutes ces informations. Je n'ai pas vu les lettres dont vous avez parlé, et j'aimerais bien prendre connaissance des documents que vous avez à ce sujet.

M. Chartier : Volontiers.

Le sénateur Demers : Je vous remercie de comparaître devant notre comité ce soir. Tout cela nous touche beaucoup. Et je suis très impressionné par la présence de tous ces jeunes gens dans cette salle. Je dois dire qu'ils se tiennent bien, je ne sais pas si quelqu'un leur a fait la leçon. En tout cas, ils n'ont pas l'air de s'ennuyer, ils écoutent attentivement. Celui qui a « coaché » toute cette délégation a fait du beau travail.

We are all concerned here. You probably think that when you leave we just put the books away, but we care tremendously. I am the father of four children. I would not want my children to get up in the morning and not have breakfast.

These young men and women are the future of our country and the future of your people. If we do not act quickly, we will lose some of these kids, and maybe more than we think, even though you are working extremely hard not to lose them.

Tonight Chief Atleo is at a meeting on accountability, which is so important. There is a problem. We cannot wait two, three or four years. We have to get these kids on track. We are about a month away from Christmas. There is no reason for kids or any human being not to have water or food at any time. We have to get things going.

Senator Sibbeston wants a little more information, but we have to get something done quickly, because in five years it will be too late. I know that you understand what I am saying. Even before five years we will lose many of these kids.

I hope that what I am saying makes sense to you. I would not want to see any of those kids in any more difficulty without hope for the future. We have to act quickly.

Mr. Jock: I think that is exactly the reason that education is seen as such a pressing priority, and the basics of education need to be dealt with and, more than that, a system that will give the opportunity for ultimate success, not minimum success. You have heard the graduation rates of the Inuit. Well, ours are about 39 per cent, which certainly leaves 61 per cent being with a questionable future about where they would be able to secure employment.

I think that you have put your finger on something important, and I would think that National Chief Atleo would think that as well. Demonstrating success in this area is real. If we can start there and make progress there, then that will be one step toward showing how to do things.

Senator Patterson: I want to congratulate all the presenters on some very thoughtful recommendations to us.

I will just say about the AFN presentation that your recommendation that we early engage in legislation and all steps is good advice in advance of our education report. I will not say more about our recommendations, but it is no secret that the provisions on education in the Indian Act are antiquated if not pathetic. If we are going to provide a legislative base, which our committee has been considering, we do understand we cannot repeat the mistakes of the past and present the First Nations with a *fait accompli* and say, "Take it or leave it." That is very timely advice.

Tout cela nous préoccupe beaucoup. Vous pensez peut-être que, une fois que nous aurons quitté la salle, nous aurons tout oublié, mais ce n'est pas vrai. Nous nous préoccupons beaucoup de la situation. Je suis le père de quatre enfants, et je ne voudrais pas qu'ils partent à l'école le matin sans avoir pris leur petit-déjeuner.

Les jeunes gens qui sont ici représentent l'avenir de notre pays et celui de votre peuple. Si nous n'intervenons pas rapidement, nous allons perdre un certain nombre voire un grand nombre d'entre eux, même si nous nous démenons pour ne pas les perdre.

Ce soir, le chef Atleo participe à une réunion sur la reddition de comptes, ce qui est très important. La situation est problématique. Nous ne pouvons pas attendre deux, trois ou quatre ans. Il faut que ces enfants retrouvent une situation normale. Nous sommes à peu près à un mois de Noël. Il est inconcevable que des enfants ou des êtres humains manquent d'eau ou de nourriture. Il faut faire quelque chose.

Le sénateur Sibbeston veut avoir plus d'informations, mais nous devons agir rapidement, car dans cinq ans, ce sera trop tard. Je sais que vous comprenez ce que je veux dire. Même avant cinq ans, nous aurons perdu un grand nombre de ces jeunes.

J'espère que ce que je dis vous paraît sensé. Il ne faut pas que ces enfants continuent de vivre dans des conditions pareilles, sans espoir pour l'avenir. Nous devons agir rapidement.

M. Jock : C'est justement la raison pour laquelle nous estimons que l'éducation est une priorité absolue, et qu'il faut donner aux enfants toutes les chances de réussir, et non pas un minimum de chances. On vous a indiqué tout à l'heure le pourcentage d'élèves inuits qui terminent leur secondaire. Chez nous, c'est à peu près 39 p. 100, ce qui fait que les 61 p. 100 restants n'ont guère de chances de trouver un emploi stable.

Je crois que vous avez mis le doigt sur quelque chose d'important, et le chef national Atleo serait d'accord avec vous. C'est par l'éducation qu'il faut commencer, car si nous faisons des progrès dans ce domaine, le reste ira de pair.

Le sénateur Patterson : J'aimerais féliciter tous les témoins de nous avoir fait des recommandations très intéressantes.

Je voudrais simplement dire, au sujet de l'exposé de l'APN, que lorsque vous nous recommandez de nous engager sans tarder dans la préparation d'un projet de loi, je peux vous dire que ça tombe bien, puisque nous allons bientôt publier notre rapport sur l'éducation. Je n'en dirai pas plus sur les recommandations de notre rapport, mais ce n'est pas un secret pour personne que les dispositions de la Loi sur les Indiens en matière d'éducation sont complètement anachroniques, voire pathétiques. Si nous voulons avoir un socle législatif solide, et c'est ce que notre comité envisage, nous savons parfaitement que nous ne pouvons pas répéter les erreurs du passé et mettre les Premières nations devant un fait accompli en leur disant que c'est à prendre ou à laisser. Votre recommandation tombe à point.

With the Métis National Council, I think we are privileged to have a veteran leader here. I can remember Clément Chartier being involved in the repatriation of the Constitution, the talks to define Aboriginal rights back in the 1980s, and I greatly respect you for that. What struck me about your presentation was the money we are wasting on lawyers, and I mean the federal government and the NMC. There has to be a better way, and you challenged us to consider that by expanding the land claims process. To me, the land base is a critical asset that you lack for reasons of history. That struck me with your presentation.

I also want to welcome the Inuit students from Nunatsiavut. Perhaps I will put some questions to you since I represent Nunavut in the Senate. I will be a little bit provocative here.

For a little background, the Inuit have been very proud, self-reliant people for millennia, living in the harshest climate in the world, surviving with humour and strength and being extremely innovative. They were lured into communities by promises of free health, family allowance, no or low rent and education. Life was going to be better. Houses were built and turned over to provinces or territories to maintain. The houses in our communities are not being looked after. The operation and maintenance funding from CMHC, which is based on the lifespan of the homes and the fact that they are eventually going to deteriorate, is diminishing by design. That problem has been in place over successive governments.

Local housing authorities are having trouble collecting rent. The houses are not taken care of. There are boarded up windows all over Iqaluit, where I am based, because the housing authority cannot afford to repair the damages.

I am wondering whether you think that maybe there is a place or a time to take a different approach, to provide meaningful incentives to Inuit, relying on that self-reliance and independence that allowed them to survive in this harsh climate for thousands of years, and say to the Inuit: It is time you acquired ownership of your own homes and took the responsibility for maintaining and caring for your own homes. We need meaningful home ownership incentives; however, I wonder if you think that might be at least one strategy that we could look at.

Ms. Ford: I do not see why it would not be one strategy to look at, but so many other issues around housing in all the regions are challenges for that. Never mind the cost of the operation and maintenance of homes that are there now, but the cost of building in the North is so expensive, as is getting the materials there. You have to think of the development of the land, the water and sewer, and the cost of getting those plots. There are not always enough plots, so there are not enough spaces in communities. There is the

S'agissant du Ralliement national des Métis, nous avons le privilège d'avoir comme interlocuteur un dirigeant qui a une longue expérience. Je me souviens que Clément Chartier a participé au rapatriement de la Constitution, aux pourparlers qui visaient à définir les droits ancestraux, dans les années 1980, et j'ai beaucoup de respect pour lui. Ce qui m'a surpris, dans ce que vous avez dit, c'est tout cet argent qu'on gaspille en honoraires d'avocats, je veux parler du gouvernement fédéral et du RNM. Il va falloir qu'on trouve un meilleur système, et vous nous proposez d'ouvrir davantage le processus des revendications territoriales. À mon avis, ce qu'il vous manque, c'est un territoire, pour toutes sortes de raisons historiques. Ça m'a frappé quand vous avez fait votre exposé.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux étudiants inuits de Nunatsiavut. Je vous poserai peut-être quelques questions puisque c'est moi qui représente le Nunavut au Sénat. Je vais être un peu provocateur.

En guise d'introduction, j'aimerais dire que les Inuits sont un peuple très fier, très autonome, et ce, depuis des siècles, qu'ils vivent dans le climat le plus rigoureux du monde, et qu'ils réussissent à survivre avec beaucoup d'humour, de résistance et de créativité. On les a attirés dans les communautés en leur promettant des services de santé gratuits, des allocations familiales, des loyers infimes, et un système d'éducation. Tout allait aller mieux. On a construit des maisons, qui ont été confiées à la gestion des provinces ou des territoires. Les maisons de nos communautés anneaux ne sont pas entretenues par le gouvernement. Les crédits de fonctionnement et d'entretien accordés par la SCHL, qui sont calculés en fonction de la durée de vie des logements et du fait qu'ils finissent toujours par se détériorer, ces crédits, donc, sont dégressifs, et c'est prévu comme ça. C'est un problème qui existe depuis longtemps.

Les administrations locales ont du mal à percevoir les loyers. Les logements ne sont pas entretenus. Partout dans Iqaluit, où j'ai mon bureau, il y a des maisons avec des fenêtres condamnées, car l'administration du logement n'a pas les moyens de faire les réparations.

Devrait-on à votre avis adopter une approche différente, donner de vrais incitatifs aux Inuits en misant sur ce sens de l'autonomie et de la débrouillardise qui les a si bien servis depuis des milliers d'années, dans ce climat aussi difficile? Devrait-on leur dire qu'il est temps qu'ils deviennent propriétaires de leur logement et qu'ils en assument l'entretien? Il nous faudrait alors de bons incitatifs, mais ne pensez-vous pas que ce serait une stratégie qui mérite d'être envisagée?

Mme Ford : Pourquoi pas, mais il y a tellement d'autres problèmes à régler au sujet du logement, dans toutes les régions. On parle du coût de fonctionnement et d'entretien des logements existants, mais il y a aussi le coût de construction des logements qui est tellement élevé dans le Nord, car il faut faire venir les matériaux. Il faut penser aussi à la viabilisation des terrains, à l'installation de canalisations d'eau et d'égouts, et au coût d'achat des terrains. Il n'y a pas toujours assez de terrains dans les

challenge of trying to get mortgages when there are no banks in our community for the most part. I think there are many challenges around. It is nice to be able to say it would be great to own your own home. However, when there are not the developed plots and the cost of developing plots in the North is so expensive, there are so many other challenges that we face in the North. Even if you want to own your own home, it is a big challenge. It is not as easy as buying a house that is already built in the South and being able to get a mortgage for that; there is the development of the land, the plots, the cost of the infrastructure, the water and sewer and so forth.

Senator Patterson: I recognize that there are certainly challenges, but what if we can support people to own their own homes, and I know that would not apply to everybody, maybe just a small portion of the population. I think only 10 per cent of the occupants of houses in Nunavut have incomes that are calculated to be sufficient to support home ownership.

I think you need to spend money to encourage people, as there is the land development and so forth. However, the one thing about home ownership is if you are able to support people who can own and maintain their own home, which is the pattern in many parts of Canada, then the government does not have to deal with this ongoing problem of forever maintaining the home. When you talk to people at CMHC, they say they are declining the O&M grant because it is unsustainable. We cannot continue the way we are going.

I do believe we have to find a new approach to this housing problem. I just want to plant the seed that maybe at least for a part of the population — I know there will always be people in need, such as single parents, widows and disabled people — there may be the opportunity to achieve that self reliance that the Inuit are so famous for over the years.

I do have one other question, if I might. Cathy Towtongie, President of Nunavut Tunngavik Inc., NTI, was saying in advance of the annual general meeting, which is happening this week, that Inuit have not figured out what they are going to do with the resource revenues from development. There is one mine in Baffin Island; I am not sure if it will go ahead, but it does it will pay \$2.1 billion to the Inuit of Nunavut in the first 21 years. That is twice the compensation that was given in 1993 when the Inuit gave up their land.

I am wondering if it is worthwhile, and if you have given some thought to what should be done with these resource revenues? I am not saying let government off the hook, but when you look at the needs — the social issues, the language and culture issues, housing, health and education — has ITK ever considered recommendations?

communautés. De plus, il est difficile d'obtenir une hypothèque quand il n'y a pas de banque dans la communauté, ce qui est le cas la plupart du temps. Il y a donc toutes sortes de problèmes qui se posent. C'est bien de dire qu'il faudrait qu'ils soient propriétaires de leur logement, mais quand il n'y a pas de terrains viabilisés, que le coût de construction est tellement élevé dans le Nord, et qu'il y a tellement d'autres problèmes auxquels nous faisons face... Même si vous voulez être propriétaire de votre logement, c'est une véritable gageure. Ce n'est pas aussi facile qu'acheter une maison déjà construite dans le Sud, et trouver une hypothèque pour la financer. Chez nous, il faut tenir compte du coût de viabilisation des terrains, du coût d'achat des terrains, du coût de l'infrastructure, les canalisations d'eau et d'égouts, et cetera.

Le sénateur Patterson : Je reconnais que ce sont de vrais défis, mais on pourrait peut-être aider les gens à acheter leur logement, pas tout le monde, mais un petit pourcentage de la population. Je crois qu'à peine 10 p. 100 de ceux qui occupent un logement au Nunavut ont des revenus considérés comme suffisants pour devenir propriétaires.

Je crois qu'il faut offrir des incitatifs si on veut encourager les gens. Ce qu'il y a de bien, c'est que si vous aidez les gens à acheter et à entretenir leur logement, ce qui se fait dans beaucoup d'autres régions au Canada, le gouvernement n'a plus à s'occuper de l'entretien de ces logements ad vitam aeternam. Les gens de la SCHL disent qu'ils diminuent progressivement le budget de fonctionnement et d'entretien parce qu'il ne peut pas durer éternellement. On ne peut pas continuer ainsi.

Je suis convaincu qu'il faut trouver une nouvelle approche vis-à-vis du problème du logement. C'est simplement une idée que je vous propose pour une partie de la population — je sais qu'il y aura toujours des gens dans le besoin, les familles monoparentales, les personnes âgées seules et les handicapés —, mais c'est peut-être une façon de miser sur l'autonomie et la débrouillardise qui caractérisent les Inuits depuis si longtemps.

J'aimerais poser une autre question, avec votre permission. Cathy Towtongie, présidente de Nunavut Tunngavik Inc., NTI, a dit l'autre jour, avant l'assemblée générale annuelle qui doit avoir lieu cette semaine, que les Inuits ne savent pas encore ce qu'ils vont faire des revenus qu'ils vont tirer de l'exploitation des ressources. Il y a un projet de mine, sur l'île de Baffin, qui, s'il se réalise, générera 2,1 milliards de dollars pour les Inuits du Nunavut pendant les 21 premières années. C'est le double de l'indemnisation qui a été accordée aux Inuits en 1993, quand ils ont renoncé à leurs terres.

Avez-vous eu l'occasion de réfléchir à ce que vous pourriez faire avec ces revenus? Je ne dis pas qu'il faut libérer le gouvernement de ses responsabilités, mais quand on évalue tous les besoins en jeu — les problèmes sociaux, les questions de langue et de culture, le logement, la santé et l'éducation —, j'aimerais savoir si l'ITK a des suggestions à faire?

This is true of all the Inuit homeland. Inuit in Nunatsiavut are getting revenues from the Voisey's Bay mine. Has ITK ever considered if there is a way for a partnership, or a way for the Inuit to partner with the government in tackling some of these problems, using revenues from development of the rich resources on your lands? Has that idea ever come up?

Ms. Ford: I think that our leaders have talked about those things, but each of the regions has its own land claims' process and what they can do with those resources from the land they own or from the land they have through their land claim agreements. I think they do different things. We have, through and from Nunatsiavut, so we do have an impact and benefits agreement from the Voisey's Bay mine. I think they have considered that.

In terms of ITK generally, I know the leaders have talked about it; but I think right now it is more of a regional kind of an issue of how they are going to benefit from the resource extraction that could, may and will happen around their communities and lands.

Senator Raine: I think all of us have become very much engaged in the issue of education, recognizing that without education it is difficult to move forward. We are going to wrap up our study on education K to 12. Obviously, there are two other aspects — early childhood education and post-secondary. Could the three of you comment on which one we should tackle next?

Mr. Jock: I think post-secondary is one that really needs to be looked at in terms of First Nations, where you have the same amount of funding in spite of the fact that our population has grown so rapidly and we have grown in terms of the number of people attending university. That one is a real pressure.

It is resulting in fewer opportunities than would be possible if this program was established on a robust basis. I think post-secondary would be an important policy gap; but ideologically, I think early childhood is very important. The establishment of early childhood programs is one of the most effective ways to ensure long-term development.

Mr. Chartier: It is hard to place priorities; both are very important. For the Metis, we do not have the problem of having a cap because there is nothing to be capped. We would be looking at hopefully getting some supports for post-secondary education.

Currently, we do have an initiative under the employment and training program of HRSDC, where we are allowed to use some of the resources to partner with universities that are willing to set up endowment funds. We have been doing that for about eight years. Our governing members, as we call them, find a willing university and use some of that fund which has been allowed to

Il en va de même pour tous les territoires des Inuits. Les Inuits de Nunatsiavut reçoivent des revenus de la mine de la baie de Voisey. L'ITK a-t-il jamais songé à un partenariat entre les Inuits et le gouvernement pour s'attaquer à ces problèmes avec les revenus provenant de l'exploitation des ressources abondantes de ces terres? En avez-vous déjà eu l'idée?

Mme Ford : Nos dirigeants en ont déjà parlé, mais chaque région a son propre processus de revendications territoriales et ses propres modalités en ce qui concerne les revenus qu'elle touche de l'exploitation des terres qui lui appartiennent ou qu'elle a reçues dans le cadre d'un accord de revendication territoriale. Ça varie d'une région à l'autre. Nous avons signé avec la mine de la baie de Voisey une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits. Je crois que cela a été envisagé.

Pour ce qui est de l'ITK en général, je sais que les dirigeants en ont parlé, mais maintenant, c'est plus un dossier régional, et c'est à chaque région de déterminer comment elle veut profiter des activités d'extraction des ressources qui se déroulent ou qui se dérouleront sur les terres qui entourent leurs communautés.

Le sénateur Raine : Je crois que nous nous sommes tous investis à fond dans ce dossier de l'éducation, et que nous reconnaissons que, sans éducation, il est difficile de gagner sa vie. Nous allons bientôt mettre un point final à notre étude sur l'éducation, de la maternelle à la 12^e année. Il y aura bien sûr deux autres volets à étudier : l'éducation préscolaire et l'éducation postsecondaire. Pourriez-vous, chacun d'entre vous, me dire par lequel on devrait commencer?

M. Jock : Pour les Premières nations, je pense que c'est l'éducation postsecondaire qui devrait être examinée en priorité, car nous continuons de recevoir les mêmes niveaux de financement alors que, avec l'augmentation rapide de notre population, il y a beaucoup plus de jeunes qui font des études universitaires. C'est vraiment un problème.

On est obligé de limiter les places, alors que ce ne serait pas le cas si le programme était financé sur une base plus stable. L'éducation postsecondaire est donc un dossier prioritaire à cause de ce financement insuffisant, mais sur le plan idéologique, il est évident que l'éducation préscolaire est un dossier très important. La mise sur pied de programmes préscolaires est l'un des meilleurs moyens d'assurer le développement à long terme.

M. Chartier : Il est difficile de dire lequel des deux est plus prioritaire que l'autre car les deux sont très importants. Pour les Métis, le plafonnement du financement ne nous pose pas de problème étant donné que nous n'avons pas de financement du tout. Nous aimerions bien obtenir des crédits pour l'éducation postsecondaire.

À l'heure actuelle, il y a une initiative du programme d'emploi et de formation de RHDCC qui nous permet d'utiliser une partie des ressources pour nouer un partenariat avec les universités qui sont disposées à créer des fonds de dotation. C'est ce que nous faisons depuis à peu près huit ans. Les membres de notre exécutif, comme nous les appelons, s'entendent avec une université pour

create a pool for scholarships to Metis students. It is only the interest that is being used. It is minimal, but it has been effective thus far.

We need to see some kind of increase in that perspective for our students. A lot of our students, particularly in the North, finish grade 12 and then stay at home. They do not go on because they do not have the capacity or the supports to do so. Others in the past have taken advantage of student loans and they have finished, particularly single mothers. They have \$40,000 to \$60,000 in debts and they kind of give up and say, what is the point? There is a need to look at post-secondary education for the Metis.

Ms. Ford: I think as well for Inuit, we do want to look at post-secondary. That is important and it is mentioned in our strategy; but you have heard our graduation rates. I think for us that the focus still is on ensuring that we graduate youth from the high school system. We need to do that by focusing right now on early childhood education and early childhood development to ensure the students get through that system; and making sure the system we do have in place is based on Inuit culture, ensuring we can offer education to our Inuit students in our languages, and getting them through high school so they can have success in post-secondary education institutions.

Senator Raine: I have one other burning question. In studying education, it has become clear to me there is a huge gap in the education of non-native people to understand the history and culture of the Metis, the Inuit and the First Nations. From your perspective, how important do you think it is that the rest of Canada understands where you all come from?

Mr. Chartier: I believe it is very significant, very important, and I think curriculum particularly needs to be dealt with. I know in Saskatchewan we have the Gabriel Dumont Institute, which deals with post-secondary education, as well as curriculum for K to 12. We do try to get a lot of Metis content into the schools.

Just recently, in the past number of months in Manitoba, there has been a new history book put out, I believe, for grade 10. It deals with the history of Aboriginal peoples in Canada, but it is geared to Manitoba. It is quite a good book, not because my picture is in there, but it is significant and we are hoping that it is replicated throughout the whole of Canada. I am not sure if it is, but it has the makings of a national curriculum. It is that broad, but then it hones in on Manitoba specifically. Again, I do not know if other provinces are doing the same with respect to their jurisdictions, but something like that would be very helpful.

Ms. Ford: I think it is very important that the rest of Canada understands. There are a lot of challenges and a lot of reasons why our graduation rates are low. We need to do a lot of work

utiliser une partie de ce fonds, dont l'un des objectifs est d'accorder des bourses à des étudiants métis. On n'utilise que les intérêts accumulés. C'est minime, mais ce fut très utile jusqu'à présent.

Il faudrait que ces sommes soient plus élevées, pour nos étudiants. Un grand nombre d'entre eux, surtout dans le Nord, terminent leur 12^e année mais restent ensuite à la maison. Ils ne peuvent pas poursuivre leurs études parce qu'ils n'en ont pas la capacité ou parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Dans le passé, il y en a qui ont obtenu des prêts aux étudiants — surtout les mères célibataires —, mais c'est fini, car ils se retrouvent ensuite avec une dette de 40 000 ou 60 000 \$, et se demandent à quoi bon. Et ils abandonnent. Il faut revoir toutes ces questions de l'éducation postsecondaire pour les Métis.

Mme Ford : Pour les Inuits aussi, c'est l'éducation postsecondaire qui est prioritaire. C'est important, et c'est ce que nous indiquons dans notre stratégie; je vous ai indiqué le pourcentage d'élèves qui terminent leur 12^e année. Toutefois, pour nous, l'objectif prioritaire, c'est de nous assurer que les jeunes terminent l'école secondaire. Pour y parvenir, nous devons nous concentrer dès maintenant sur l'éducation préscolaire, car c'est de cette façon que les élèves, plus tard, seront encouragés à finir leur secondaire. Nous devons également nous assurer que le système que nous mettons en place est fondé sur la culture inuite, et que nous pouvons leur offrir des programmes dans nos langues, jusqu'à la fin du secondaire, afin qu'il puissent être admis dans des établissements postsecondaires.

Le sénateur Raine : Il y a une autre question que je brûle de vous poser. Au cours de notre étude sur l'éducation, j'ai constaté que, dans les programmes d'éducation des non-Autochtones, on ne parlait quasiment pas de l'histoire et de la culture des Métis, des Inuits et des Premières nations. Pour vous, est-il important que le reste du Canada sache d'où vous venez?

M. Chartier : C'est très important, absolument, et je pense qu'il faut revoir les programmes d'études en conséquence. Je sais qu'en Saskatchewan, nous avons l'Institut Gabriel Dumont qui s'occupe de l'éducation postsecondaire, ainsi que des programmes de la maternelle à la 12^e année. Nous essayons d'inclure du contenu métis dans les programmes scolaires.

Tout récemment, il y a un nouveau livre d'histoire qui est sorti, au Manitoba, pour les élèves de 10^e année, je crois. Il traite de l'histoire des peuples autochtones au Canada, surtout au Manitoba. C'est un bon livre, pas seulement parce que mon portrait y figure, mais parce que c'est important qu'on en parle, et nous espérons que la même chose va se faire dans le reste du Canada. Je ne sais pas si c'est le cas, mais ça pourrait fort bien devenir un programme national, même si le livre porte plus précisément sur l'histoire du Manitoba. Encore une fois, je ne sais pas si d'autres provinces font la même chose, mais il me semble que ce serait très utile.

Mme Ford : Je pense qu'il est très important que le reste du Canada connaisse notre histoire. Si nos taux d'échec scolaire sont aussi élevés, c'est pour toutes sortes de raisons et à cause de toutes

around mobilizing parents, because of the whole residential school experience. The experience the parents had impacts on how they perceive education and how students perceive education. I think that Canadians need to understand some of those challenges — the history of residential schools and some of the other challenges as well.

We are focusing on early childhood education and ensuring that youth are graduating from high school, but we do not have a university that is in any of our regions, so that is another challenge. Students must leave their communities and lifestyles in order to succeed at university, and just understanding that challenge is important. There needs to be an understanding about some of the challenges we face in ensuring that our students get through the system.

Senator Raine: Working over the last few years with Minister Aglukkaq has been incredible. She is an amazing, inspirational woman, and I am glad our national health leadership is in her hands. She is a great role model for everyone. Is the First Nation point of view the same?

Mr. Jock: I would like to echo those comments. It is also important to focus on new immigrants because I think having that group, which is certainly growing, is important.

Knowing the history and place of First Nations people is also important as we go forward. There is also the idea that people who make it through the various professions, whether they are physicians, social workers, et cetera, should have cultural competency as part of their training. Of course, focusing on First Nations, Metis and Inuit people and their needs are part of providing effective services and I think should be basic to all of those professions as well.

My final comment is illustrating the example of the War of 1812, when people talk about understanding the role of First Nations and other Aboriginal people as allies. They were equals. I think that is an important part of understanding what needs to be done in the future. Our history does set some of the context for our future, and without understanding, I do not think we see the roots, the reasons or the motivations for it.

The Deputy Chair: On behalf of the all the senators, I would like to thank the panel members for their presentations this evening. You have presented us with a concise and precise overview of the major issues that face the three Aboriginal peoples in Canada: the First Nations, Metis and Inuit. You have delineated the priority areas that you think would be important for our committee to pursue.

I would like to say that I am very proud of this committee. I think the committee members are all dedicated and passionate. I think each person is devoted to making a better life for Aboriginal

sortes de problèmes. Nous avons beaucoup à faire au niveau de la mobilisation des parents, à cause de leur expérience avec les pensionnats. Ils ne peuvent pas s'empêcher d'y penser, et les jeunes aussi, quand on parle d'éducation. Il faut que les Canadiens comprennent mieux tous ces problèmes — l'expérience des pensionnats et les autres problèmes.

Nous nous concentrons sur l'éducation préscolaire pour nous assurer que les jeunes vont terminer leur secondaire, mais malheureusement, il n'y a pas d'université dans aucune de nos régions, si bien que c'est un autre problème. Les élèves doivent quitter leur communauté et renoncer à leur mode de vie s'ils veulent poursuivre leurs études à l'université, et pour eux, c'est un véritable défi qu'il faut que les autres Canadiens comprennent. Il faut qu'ils comprennent mieux les difficultés que nous avons à encourager nos jeunes à faire des études.

Le sénateur Raine : Travailler aux côtés de la ministre Aglukkaq est, depuis quelques années, une expérience incroyable. C'est une femme étonnante, stimulante, et je me réjouis qu'on lui ait confié la responsabilité de la santé au niveau national. C'est un modèle pour tout le monde. C'est ce que pensent aussi les Premières nations?

M. Jock : Tout à fait. Je pense qu'il est également important de se concentrer sur les nouveaux immigrants, car ce groupe est en augmentation constante.

C'est important aussi de connaître l'histoire et le rôle des Premières nations. Il y en a qui disent aussi que les gens qui accèdent à certaines professions, que ce soient des médecins, des travailleurs sociaux ou autres, devraient acquérir, au cours de leur formation, une certaine sensibilisation culturelle. Bien sûr, c'est en se concentrant sur les besoins des Premières nations, des Métis et des Inuits qu'on peut offrir des services efficaces, mais cette sensibilisation culturelle devrait être une compétence de base pour toutes ces professions.

Pour terminer, j'aimerais donner l'exemple de la guerre de 1812, puisqu'on parle de mieux faire connaître le rôle d'alliés qu'ont joué les Premières nations et les autres peuples autochtones. Ils étaient considérés comme des égaux. C'est important de se le rappeler quand on songe aux solutions qu'il faudra adopter à l'avenir. L'histoire est souvent une source d'inspiration pour l'avenir, et si on ne la connaît pas, on ne comprend pas les causes, les raisons ou les motivations du présent.

La vice-présidente : Au nom de tous les sénateurs, j'aimerais remercier le premier groupe de témoins que nous avons entendus ce soir. Vous nous avez présenté un aperçu à la fois condensé et précis des grands enjeux qui se posent aux trois peuples autochtones du Canada : les Premières nations, les Métis et les Inuits. Vous nous avez fait des recommandations quant aux sujets d'étude que nous devrions retenir en priorité.

J'aimerais vous dire que je suis très fière de notre comité. Tous ses membres se sont investis dans ce dossier, souvent avec passion. Je crois que chacun d'entre eux désire sincèrement améliorer le

peoples, so you can rest assured that your suggestions will be taken to heart and we will not forget what you have said.

Honourable senators, help me in welcoming to the table our second panel. Before we begin, once again I would like to reiterate that we are extremely pleased that Inuit, First Nations and Metis youth have come to be with us tonight. We are all very eager to hear from you. The room is full of young people, and excitement is in the air. I think we have made history, because I do not think any other committee has done this. We can be proud that you are here tonight. We are eager to hear from you.

Tonight we have, from the National Inuit Youth Council, Thomasie Johnston, Board Member; from the Assembly of First Nations National Youth Council we welcome Kluane Adamek, Executive Member; and bringing us the Metis perspective we have two witnesses, Mitchell Case, who is the youth council member of the Métis Nation of Ontario; and Adrian Mrdeza, Communications Officer, who comes to us from the Métis National Council.

Panelists, I assure you that members of this committee are keenly interested in the issues that concern Aboriginal youth. We have just completed our education study. This committee is very aware of the challenges that you face, and we are most interested in your ideas about how we can provide opportunities for youth to create a healthier, happier and more prosperous Canada.

We look forward to hearing what you have to say. Have you decided amongst yourselves in what order you would like to proceed, or shall I?

Senator Meredith: Ladies first.

The Chair: We will proceed from the left.

[*Translation*]

Kluane Adamek, Executive Member, Assembly of First Nations National Youth Council: Good evening.

[*The witness speaks in her native language.*]

My name is Kluane Adamek. I am here on behalf of the Assembly of First Nations National Youth Council. Currently I live in the Yukon and I work for the Council of Yukon First Nations.

[*English*]

Good evening, my name is Kluane Adamek and I am from the Kluane First Nation. I have Tlingit and Southern Tutchone ancestry. I am from the Wolf clan. I was speaking Southern Tutchone, which is one of my traditional languages, and I also speak French. I graduated from Carleton University in 2009. I minored in French, with an Aboriginal studies and Canadian studies major.

sort des Autochtones, et vous pouvez donc être sûrs que vos suggestions seront prises très au sérieux et que nous n'oublierons pas ce que vous nous avez dit.

Chers sénateurs, je vais maintenant, avec vous, souhaiter la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins. Avant de commencer, j'aimerais dire, encore une fois, combien nous sommes heureux que des jeunes Inuits, des jeunes Premières nations et des jeunes Métis soient venus nous rencontrer ce soir. Nous avons hâte de vous entendre. La salle est pleine de jeunes gens, et on sent une certaine excitation, c'est palpable. Je pense que ça n'est jamais arrivé dans un autre comité, c'est certainement un précédent. Nous sommes très fiers de vous accueillir ce soir et avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire.

Nous accueillons ce soir Thomasie Johnston, membre du conseil d'administration du National Inuit Youth Council; Kluane Adamek, membre exécutif du Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations; et, pour représenter les Métis, nous avons deux témoins : Mitchell Case, membre du Conseil des jeunes de la Métis Nation of Ontario, et Adrian Mrdeza, agente de communications, du Ralliement national des Métis.

Jeunes gens, croyez-moi, les membres du comité s'intéressent vivement à tout ce qui touche les jeunes Autochtones. Nous venons de terminer notre étude sur l'éducation. Notre comité est parfaitement conscient des défis auxquels vous faites face, et nous avons hâte d'entendre vos suggestions sur la façon dont nous pouvons vous aider à faire du Canada un pays plus prospère et à rendre ses habitants plus heureux et en meilleure santé.

Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire. Avez-vous décidé, entre vous, qui allait commencer, ou voulez-vous que je le fasse?

Le sénateur Meredith : Les dames d'abord.

La vice-présidente : Nous allons commencer par la gauche.

[*Français*]

Kluane Adamek, membre exécutif, Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations : Bonjour.

[*Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle.*]

Je m'appelle Kluane Adamek. Je me présente au nom du Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations. J'habite présentement au Yukon et je travaille pour le Conseil des Premières nations.

[*Traduction*]

Bonsoir, je m'appelle Kluane Adamek et je suis issue de la Première nation Kluane. J'ai des ancêtres Tlingit et Tutchonis du Sud. J'appartiens au clan du loup. Le tutchone du Sud est l'une de mes langues traditionnelles, et je parle aussi français. J'ai obtenu mon baccalauréat à l'Université Carleton en 2009, avec une mineure en français et une majeure en études autochtones et canadiennes.

I am speaking to you today on behalf of the Assembly of First Nations National Youth Council, comprised of 10 regions, one male and one female representative from each. Maintaining gender balance is important to us.

I would first like to send my thanks to the Algonquin people for hosting us here on our traditional territory. Also, I would like to thank this committee for inviting me as well as all the other youth here this evening to speak before you.

I have something special with me today, which I will share with everyone. This feather was a gift from William Commanda, who I am sure many of you are aware of. When my class of 2009 graduated from Carleton, we had one of the first Aboriginal graduations, and he presented each one of us with a feather. I brought this to symbolize us as First Nations people and am sharing it with you today.

It is a privilege to be able to speak on behalf of the Assembly of First Nations National Youth Council, and, by extension, First Nation youth across country. With that in mind, I should state that it is difficult to capture the sentiment of all we have hoped to represent in our endeavours here and abroad.

There is a broad spectrum of issues which First Nations youth might deem a priority, and it should be noted that these are not in contrast with issues within the general First Nation population. It is my hope that I can identify or expand on some of those issues during my time before you today.

As you are no doubt aware, First Nation youth under the age of 25 make up close to 50 per cent of the entire First Nations population in Canada. Quite simply, the First Nation population in Canada is young and growing quite rapidly. In fact, the Indian Act is not only a method which has assimilated us as First Nations people, but is also not reflective of our identity.

A growing young population should mean that more and more First Nation youth are engaged and succeeding within the education system. As was raised earlier this evening, unfortunately this is not the case.

First Nations youth face challenges from the start, as they strive to gain the education they need. From my own personal perspective, I moved from my community, which is located in Kluane First Nation, Burwash Landing, to Whitehorse to complete high school in grade 9.

The facilities that many First Nation students attend on reserve are inadequate and lacking the necessary tools to better engage these young minds. My First Nation does not have a school located in our traditional territory, and our students travel 15 kilometres every day to Destruction Bay and return home to their families.

Many First Nation students, both on reserve and off, also struggle in curriculums that are not culturally relevant. Minimal early childhood education and lacking second and tertiary

Je représente aujourd'hui le Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations, qui comprend 10 régions, représentées chacune par un homme et une femme. Pour nous, il est important de maintenir l'égalité entre les sexes.

J'aimerais tout d'abord remercier les Algonquins qui nous accueillent ici, sur leur territoire traditionnel. J'aimerais également remercier votre comité de m'avoir invitée avec les autres jeunes qui sont ici ce soir.

J'ai quelque chose de spécial à vous montrer. Cette plume est un cadeau de William Commanda, que bon nombre d'entre vous connaissent sans doute. Lorsque ma promotion de 2009 a obtenu son diplôme à l'Université Carleton, nous étions parmi les premiers Autochtones à obtenir ce diplôme, et il a remis une plume à chacun d'entre nous. Je l'ai apportée parce qu'elle est un symbole de notre peuple des Premières nations, symbole que je veux partager avec vous aujourd'hui.

C'est un privilège pour moi que de représenter le Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations et, par ricochet, tous les jeunes des Premières nations du Canada. Mais je dois vous dire qu'il est difficile d'exprimer ce que ressentent tous ceux que nous nous efforçons de représenter, dans les actions que nous prenons ici comme à l'étranger.

Pour les jeunes des Premières nations, il y a toute une série de dossiers qu'on pourrait considérer comme prioritaires, et ces dossiers ne sont guère différents de ceux qui ont été identifiés pour l'ensemble de la population des Premières nations. Je vais profiter de l'occasion pour vous en dire quelques mots.

Comme vous le savez sans doute, les Premières nations de moins de 25 ans représentent près de 50 p. 100 de toute la population des Premières nations du Canada. Autrement dit, la population des Premières nations est une population jeune, à croissance rapide. En fait, la Loi sur les Indiens n'est pas seulement une méthode d'assimilation des Premières nations, c'est aussi une loi qui ne tient pas compte de notre identité.

Puisque le nombre de jeunes augmente, cela devrait signifier qu'un nombre croissant de jeunes des Premières nations poursuivent des études avec succès, mais, comme on l'a fait remarquer tout à l'heure, ce n'est malheureusement pas le cas.

Les jeunes des Premières nations se heurtent à des obstacles dès le départ, s'ils veulent faire les études dont ils ont besoin. Personnellement, j'ai dû quitter ma communauté, qui est située dans la Première nation Kluane, à Burwash Landing, pour faire mes trois dernières années de secondaire à Whitehorse.

Les écoles des réserves sont, dans bien des cas, inadéquates et n'ont pas les outils nécessaires pour encourager les jeunes à s'investir dans leurs études. Il n'y a pas d'école sur le territoire traditionnel de ma Première nation, si bien que les élèves doivent parcourir 15 km chaque jour pour aller jusqu'à Destruction Bay, et revenir le soir chez eux.

Beaucoup d'élèves des Premières nations, aussi bien sur les réserves qu'en dehors, doivent composer avec des programmes qui ne sont pas pertinents sur le plan culturel. Les services

resources are a reality which many of our First Nations communities face. This, in turn, can lead to disinterest and apathy towards school and, eventually, high dropout rates. On top of this, many of our languages are close to being lost. As First Nations youth we should not have to face this fear.

The rate of First Nations youth who do not graduate from high school remains around 30 per cent. Obviously, this translates into few of our youth moving on to post-secondary institutions for continued learning. Those who will go on to post-secondary institutions in the future do not currently have secured funding to do so.

In Canada today, this poses a significant challenge to anyone looking for a decent-paying job and the opportunity for advancement once employed. In fact, the rate of unemployment in some First Nations communities is close to 80 per cent.

There are fewer jobs available and additional competition for those jobs as unemployment grows in large segments of the country. Adding to these problems is a growing number of chronic health conditions, especially in our rural and northern communities. Conditions such as tuberculosis and diabetes, to name a couple, are impacting our communities at much higher rates than the rest of the country. These issues, as well as others, only add to the negative impacts on the mental wellness of so many First Nations youth.

I am sure it is hard for many of you to hear just this brief overview of where things are at for our First Nations youth in Canada. Imagine that you live through this and that it is, in many cases, a much more dire situation. You can see why our communities are hit hard by suicide. Each life lost is one too many. Youth are taking action amongst themselves. There is a call to engage in prevention and intervention campaigns, as they relate to suicide.

We continue to need support from the community at large, however. We hope that stronger and long-term funding commitments and investments can be continued so that we can get better help ourselves.

I have mentioned some examples where priority should be placed. These conditions are real, but, as daunting as they might be, they are not irreversible. There is still opportunity and reason for optimism, but it will take a considerable effort and investment by all levels of government, as well as the corporate and private sectors. The panel examining First Nations education will be concluding next week. As a youth, it is my hope that this will not result in more recommendations in a report that just gathers dust on a shelf. As someone who has worked closely with the subject, I hope that we take the next steps in partnership and work together toward First Nation control of First Nations education. It is

d'éducation préscolaire sont minimes, et les ressources secondaires et tertiaires sont insuffisantes dans un grand nombre de communautés des Premières nations. Tout cela contribue à un certain désintérêt et à une certaine apathie vis-à-vis de l'école, qui se traduisent plus tard par des taux de décrochage élevés. Pour couronner le tout, la plupart de nos langues sont en voie d'extinction. Les jeunes des Premières nations ne devraient pas avoir à le redouter.

Le pourcentage d'élèves des Premières nations qui ne terminent pas leur secondaire oscille autour de 30 p. 100. Cela signifie, bien sûr, qu'un faible pourcentage va poursuivre des études dans des établissements postsecondaires. Et ceux qui réussissent à le faire n'ont pas accès à des ressources financières stables.

Étant donné la situation actuelle au Canada, il est extrêmement difficile pour ces jeunes d'abord de trouver un emploi correctement rémunéré et ensuite d'avoir des possibilités d'avancement. En fait, dans certaines communautés des Premières nations, le taux de chômage frise les 80 p. 100.

Il y a de moins en moins d'emplois disponibles et la concurrence est de plus en plus dure pour les obtenir, de sorte que le taux de chômage augmente dans beaucoup de régions du pays. Il faut ajouter à cela l'augmentation des maladies chroniques, surtout dans les communautés rurales et septentrionales. Des maladies comme la tuberculose et le diabète, entre autres, sévissent davantage dans nos communautés que dans le reste du pays. Tous ces problèmes, et bien d'autres, ont un effet délétère sur la santé mentale d'un grand nombre de jeunes des Premières nations.

C'est sans doute difficile pour vous de comprendre vraiment la situation à partir de ce bref aperçu des problèmes que connaissent les jeunes des Premières nations du Canada. Songez simplement que, dans bien des cas, la situation est encore pire que celle que je décris. Vous comprenez alors pourquoi les suicides sont si fréquents dans nos communautés. Et chaque fois, c'est un suicide de trop. Les gens essaient de se prendre en main. Ils essaient d'organiser des campagnes de prévention et d'intervention pour lutter contre le suicide.

Nous avons cependant besoin de l'aide de l'ensemble de la population, et nous comptons sur des engagements financiers et des investissements plus conséquents et à plus long terme, pour nous aider à nous prendre en main.

J'ai donné plusieurs exemples de dossiers prioritaires. Les conditions que j'ai décrites sont épouvantables, mais elles ne sont cependant pas irréversibles. Il y a encore lieu d'être optimiste, mais cela va nécessiter des efforts et des investissements considérables de la part de tous les niveaux de gouvernement, sans oublier le secteur privé. Le comité qui a étudié l'éducation chez les Premières nations va soumettre son rapport la semaine prochaine. J'espère, et je le dis en tant que jeune femme, que ce ne sera pas une autre série de recommandations qui seront reléguées aux oubliettes. J'ai beaucoup étudié toutes ces questions, et j'espère que nous saurons travailler en partenariat pour franchir

encouraging to see the federal government working with the Assembly of First Nations on a joint action plan that will improve the long-term prosperity of not only First Nation people but all Canadians.

It is also a general concern that the public education system itself needs to include First Nations-relative curriculum to explain and bring forward the story of Aboriginal people in Canada. For example, there is no reason why a student graduating from high school in the Yukon should not be able to outline the 14 Yukon First Nations. The current situation is that many First Nations who graduate are also unable to note all of the 14 Yukon First Nations.

Principles such as reflecting the role of First Nations culture and language in our history and future gives youth a positive impression of the work being done to help them as they make their way in the world. First Nations youth, while heartened by the adoption of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, would also like to see a clear and detailed plan as to how this declaration will be implemented by this federal government. My being here today is proof that it is possible for a young First Nation person to experience success in overcoming the challenges that so many of us face.

In the future, I hope to continue my post-secondary education by entering law school next fall. I have been able to manage my way through the different levels of this country's education system. It has not been easy, and I am certain I will encounter more challenges, especially as I continue my work to help my fellow First Nations people. I, as a young leader in the First Nations community, look forward to working with you in addressing these issues I have brought forward today, as well as many others I have not mentioned.

In closing, I would like to thank you for the opportunity to come before you today to bring forward some of the issues that need priority, not only for First Nations youth but also for all First Nations people.

Shannen, from Attawapiskat First Nation, brought forward an initiative, Shannen's Dream, which some of you might be familiar with. She did not have a school for her community and now, unfortunately, as earlier mentioned, her community has declared a state of emergency. It is imperative that this federal government stays true in respecting and fulfilling the implementation, in spirit and intent, of land claims and modern-day agreements. As many leaders have come before you from the Yukon, I would like to close by mentioning *Together Today for Our Children Tomorrow*, in an effort for First Nations youth to succeed.

les étapes qui vont conduire à la prise de contrôle, par les Premières nations, de l'éducation des Premières nations. Je me réjouis de voir que le gouvernement fédéral travaille avec l'Assemblée des Premières Nations sur un plan d'action conjoint qui permettra d'accroître la prospérité à long terme non seulement des Premières nations mais aussi de l'ensemble de la population canadienne.

Nous sommes nombreux à penser que le système d'éducation publique devrait intégrer dans ses programmes d'études des cours sur l'histoire des Autochtones au Canada. Par exemple, il est anormal qu'un élève qui termine l'école secondaire au Yukon ne soit pas capable de donner la liste des 14 Premières nations du Yukon. Il en résulte qu'à l'heure actuelle, bon nombre de jeunes Premières nations qui terminent leur secondaire ne sont pas capables eux non plus de nommer les 14 Premières nations du Yukon.

En soulignant l'importance de la culture et des langues des Premières nations dans notre histoire et pour notre avenir, on encourage les jeunes à avoir une impression positive de ce qu'on fait pour les aider à se faire une place dans la société. Les jeunes Premières nations sont réconfortées par l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, mais ils aimeraient avoir un plan clair et détaillé des mesures que compte prendre le gouvernement fédéral pour la mettre en oeuvre. Le fait que je sois ici aujourd'hui est la preuve qu'il est possible pour une jeune femme des Premières nations de réussir malgré les nombreux obstacles qui se posent à un grand nombre d'entre nous.

A l'avenir, j'espère pouvoir continuer mes études postsecondaires et entrer à la faculté de droit à l'automne prochain. J'ai réussi à franchir toutes les étapes du système d'éducation. Ça n'a pas été facile, et je suis sûre que je rencontrerai d'autres obstacles, surtout dans le cadre de mon travail auprès de mes compatriotes des Premières nations. En tant que jeune dirigeante de la communauté des Premières nations, je tiens à vous dire que je suis heureuse d'avoir l'occasion aujourd'hui de vous parler de tous ces problèmes, et de tous ceux que je n'ai pas eu le temps d'aborder.

En conclusion, j'aimerais vous remercier de m'avoir invitée à venir vous parler des dossiers que nous jugeons prioritaires, non seulement pour les jeunes des Premières nations mais aussi pour l'ensemble des Premières nations.

Shannen, de la Première nation Attawapiskat, a lancé une initiative, Shannen's Dream (le rêve de Shannen), dont certains d'entre vous ont peut-être entendu parler. Il n'y avait pas d'école pour elle dans sa communauté, et maintenant, malheureusement, comme on l'a dit tout à l'heure, sa communauté a déclaré l'état d'urgence. Il est impératif que le gouvernement fédéral respecte les engagements qu'il a pris de mettre en oeuvre, dans l'esprit et dans la lettre, les accords sur les revendications territoriales et les ententes contemporaines. Comme beaucoup de dirigeants qui ont comparu devant vous venaient du Yukon, j'aimerais conclure en

Thomasie Johnston, Board Member, National Inuit Youth Council: Thank you. Good evening.

[*The witness spoke in his native language.*]

My name is Thomas Johnston. Thank you for inviting the National Inuit Youth Council. We appreciate the opportunity to increase our profile and the work that we do.

As I said, I am Thomasie Johnston, and I am a board member of the National Inuit Youth Council. I live in Iqaluit, Nunavut. I grew up Igloodik, Nunavut, a little island in the middle of the Arctic Ocean, way up there.

I was able to spend part of my summers in a little outpost camp right outside of Quaqtaq, Northern Quebec — Nunavik — with my grandparents.

Jennifer Watkins of Kuujuaq, our president, was not able to make this trip, as she is a very busy young woman raising a family while working fulltime on top of her presidency.

I am kind of nervous; sorry, guys.

Senator Meredith: That is all right. Take your time.

Mr. Johnston: Sixty per cent of the Inuit population in Canada is under the age of 25. Often, we are told that we are the future and that we must invest in education and capacity-building activities. However, Inuit youth are taking the leadership roles already, sometimes by choice and sometimes because there is no choice. Youth are right now as much as we are the future.

The National Inuit Youth Council, NYIC, was created 18 years ago, in 1993. It was created to give Inuit youth from across the country a way to voice their concerns to each other and to others in a position to support our work. The list of concerns raised at the first National Inuit Youth Summit, back in 1994, are still very much the same as the concerns we have today. These are: suicide, education, housing and living arrangements, and the preservation of Inuit culture and language. These are still our priorities and have been for the last 20 years.

Nearly 20 years later, NIYC is still working to voice the concerns of Inuit youth across Canada, through media such as a website, niyc.ca, and a for-youth-by-youth magazine, entitled *Nipiit* — I have brought a copy — which translates as “your voice, your sound.” Also, members of NIYC participate on a number of national boards and committees that relate to the priorities and concerns of Inuit youth.

citant *Together Today for Our Children Tomorrow*, qui illustre bien les efforts qu’il faut faire pour aider les jeunes des Premières nations à réussir leur vie.

Thomasie Johnston, membre du conseil d’administration, National Inuit Youth Council : Merci. Bonsoir.

[*Le témoin s’exprime dans sa langue maternelle.*]

Je m’appelle Thomas Johnston. Je vous remercie d’avoir invité le National Inuit Youth Council. Nous sommes heureux d’avoir l’occasion de nous faire connaître et de parler de ce que nous faisons.

Comme je l’ai dit, je m’appelle Thomasie Johnston, et je suis membre du conseil d’administration du National Inuit Youth Council. J’habite à Iqaluit, au Nunavut. J’ai grandi à Igloodik, au Nunavut; c’est une petite île perdue au milieu de l’océan Arctique, tout là-haut.

Pendant plusieurs étés, j’ai séjourné dans un chalet aux abords de Quaqtaq, dans le Nord du Québec — le Nunavik — avec mes grands-parents.

Jennifer Watkins, de Kuujuaq, qui est notre présidente, n’a pas pu venir vous rencontrer car c’est une jeune femme très occupée, avec des enfants et un emploi à temps plein, en plus de la présidence de notre organisation.

Je suis un peu nerveux, et je vous prie de m’en excuser.

Le sénateur Meredith : Tout va bien aller. Prenez votre temps.

M. Johnston : Soixante pour cent de la population inuite du Canada a moins de 25 ans. On nous dit souvent que nous sommes l’avenir du pays et que nous devons investir dans l’éducation et dans les activités qui renforcent nos capacités. Les jeunes Inuits accèdent déjà à des fonctions de leadership, parfois par choix et parfois parce qu’il n’y a pas d’autre choix. Les jeunes sont vraiment l’avenir de notre pays.

Le National Inuit Youth Council, au NYIC, a été créé il y a 18 ans, en 1993, dans le but d’offrir aux jeunes Inuits de l’ensemble du pays une tribune où ils peuvent exposer leurs problèmes afin de trouver de l’aide. La liste des problèmes soulevés lors du premier sommet du National Inuit Youth, en 1994, ressemble beaucoup à celle d’aujourd’hui. Ces problèmes sont le suicide, l’éducation, le logement et les conditions d’hébergement, et la préservation de la culture et de la langue inuites. Ce sont nos priorités, et elles le sont depuis 20 ans.

Près de 20 ans plus tard, le NIYC continue d’être le porte-parole des problèmes des jeunes Inuits dans tout le Canada, en utilisant des médias comme notre site web, niyc.ca, et un magazine fait pour les jeunes et par les jeunes — j’en ai apporté un exemplaire — qui s’appelle *Nipiit*, ce qui signifie « votre voix, votre son ». Les membres du NIYC participent également à un certain nombre de conseils et de comités nationaux qui examinent les priorités et les problèmes des jeunes Inuits.

Our current priority areas include language and culture, health, education, the improvement of networking opportunities and communication between Inuit youth, support for youth, youth councils and youth initiatives, and housing.

Here are some words of our president at a national gathering of Inuit youth in Inuvik, Northwest Territories last summer:

My vision is to bring back our identity, our culture, our language without shame, to have pride in being Inuk.

Throughout Inuit Nunangat, we are craving for our culture and a greater connection to our heritage. The more we lose, the more we want it back. The more we lose, the more my grandparents become strangers to me. We are the in-between generation, caught between traditional and modern styles of living. Many Inuit youth do not have a firm grasp of either the traditional or modern world, leaving many of them with limited knowledge of themselves and other Inuit around the world.

It is our hope at NIYC to create bridges on which we can stand firmly, healthily and proudly in the traditional Inuk way and the way Inuit are heading today, bridges that guide Inuit youth so that we no longer have to live the multiple-personality lives of the confused younger generation. Inuit youth want to reach a place where we are strong and whole and equal to the rest of Canada, both in a modern and traditional sense.

We want to move forward on a number of fronts. Currently, schools in the North have very little or nothing to do with Inuit history and language. Our graduation rates, as mentioned, are at a low 25 per cent and the competency of graduates is at a level far below that of the rest of Canada. We live in homes that are inadequate and in desperate need of repair. Unemployment rates in Inuit communities are the highest in Canada. In many other unfortunate areas, we can claim to be first. These areas are suicide, and so on. All these factors are leading to great dysfunction among Inuit youth. Each and every Inuk youth has been affected by suicide. Maybe it was a close friend, an uncle, a cousin; maybe it was an attempt; maybe it was your brother. It is these areas — education, housing and suicide preference — that I challenge you to explore in greater depth to work with the Inuit youth and the NIYC to help us address our priorities and reach our goals. A country that claims pride in the multicultural identity should also be interested in keeping Inuit traditions alive and vibrant. All we want is for our children to live healthily and happily and to be proud of who they are. Maybe it does not sound like I am asking for much, or maybe it does, but what I am asking for is not what only the Inuit are asking for; it is what every Canadian and every citizen in this world is asking for. All we want is equality.

À l'heure actuelle, nos priorités sont, entre autres, la langue et la culture, la santé, l'éducation, le réseautage et la communication entre les jeunes Inuits, les services d'aide aux jeunes, les conseils de jeunes, les initiatives prises par les jeunes, et le logement.

Voici une partie du message qu'a livré notre présidente lors d'une rencontre nationale des jeunes Inuits à Inuvik dans les Territoires du Nord-Ouest, l'été dernier :

Mon objectif est de réaffirmer sans honte notre identité, notre culture et notre langue, de réaffirmer notre fierté d'être Inuks.

Dans tout l'Inuit Nunangat, nous aspirons à retrouver notre culture et notre héritage. Plus nous nous en éloignons, plus nous voulons les récupérer. Plus nous nous en éloignons, plus nos grands-parents nous semblent des étrangers. Nous sommes la génération intermédiaire, qui est prise en sandwich entre le mode de vie traditionnel et le mode de vie moderne. Beaucoup de jeunes Inuits n'ont qu'une vague idée de ce que sont le mode de vie traditionnel et le mode de vie moderne, tout comme un grand nombre d'entre eux ont une connaissance limitée de ce qu'ils sont et de ce que sont les autres Inuits du monde.

Au NIYC, notre objectif est de construire des passerelles sur lesquelles nous pouvons nous tenir solidement et fièrement, entre le mode de vie traditionnel Inuk et le mode de vie moderne, passerelles qui aideront les jeunes Inuits à se débarrasser des multiples personnalités que les jeunes générations ont souvent du mal à assumer. Les jeunes Inuits veulent être aussi forts et aussi égaux que tous les autres Canadiens, de façon à la fois moderne et traditionnelle.

Nous voulons progresser sur un certain nombre de fronts. À l'heure actuelle, les écoles du Grand Nord n'enseignent pratiquement rien sur l'histoire et la langue inuites. Comme on l'a dit, environ 25 p. 100 des élèves terminent l'école secondaire, et encore, leur niveau de compétence est bien inférieur à celui des autres élèves canadiens. Nous vivons dans des logements qui sont inadéquats et qui nécessitent d'importantes réparations. Les taux de chômage des communautés inuites sont les plus élevés au Canada. Et nous sommes les champions dans bien d'autres domaines, malheureusement. Je veux parler du suicide, entre autres. Tous ces problèmes sont la cause de graves dysfonctionnements chez les jeunes Inuits. Il n'y a pas un seul jeune Inuk qui n'ait été touché par le suicide d'un membre de son entourage. C'était peut-être un ami proche, un oncle, un cousin; c'était peut-être une tentative de suicide; c'était peut-être son propre frère. Ce sont ces dossiers-là — l'éducation, le logement et le taux de suicide — que je vous recommande d'étudier en profondeur avec les jeunes Inuits et avec le NIYC, pour nous aider à définir nos priorités et à atteindre nos objectifs. Un pays qui est fier de son identité multiculturelle devrait s'employer à maintenir les traditions inuites dans toute leur vitalité. Tout ce que nous voulons, c'est que nos enfants aient une vie saine et heureuse et qu'ils soient fiers de ce qu'ils sont. Je ne demande

The Deputy Chair: We will now hear from the Métis National Council. Will you do separate presentations or share?

Adrian Mrdeza, Communications Officer, Métis National Council: I think we will proceed with Mr. Case doing an overview that was prepared at the national level, and he can also speak to his provincial youth council as well. I can provide some context when necessary.

The Deputy Chair: Thank you.

Mitchell Case, Youth Council Member, Métis Nation of Ontario:

[The witness spoke in his native language.]

To all committee members, thank you for the opportunity to appear before you today to identify the main challenges and opportunities facing Metis youth in Canada.

I am the Region 4 representative for the Métis Nation of Ontario Youth Council. The Métis Nation of Ontario is one of five governing members of the Métis National Council.

Like other young people in this country, youth across the Metis homeland dream of having an opportunity to pursue their goals and to be as confident in where they are going as they are in where they have come from. In some cases, these goals are finding a secure job, getting better training or gaining higher education. We also want the freedom to express our Metis identity in our daily lives, and to do so either in traditional or modern ways.

The Metis population is growing rapidly and more than half our population is below the age of 19. This means that within the next 10 to 15 years, more than 100,000 Metis youth will be ready to enter the labour force or to pursue higher education. The time is now to put the supports in place to ensure Metis youth are fully prepared to take these next crucial steps.

The gap in high school education rates between the Metis and the general population has narrowed considerably over the years. Our labour force participation rate is close to that of the general population. However, as Metis, we face certain challenges in getting ahead. There is still an enormous gap in post-secondary education participation between Metis and the general population, approximately 7 per cent of our population versus 18.2 per cent of the general population.

For Metis youth, a major barrier to post-secondary education is financial. Unlike First Nations and Inuit, the Metis are excluded from the federal government's Aboriginal educational funding. Most of the Métis National Council's five provincial affiliated governing members have established endowments with

peut-être pas grand-chose, mais en fait si, car ce que je vous demande, il n'y a pas que les Inuits qui le demandent : tous les Canadiens, tous les citoyens de ce pays en demandent autant. Tout ce que nous voulons, c'est l'égalité.

La vice-présidente : Nous allons maintenant donner la parole aux représentants du Ralliement national des Métis. Allez-vous faire des déclarations séparées, ou ensemble?

Adrian Mrdeza, agente de communications, Ralliement national des Métis : M. Case va vous donner un aperçu de ce que nous avons préparé au niveau national, et il pourra également vous parler de ce qui se fait au niveau de son conseil provincial des jeunes. J'apporterai des précisions s'il y a lieu.

La vice-présidente : Merci.

Mitchell Case, membre du conseil des jeunes, Métis Nation of Ontario :

[Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle.]

Je remercie tous les membres du comité de nous avoir invités à comparaître devant vous pour vous parler des principaux enjeux et opportunités qui se présentent aux jeunes Métis du Canada.

Je suis le représentant de la quatrième Région du Conseil des jeunes de la Métis Nation of Ontario. La Métis Nation of Ontario est l'un des cinq membres de l'exécutif du Ralliement national des Métis.

À l'instar des autres jeunes Canadiens, les jeunes Métis rêvent d'avoir la possibilité de réaliser leurs rêves et d'avoir autant confiance dans l'avenir que dans leur passé. Dans certains cas, ces rêves consistent à trouver un emploi stable, à suivre une bonne formation ou à faire des études supérieures. Nous voulons également être libres d'exprimer notre identité métisse dans nos activités quotidiennes, et ce, de façon traditionnelle ou de façon moderne.

La population métisse augmente rapidement, avec plus de 50 p. 100 de jeunes de moins de 19 ans. Cela signifie que, d'ici 10 à 15 ans, plus de 100 000 jeunes Métis seront prêts à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre des études supérieures. C'est donc le moment de mettre en place les aides nécessaires pour que les jeunes Métis soient en mesure de franchir ces étapes cruciales.

S'agissant du taux de réussite à l'école secondaire, l'écart s'est considérablement rétréci entre les Métis et l'ensemble de la population, au cours des années. Notre taux de participation au marché du travail atteint presque celui de la population en général. Toutefois, les Métis ont du mal à aller plus loin. Un écart considérable sépare toujours la population générale et les Métis pour ce qui est de l'éducation postsecondaire, puisque seulement 7 p. 100 des Métis font des études postsecondaires, en comparaison de 18,2 p. 100 de la population en général.

Pour les jeunes Métis, l'un des principaux obstacles à l'éducation postsecondaire est d'ordre financier. Contrairement aux Premières nations et aux Inuits, les Métis sont exclus des financements accordés par le gouvernement fédéral pour l'éducation des Autochtones. La plupart des cinq membres

matching funds from universities that provide scholarships and bursaries for Metis attending post-secondary institutions. However, only the investment income from these endowments can be paid out in scholarships each year, limiting the number of students who can benefit. The demand for post-secondary assistance continues to far outweigh the available supply of funding for many Metis youth who will simply not be able to pursue this goal.

One of the best investments the federal government and the provinces can make would be to make direct investment in Metis students through dedicated funding for Metis post-secondary and by strengthening the existing Metis Nation endowment funds. These important investments would result in better employment and career prospects for Metis with post-secondary degrees and ultimately higher tax revenues for governments.

Another good investment for the federal government would be to expand its support for the five province-wide Metis employment and training agencies or assistance programs that have assisted 35,000 Metis, many of them youth, to find employment between 1999 and 2007.

The federal government can be an important partner in Metis education by supporting the Metis nation education institutes like the Gabriel Dumont Institute in Saskatoon and the Louis Riel Institute in Winnipeg, and the additional education programs by all governing members. Currently, these initiatives are funded primarily by the provinces. The Gabriel Dumont Institute's Saskatchewan Urban Native Teacher Education Program has graduated over 1,000 students with a bachelor of education.

Many of us graduates are working with Metis youth, encouraging them to achieve success in the K to 12 system. The Métis National Council's five governing members have done a lot to involve Metis youth in their decision-making councils. Metis youth have their own representation on most of the provincial councils.

Unfortunately, there is little funding for our activities and some governing members struggle to find the funds to organize a youth gathering once a year. While Metis youth do seek out their own funding or secure in-kind funding to hold activities focused on cultural learning and healthy living activities, there is so much more that could be accomplished.

Currently, the main funding source for Aboriginal youth-driven activities is through the Canadian Heritage Cultural Connections for Aboriginal Youth program. The Métis National Council's governing members have difficulty accessing Canadian Heritage funds because this program does not reflect the demographic reality of the Metis population. Our population

provinciaux de l'exécutif du Ralliement national des métis ont créé des fonds de dotation, avec contrepartie des universités, pour offrir des bourses d'études à des Métis inscrits dans des établissements postsecondaires. Toutefois, seuls les intérêts accumulés sur ces fonds de dotation peuvent servir à cette fin, ce qui limite le nombre d'étudiants qui peuvent en profiter. Les demandes d'aide financière pour poursuivre des études postsecondaires dépassent de beaucoup les financements disponibles, si bien qu'un grand nombre de jeunes Métis décident de ne pas poursuivre leurs études.

L'un des meilleurs investissements que le gouvernement fédéral et les provinces pourraient faire serait d'accorder des financements directs aux étudiants Métis pour leur permettre de poursuivre des études postsecondaires, et de renflouer les fonds de dotation actuels de la nation métisse. Ces investissements importants se traduiraient par de meilleures perspectives d'emploi et de carrière pour les Métis ayant des diplômes postsecondaires, et au final, par un accroissement des recettes fiscales des gouvernements.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral pourrait augmenter son aide au cinq agences d'emploi et de formation des Métis ou aux divers programmes qui ont aidé 35 000 Métis, dont un grand nombre de jeunes, à trouver un emploi entre 1999 et 2007.

Le gouvernement fédéral pourrait également devenir un partenaire important de l'éducation des Métis en appuyant des instituts d'éducation de la Nation métisse comme l'Institut Gabriel Dumont, à Saskatoon, et l'Institut Louis Riel, à Winnipeg, ainsi que d'autres programmes d'éducation offerts par tous les membres de l'exécutif. À l'heure actuelle, ces initiatives sont principalement financées par les provinces. À l'Institut Gabriel Dumont, l'Urban Native Teacher Education Program a permis de délivrer un baccalauréat en éducation à plus de 1 000 étudiants.

Beaucoup d'entre nous qui avons décroché un diplôme encourageons les jeunes Métis à prendre leur scolarité au sérieux, de la maternelle à la 12^e année. Les cinq membres de l'exécutif du Ralliement national des Métis se démenent pour faire participer les jeunes à leurs décisions, dans les conseils. Les jeunes Métis sont représentés à la plupart des conseils provinciaux.

Malheureusement, nous recevons très peu d'aide financière pour nos activités, et certains membres de l'exécutif peinent à rassembler les fonds nécessaires pour organiser une rencontre des jeunes une fois par an. Les jeunes Métis arrivent à se débrouiller pour trouver l'argent dont ils ont besoin ou pour recueillir des dons en nature qui les aideront à organiser des activités orientées sur la culture et la vie saine, mais on pourrait faire tellement plus.

À l'heure actuelle, la principale source de financement pour des activités organisées par des jeunes Autochtones est le programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone, de Patrimoine canadien, mais les membres de l'exécutif du Ralliement national des Métis ont du mal à obtenir des fonds parce que ce programme ne reflète pas la réalité démographique

is spread across cities, towns, rural areas, and the hinterlands of the westernmost provinces. The funding conditions for the Cultural Connections for Aboriginal Youth program favour activities in concentrated Aboriginal population areas.

The funding is limited in scope and can inhibit Metis youth groups from effectively engaging youth in executing these projects on their own. Métis National Council governing members are forced to draw from their alternative program budgets to pay their staff and to bring youth from distant locations. This is unfortunate because Metis youth representatives who are serving on a voluntary basis are thirsting for opportunities to tap into the energy of their members from across their individual provinces and to project their views to the decision-making councils of the governing members. There is also desire for a national youth body to promote cross-homeland dialogue and an opportunity for learning, as well as to ensure that the Metis youth voice is being used and heard at the national level.

In the past there was a national Metis youth council at the MNC, but due to funding cuts, the council is dormant. Despite the lack of reliable youth funding, the Métis National Council plays a role in coordinating national youth gatherings, such as the Metis Youth Leadership Camp, a four-day camp that was held at the historic site of Batoche this past summer.

The camp focused on the legacy of residential schools and its impact on our families and communities. The goal of the leadership camp was to combine social networking tools and resources to essentially share the story of the Metis residential, boarding and day school experiences through the development of a social media framework that will be used by the Métis National Council to inform the public of this important issue.

The youth heard stories first-hand from Metis survivors on their experiences and how it affected their lives and their ability to parent and build relationships. Other sections included Metis nation history, social media planning, strategic communications, as well as the creation of a past, present and future mural. This is the first time that the youth have been engaged as educators in the issues of residential, boarding and day schools.

Having youth utilize the tools of today to promote healing and help Canadians understand the impacts that have been left on our families and communities was a unique and significant approach to the sharing of knowledge. This is the type of project that the Cultural Connections for Aboriginal Youth program should be funding.

The Deputy Chair: Do you have further comments, Ms. Mrdeza?

de la population métisse. En effet, notre population est répartie dans les villes, dans les zones rurales et dans l'arrière pays des provinces situées les plus à l'ouest. Or, les critères de financement du programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone privilégient les activités organisées dans des zones où sont concentrés des Autochtones.

Comme les budgets sont limités, les groupes de jeunes Métis ont du mal à persuader les jeunes d'entreprendre ces projets par eux-mêmes. Les membres de l'exécutif du Ralliement national des Métis sont alors obligés de puiser dans leurs propres budgets pour payer le personnel et pour faire venir des jeunes qui habitent très loin. C'est d'autant plus regrettable que les représentants des jeunes Métis qui font ça bénévolement cherchent désespérément des occasions de consulter leurs membres, à l'échelle de la province, afin de transmettre leurs opinions aux conseils décisionnels des membres de l'exécutif. On voudrait aussi créer une organisation nationale de la jeunesse qui encouragerait le dialogue entre nos différents territoires et qui serait en quelque sorte le porte-parole des jeunes Métis au niveau national.

Le RNM a déjà eu un conseil des jeunes Métis, mais il est actuellement inactif à cause des réductions de crédits. Malgré l'absence d'un financement régulier pour les jeunes Métis, le Ralliement national des Métis organise des rassemblements de la jeunesse au niveau national, comme le Metis Youth Leadership Camp, qui s'est déroulé pendant quatre jours sur le site historique de Batoche, l'été dernier.

Le thème du camp était l'héritage des pensionnats et ses conséquences pour nos familles et nos communautés. L'objectif était de mobiliser tous les outils et ressources disponibles en matière de réseautage social pour reconstituer l'histoire et les expériences des Métis dans les pensionnats et dans les écoles, et de préparer un document que le Ralliement national des Métis utilisera dans les médias sociaux pour informer le public sur toute cette question.

Les jeunes participants ont pu entendre en direct les témoignages de survivants métis sur leurs expériences et sur l'incidence que cela a eu sur leur vie et sur leur capacité d'élever des enfants et de nouer des relations. Les autres thèmes abordés étaient, entre autres, l'histoire de la nation métisse, l'utilisation des médias sociaux, les communications stratégiques, ainsi que la création d'une peinture murale illustrant le passé, le présent et l'avenir. C'est la première fois que des jeunes ont participé à des activités d'éducation sur ce dossier des écoles et des pensionnats.

Le fait que des jeunes puissent utiliser des outils modernes pour favoriser la guérison et aider les Canadiens à mieux comprendre l'incidence que ces expériences ont eue sur nos familles et nos communautés constitue une approche tout à fait originale vers une meilleure connaissance de tout ce dossier. C'est tout à fait le genre de projet que le programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone devrait financer.

La vice-présidente : Avez-vous d'autres choses à ajouter, madame Mrdeza?

Ms. Mrdeza: Currently, we have five governing members, and actively there are three provinces that have a youth council. The youth have representation at the board of directors level and they do have a vote at that table.

The other two provinces, from what I gather, did have a youth council, although it has been suspended due to unreliable funding, the CCAY funding through Canadian Heritage. What I am hearing is that it is just not accessible enough, and the restraints are so deep that it is a complete disservice. The provinces have a youth portfolio, where they will put forward information to youth groups that are Metis focused and that are not held within the governing member itself.

The Deputy Chair: Thank you very much.

Before we proceed, I would like to acknowledge the other youth in the room. I understand that most, if not all, of you are from one school. I believe Thomas Johnston can put on the record where the students or the youth are from.

Mr. Johnston: These fine young men and women are from Nunavut. They are here attending the Nunavut Sivuniksavut — it translates to “our land, our future.” These students will be studying here for eight months out of their home territory to learn Inuit history and language. I am very proud that they are here. I have known most of these people for many years. Also, my old teachers are here so it only adds to my nervousness.

The Deputy Chair: Panel members, thank you so much for your presentations. You gave us an excellent overview of the challenges that the youth face and yet the opportunities that are there. Definitely, the four of you are examples of what can be achieved despite the obstacles. I am impressed by you and I am sure that all the committee members are really proud your accomplishments.

We will open the floor to questions from senators, but I will take the prerogative to ask the first one.

I am from Saskatchewan and I am familiar with Gabriel Dumont Institute. In fact, there was a report released just last week by the Gabriel Dumont Institute along with an economics professor by the name of Dr. Eric Howe from the University of Saskatchewan. I am not sure if you are aware of it; it is relative new. He does make a very strong case as to why the investment in education pays off. It pays off not only to the individual person who is getting education; he actually has a dollar figure for what you will earn with a high school education, with a technical diploma, and with a university degree. He puts it very simply as the more you learn, the more you earn. There are huge benefits, as I am sure all of you youth know, to an education to you personally, but there is also a huge benefit to society in general because the more education you get, the more you contribute to the economy and the less you draw from the economy, so there are savings to the rest of the Canadian economy. In Saskatchewan

Mme Mrdeza : À l'heure actuelle, l'exécutif du ralliement compte cinq membres, et il existe un conseil des jeunes dans trois provinces, je parle des conseils qui sont actifs. Les jeunes sont représentés au conseil d'administration, où ils ont le droit de vote.

Dans les deux autres provinces, si j'ai bien compris, il y avait un conseil des jeunes, mais ils sont inactifs en raison du financement irrégulier octroyé par le CCJA, de Patrimoine canadien. D'après ce qu'on m'a dit, il est extrêmement difficile d'avoir accès à ces fonds car les critères sont tellement stricts que ce programme ne sert pas à grand-chose. Les provinces ont un portefeuille de la jeunesse, par lequel elles communiquent aux groupes de jeunes des informations qui concernent les Métis et qui ne relèvent pas directement du membre de l'exécutif de la province.

La vice-présidente : Merci beaucoup.

Avant de passer aux questions, j'aimerais saluer la présence des autres jeunes qui sont dans la salle. Je crois que la plupart, sinon tous, viennent de la même école. Je propose que Thomas Johnston consigne au procès-verbal le nom de l'école d'où viennent tous ces jeunes.

M. Johnston : Ces jeunes gens viennent du Nunavut. Ils fréquentent l'école Nunavut Sivuniksavut — qui signifie « notre terre, notre avenir ». Ils sont ici pour huit mois, loin de leur famille, pour apprendre l'histoire et la langue inuites. Je suis très fier qu'ils soient ici aujourd'hui. Je connais la plupart d'entre eux depuis longtemps. Mes anciens professeurs sont aussi présents, ce qui me rend encore plus nerveux.

La vice-présidente : Je remercie tous les témoins de leur exposé. Vous nous avez donné un très bon aperçu des défis qui se posent à la jeunesse et aussi des opportunités qui s'offrent à elle. Manifestement, vous êtes tous les quatre des exemples de ce qu'on peut réussir à faire malgré les obstacles. Je suis très impressionnée par vous tous, et je suis sûre que tous les membres du comité sont fiers de votre parcours.

Nous allons passer aux questions des sénateurs, mais je vais exercer ma prérogative de poser la première.

Je viens de la Saskatchewan, et je connais bien l'Institut Gabriel Dumont. En fait, cet institut a publié un rapport la semaine dernière, en collaboration avec un professeur d'économie, un certain Eric Howe, de l'Université de la Saskatchewan. Je sais pas si vous êtes au courant, c'est un rapport assez récent. L'auteur démontre, avec d'excellentes preuves à l'appui, pourquoi l'investissement dans l'éducation, c'est payant. C'est payant non seulement pour celui ou celle qui poursuit des études, et l'auteur donne des chiffres sur le salaire qu'on touche quand on a un diplôme de l'école secondaire, un diplôme technique et un diplôme universitaire. Il explique en termes simples que, plus vous faites des études, plus votre salaire sera élevé. L'éducation apporte énormément sur le plan personnel, et vous êtes tous bien placés pour le savoir, mais ça apporte aussi énormément à la société en général, car, plus on est instruit, plus on contribue à l'économie et moins on dépend de

alone, the savings amount to \$90 billion. He says that this is more than potash has contributed to the economy of Saskatchewan, and in Saskatchewan potash has been our major economic driver.

There are huge benefits to education. I was very interested to hear that virtually everyone tonight has mentioned education.

Senator Meredith: Again, I am delighted to have all these youth in this room. First, I want to thank the panellists for your wonderful presentation. Ms. Adamek, I want to commend you for your graduation. I know that was a milestone for you, possibly in your family. There were many hurdles to overcome, yet you did it and I commend you for what you are doing.

As someone who has been a youth activist for the last 10 years, speaking out about youth violence in the city of Toronto and gaining government support to help our youth, I have identified as I have been appointed a senator that there is a national crisis in this country where our youth is concerned, not just Aboriginal youth but Canadian youth. Your plight is even more urgent.

I commend all of you for the work you are doing and for the leadership that you have demonstrated. I also want to give credit to your teachers who are in this room to see that your work is not in vain, and to the young people who are in this room, that you should not quit. You have got others who are looking at you, looking at you leaving your place of birth to come to experience what you are experiencing now. Some of you might feel fatigued, but I want you to keep going because someone is watching you and depending on you. I encourage you to not quit in spite of all the adversities, discrimination and racism and the horrific inequality that exists in this country, Canada, in this 21st century. Do not quit. Keep moving forward. There is light at the end of the tunnel.

You have a committee here that is committed to seeing things go forward for Inuit, Metis and First Nations people in general. It breaks my heart to see the plight that Canadians are going through. You are Canadians.

My question to Ms. Adamek is this: What are you doing to engage other like-minded individuals, other like-minded youth, to take up your plight and begin to allow your voices to be heard on these issues, to mobilize a wider voice through whatever medium is possible, to make sure that politicians are hearing the plight and that you are garnering support so that change can actually come to your people?

That is my first question, and then I will have questions for the other presenters.

Mr. Adamek: Thank you, senator, for your comments and also thank you for the question. That is a great and important one.

l'aide du gouvernement, ce qui représente une économie nette pour le reste de l'économie canadienne. Rien qu'en Saskatchewan, ces économies sont de l'ordre de 90 milliards de dollars, ce qui, d'après l'auteur, est supérieur à la contribution de la potasse à l'économie de la Saskatchewan, laquelle est pourtant le principal moteur économique de la province.

L'éducation a donc des retombées considérables, et j'ai constaté que vous en avez pratiquement tous parlé ce soir.

Le sénateur Meredith : Je suis ravi, et je le redis, de voir tous ces jeunes dans la salle. Tout d'abord, j'aimerais remercier les témoins de nous avoir fait des exposés magnifiques. Madame Adamek, je vous félicite d'avoir décroché votre diplôme. Je sais que c'est un jalon important pour vous, et sans doute aussi pour votre famille. Vous avez réussi à surmonter de nombreux obstacles, et je vous en félicite sincèrement.

Je milite en faveur des jeunes depuis 10 ans, en parlant publiquement de la violence parmi les jeunes dans la ville de Toronto et en essayant d'obtenir de l'aide du gouvernement, mais je constate, depuis que j'ai été nommé sénateur, qu'il y a vraiment une crise nationale au sein de la jeunesse canadienne, et pas seulement de la jeunesse autochtone. Certes, votre situation est certainement plus urgente.

Je vous félicite tous du travail que vous faites et du leadership dont vous faites preuve. Je salue également vos professeurs qui sont dans la salle et à qui je dis que leur travail n'a pas été vain. Quant aux autres jeunes qui sont dans la salle, je les encourage à ne pas baisser les bras. Vos camarades vous regardent, ils voient que vous quittez votre famille pour venir vivre une nouvelle expérience. Certains d'entre vous éprouvent peut-être de la lassitude, mais je vous encourage à tenir bon parce qu'il y en a qui vous regardent et qui comptent sur vous. Je vous encourage à ne pas baisser les bras malgré l'adversité, la discrimination et le racisme, sans parler des horribles inégalités qui existent encore au Canada en ce XXI^e siècle. Ne renoncez pas. Tenez bon. Il y a de la lumière au bout du tunnel.

Le comité qui siège devant vous est déterminé à faire avancer les choses pour les Inuits, les Métis et les Premières nations en général. Ça me fend le coeur de voir la situation dans laquelle se trouvent certains Canadiens, et vous êtes des Canadiens.

Je voudrais poser une question à Mme Adamek : que faites-vous pour encourager vos alliés, c'est-à-dire les femmes, les hommes et les jeunes qui partagent vos idées, à militer à vos côtés pour que votre voix se fasse entendre sur tous ces dossiers, pour mobiliser un plus vaste auditoire par un médium quelconque, pour vous assurer que les politiciens entendent votre message, bref, pour rallier tous les appuis possibles afin que les choses changent vraiment?

Voilà pour ma première question. J'en aurai d'autres pour les autres témoins.

Mme Adamek : Merci, sénateur, de vos commentaires et de votre question, qui est une question importante.

Uniquely enough, prior to starting this panel, my colleagues and I chatted about how important it is that we can act. We will be having our next meeting in Ottawa in December, the national youth council, and we have formally invited our other panellists to attend so that we can start to share and engage in that respect. Although we culturally have different traditions, we also have many similarities in terms of youth and moving forward for future generations.

In regard to like-minded youth, as mentioned, we have our national youth council. Regionally, there are also youth councils that have supports in place to engage First Nations youth to provide role model and leadership qualities and training and developments. As well, we will be having our national youth summit late in the summer that will bring together First Nations youth from across Canada to come up with a five-year strategic action plan. As mentioned, we are in the last year of our strategic action plan, and education and health have been at the forefront of that.

In terms of initiatives we have been able to establish, Shannen's dream has been in terms of connecting not just with First Nations youth but gathering the interest and awareness of all Canadians to the fact that there are major discrepancies in the school system for First Nations and other Aboriginal youth. As for the other initiatives, there is the First Nations caring society, which Cindy Blackstock is heavily involved with. Her advocacy has assisted in gathering youth from across Canada in coming together to have these discussions. There was the virtual summit, the post-secondary summit that we had earlier this year, which brought together First Nations youth from across Canada to discuss where they would like to see post-secondary funding go and where are their major challenges and how do we get by that.

There have been in this last year many mechanisms that have been structured to assist us in first connecting with each other and then looking at how we are going to move forward.

I hope that answers most of your question. If there is anything else, I can clarify it.

Senator Meredith: Mr. Johnston, you mentioned 60 per cent of the youth are under 25. We heard the horrific stories of suicide and health issues affecting our youth. I always bring this back to leadership. You are demonstrating leadership right now and I thank you for that. Be courageous. We have all felt nervous at some point, so do not be nervous. You are demonstrating true leadership here and others are following you.

Do you think that your leaders are doing enough to bring visible change to your communities? Do you talk about being sick and tired of reports, of millions of dollars being spent and of no implementation? Do you believe that your leadership is doing

Il se trouve que, juste avant cette réunion, mes collègues et moi avons discuté de la nécessité de faire quelque chose. Notre Conseil national des jeunes va se réunir à Ottawa en décembre, et nous y avons officiellement invité les autres témoins ici présents afin que nous puissions commencer à discuter tous ensemble de ce que nous pouvons faire. Même si, sur le plan culturel, nous avons des traditions différentes, nous avons beaucoup de points communs en ce sens que nous sommes jeunes et que nous voulons faire avancer les choses pour les prochaines générations.

S'agissant de nos alliés, pour reprendre le terme que vous avez employé, nous avons notre Conseil national des jeunes. Au niveau régional, nous avons aussi des conseils des jeunes qui disposent de certains moyens pour encourager des jeunes Premières nations à être des modèles et à acquérir des compétences de leadership. Nous allons avoir notre sommet national de la jeunesse, à la fin de l'été prochain, qui permettra de réunir des jeunes Premières nations de tout le Canada pour élaborer un plan d'action stratégique sur cinq ans. Comme on l'a dit tout à l'heure, nous sommes dans la dernière année de notre plan d'action stratégique, dont l'éducation et la santé étaient les principales composantes.

S'agissant des initiatives que nous avons entreprises, je vous dirai que « le rêve de Shannen » visait non seulement à mobiliser les jeunes des Premières nations mais aussi à sensibiliser tous les Canadiens sur les graves inégalités qui existent dans le système scolaire des Premières nations et des autres jeunes autochtones. Pour ce qui est des autres initiatives, je peux vous citer la société d'entraide des Premières nations, dont Cindy Blackstock s'occupe activement. Elle a participé à l'organisation d'un rassemblement de la jeunesse de tout le Canada pour discuter de ces questions. Il y a eu le sommet virtuel de l'éducation postsecondaire qui a eu lieu cette année, qui a réuni des jeunes Premières nations de tout le Canada pour discuter du financement actuel de l'éducation postsecondaire, de ce qu'il devrait être et des principaux obstacles qui se dressent.

Il y a donc eu, au cours de ces 12 derniers mois, de nombreuses initiatives pour nous aider, d'abord à communiquer les uns avec les autres et ensuite, à déterminer ce que nous pouvions faire.

J'espère que cela répond à peu près à votre question. Si cela est nécessaire, je peux vous donner des précisions.

Le sénateur Meredith : Monsieur Johnston, vous avez dit que 60 p. 100 des jeunes avaient moins de 25 ans. Nous avons entendu parler de ces horribles histoires de suicides et des maladies qui touchent nos jeunes. J'en reviens toujours au leadership. Vous êtes en train d'en faire la démonstration, et je vous en félicite. Soyez courageux. Nous avons tous été nerveux, à un moment ou à un autre, alors détendez-vous un peu. Vous êtes manifestement un vrai leader, et les autres vous suivent.

Pensez-vous que vos dirigeants en font assez pour que les choses changent réellement dans vos communautés? Leur dites-vous que vous en avez assez de tous ces rapports qui s'accumulent, de ces millions de dollars qui sont investis sans

enough when these reports are created and these sessions are held? Are they doing enough to make these changes within your community to advance your people?

Mr. Johnston: Thanks for the question.

Senator Meredith: Feel free to talk frankly, not otherwise just because they are in the room; speak candidly.

Mr. Johnston: I was about to say it is a pretty dangerous question.

Senator Meredith: You have senators who will back you up; do not worry.

Mr. Johnston: I do not know about all the regions but I know Nunavut very well. I know most of the MLAs in our legislature on a first-name basis. I often spend time with them. I know that when they are out of office and shed their skins that they wear in the legislature, they are usually calm and happy people. I like to see them when they are out of office, when they are communicating and part of the community again. We have a big problem with our leaders. We live in these little pocket communities that are only accessible by airplane; you cannot drive to another community unless you drive by snowmobile. All these pockets have their leaders. Usually the stronger ones who really advocate loudly disappear. They go to Iqaluit or to Ottawa. We should know that they are doing it for our interests, but we do not see them anymore.

Senator Meredith: Is there a lack of communication between your leadership and the people?

Mr. Johnston: There is a lack of being part of the community. Once they are gone, they are not part of us and we want them to come home, not only because they are our leaders and we look up to them but also because they are our family members. Our leaders today could do a lot more with keeping the community spirit alive. Our communities are very tight knit. For all the troubles that we go through, we do not turn always to government to get them fixed. We turn to a family member or we turn to a friend.

Our leaders become disconnected from that. I no longer think that they are advocating for our interests sometimes. Although all the work coming out of the legislature of Nunavut is very nice with the recently tabled document of the Strategic Suicide Prevention plan, the creation of the Child and Youth Advocate Office by the Government of Nunavut and the education bill that was passed and now needs to be implemented, we always return to our troubles. We have all these nice tools in place — very fancy, shiny and good to look at. Most of the time that is all they seem to be good for — to look at and dream.

aucun résultat concret? Pensez-vous que vos dirigeants en font assez lorsque ces rapports sont publiés et que ces réunions sont organisées? En font-ils assez pour que les choses changent réellement dans vos communautés?

M. Johnston : Je vous remercie de votre question.

Le sénateur Meredith : N'hésitez pas à dire ce que vous pensez, et pas le contraire simplement parce qu'ils sont dans la salle; dites ce que vous pensez.

M. Johnston : J'allais dire que c'est une question plutôt dangereuse.

Le sénateur Meredith : Les sénateurs vous défendront, ne vous inquiétez pas.

M. Johnston : Je ne connais pas toutes les régions, mais je connais bien le Nunavut. Je connais presque tous les députés territoriaux, même qu'on se tutoie. Je les vois souvent. Je sais que lorsqu'ils ne sont plus à leurs fonctions officielles, à l'assemblée législative, ce sont généralement des gens calmes et heureux. J'aime bien aller les voir quand ils ne sont pas à l'assemblée législative, car à ce moment-là, ils communiquent vraiment et ils font à nouveau partie de la communauté. Nous avons un gros problème avec nos dirigeants. Nous vivons dans des communautés minuscules qui ne sont accessibles que par avion; vous ne pouvez pas vous y rendre par voie terrestre, sauf en motoneige. Toutes ces communautés ont chacune leurs dirigeants. Les plus dynamiques d'entre eux quittent généralement la communauté pour aller à Iqaluit ou à Ottawa. Ils sont censés y défendre nos intérêts, mais nous ne les revoyons plus jamais.

Le sénateur Meredith : Y a-t-il un manque de communication entre vos dirigeants et la population?

M. Johnston : Le problème, c'est qu'ils ne sont jamais dans la communauté. Une fois qu'ils sont partis, ils ne sont plus avec nous, alors que nous aimerions bien qu'ils reviennent, non seulement parce que ce sont nos dirigeants et que nous les admirons, mais aussi parce que nous les considérons comme des membres de notre famille. Nos dirigeants actuels pourraient faire beaucoup plus pour entretenir l'esprit de la communauté. Les membres des communautés sont très solidaires. Malgré tous les problèmes que nous avons, nous ne nous tournons pas systématiquement vers le gouvernement pour qu'il trouve une solution. Nous nous tournons vers un membre de la famille ou vers un ami.

Nos dirigeants sont déconnectés de cette réalité. Parfois, je pense qu'ils ne défendent plus nos intérêts. L'Assemblée législative du Nunavut fait pourtant du bon travail. Un document a été présenté récemment, un plan stratégique de prévention du suicide; le gouvernement du Nunavut a créé le bureau du défenseur des droits des enfants et des jeunes, et il a fait adopter un projet de loi sur l'éducation qui va être mis en oeuvre, mais malgré tout ça, nous nous retrouvons toujours avec les mêmes problèmes. Nous avons tous ces mécanismes qui sont en place et qui sont super et sophistiqués; c'est bien beau sur le papier, mais la plupart du temps, ça ne va pas plus loin. Pour le reste, on peut rêver.

Senator Meredith: I have a question on economic opportunities. It is so critical to this committee that your voices be heard and recorded. You talk about the fact that finding a job is difficult and that 50 per cent of the youth are under 19. What is being done with the limited resources that you have in terms of creating opportunities, private sector partnerships and so on for these young people? What is being done, if anything?

Mr. Case: Unfortunately, not enough is being done. With the resources we have, it is really remarkable what has been accomplished. There is a statistic that talks about our labour market development and our assets program that helped 35,000 Metis people, most of whom are youth, to attain meaningful employment. We are not under federal jurisdiction, so our provincial organizations are a lot more active than our federal organization. I can speak more specifically to the Métis Nation of Ontario, which I am very active in. The education component is very new. Before, it was simply a labour market development branch that built up those relations with emerging industry. That branch is sort of centred out of my hometown, Sault Ste. Marie. We have been able to implement working relationships with emerging sectors, like energy. I do not know if this is a true statistic but Sault Ste. Marie claims we are the greenest city in Canada because we have the biggest wind farm and the biggest solar farm. I do not know if it amounts to anything but that is what they claim. We have been able to make a lot of movement with those emerging sectors to find meaningful employment for our young people.

Senator Meredith: Is there a mentorship component built into that? Do these emerging industry sectors mentor the young people?

Mr. Case: It is in the long-term goal but is not a reality yet. It is a 5-year or 10-year plan that our education centre put together. They are hoping to make it a reality, but they are not there yet. I cannot speak specifically about the other four governing members, but that is where we are in the Metis Nation of Ontario.

Ms. Mrdeza: To elaborate, the Métis National Council with the help of its governing members produced a video overview of success stories from our assets program that showed the Metis Nation British Columbia and their culinary program. Applicants from the Metis Nation British Columbia go through a culinary program, are sent to a mentorship program, and then go out and work. They have found it very useful. As you cross from west to east within the Metis Nation, you can see those success stories, which are incredible, such as housing developments in Calgary and Edmonton. In Manitoba, there is social housing for single parents who learn how to nurture their children properly and the young mothers can go back to school. They are provided housing. In Ontario, there is a construction program where young Metis

Le sénateur Meredith : J'aimerais vous poser une question au sujet des perspectives économiques. Pour notre comité, il est indispensable que votre message soit entendu et consigné au dossier. Vous dites qu'il est difficile de trouver un emploi et que 50 p. 100 des jeunes ont moins de 19 ans. Vu les ressources limitées dont vous disposez, que faites-vous pour créer des débouchés, nouer des partenariats avec le secteur privé, et cetera, afin de créer des emplois pour ces jeunes? Qu'est-ce qui se fait actuellement?

M. Case : Malheureusement, on n'en fait pas assez. Étant donné les ressources dont nous disposons, c'est déjà un miracle de faire ce que nous faisons. Les statistiques indiquent que notre programme de développement du marché du travail et notre programme SFCEA ont permis d'aider 35 000 Métis, la plupart des jeunes, à trouver un emploi sérieux. Nous ne relevons pas de la compétence fédérale, de sorte que nos organisations provinciales sont beaucoup plus actives que notre organisation fédérale. Je peux vous parler plus précisément de la Métis Nation of Ontario, dans laquelle je suis très engagé. Le volet éducation est tout à fait nouveau. Auparavant, c'était seulement un programme de développement du marché du travail, qui établissait des relations avec les nouvelles industries. Ce programme est en quelque sorte administré à partir de Sault Ste. Marie, ma ville natale. Nous avons réussi à nouer des relations de travail avec des entreprises des secteurs émergents comme l'énergie. Je ne sais pas si c'est vrai, mais Sault Ste. Marie prétend être la ville la plus verte du Canada parce que nous abritons la plus grande ferme éolienne et la plus grande ferme solaire. Je ne sais pas si ça veut dire quelque chose, mais c'est ce que la ville prétend. Nous avons réussi à établir beaucoup de relations avec des entreprises des secteurs émergents et à trouver ainsi des emplois sérieux pour nos jeunes.

Le sénateur Meredith : Est-ce qu'il y a un volet mentorat? Est-ce que ces entreprises encadrent ces jeunes?

M. Case : C'est un objectif à long terme, mais ce n'est pas encore la réalité. Notre centre d'éducation en fait un objectif pour dans cinq ou 10 ans, et il espère qu'il se concrétisera, mais nous n'en sommes pas encore là. Je ne peux pas vous donner de détails sur les quatre autres membres de l'exécutif, mais en tout cas voilà ce qu'il en est pour la Metis Nation of Ontario.

Mme Mrdeza : Permettez-moi d'ajouter que le Ralliement national des Métis a préparé, avec l'aide des membres de son exécutif, une présentation vidéo des succès obtenus par notre programme SFCEA, notamment le cours de formation culinaire de la Nation métisse de la Colombie-Britannique. Les candidats de la Metis Nation of British Columbia suivent un cours de formation culinaire et suivent ensuite un programme de mentorat avant d'occuper un emploi. Ils ont trouvé cela très utile. Quand on parcourt le territoire de la Nation métisse, d'ouest en est, on voit bien tous ces exemples de réussite, qui sont incroyables, comme par exemple la construction immobilière à Calgary et à Edmonton. Au Manitoba, des logements sociaux sont offerts à des familles monoparentales qui apprennent comment bien élever

adults are brought to the work site and mentored. They can work their way up to be a journeyman. There is a lot of movement but, of course, we are working to build more relationships. The Metis Nation has a plan for economic development in a broader sense that we are moving on at the national level. We support our governing members as best as we can and are trying to ensure that this includes our youth.

Mr. Case: I would like to add that there was the establishment of the Aboriginal Apprenticeship Centre as a partnership between Metis Nation of Ontario and Sault College, which was in business for two years. This is not my area of expertise so I am not exactly sure where the funding came from. Whether it was provincial or federal, the funding has been pulled and the AAC is being operated entirely by the college because they saw how important the program was and the success it had. After two years, the government support was non-existent.

It is good to see that the individual colleges and universities are seeing the benefits of First Nations, Metis and Aboriginal education and are continuing these programs on their own accord, when unfortunately the support is not there.

Senator Raine: Thank you and it is great to hear your stories and experiences. I have so many questions and we do not have a lot of time. We have heard there are problems in Nunavut with housing and people not repairing their houses. Is there a need there for training programs to teach people how to build, maintain and develop the skills necessary to look after homes? Would there be an interest in something like that?

University education is great, but if you live in a community where there is not really a need for the training you get from a university, we need to understand that practical skills and land skills are also very important. I would hope some of the traditional skills used on the land are also recognized as valuable life skills. I would like to hear your comment on that?

Mr. Johnston: For housing or any kind of trades there is a school that recently opened in Rankin Inlet. They are in their first year. They have do not have a big student base yet. In high school, I did a housing type of thing. I have to apologize, Inuktitut is my language and my English is sometimes kind of funny. In high school I got to build an igloo and this is my construction experience. It has nothing to do with wood, walls or nails but I got to learn how sturdy a house needs to be. Where you choose to build is important as are building materials. There is a type of snow that is best for building igloos. We try to instil values and traditions in our government through what is called, "The wisdoms of the Inuit." Each bill and legislation needs to be related

leurs enfants, et les jeunes mères peuvent retourner à l'école. Elles ont donc un logement. En Ontario, il existe un programme de construction qui permet à des jeunes Métis de travailler sur un chantier comme apprentis. Ensuite, c'est à eux de faire des efforts pour devenir compagnons. Il y a beaucoup de choses qui se font, et nous nous efforçons, bien sûr, de nouer d'autres relations de travail. La Nation métisse s'emploie à élaborer un plan de développement économique qu'elle va porter au niveau national. Nous appuyons les membres de l'exécutif du mieux que nous pouvons, et nous veillons à ce que cela inclue nos jeunes.

M. Case : Permettez-moi d'ajouter qu'il y a eu le Centre de formation d'apprentis autochtones, qui était un partenariat entre la Metis Nation of Ontario et le Sault College. Ce centre a fonctionné pendant deux ans. Comme ce n'était pas mon secteur, je ne sais pas d'où venaient les fonds. Quoi qu'il en soit, que ce soit le provincial ou le fédéral, le financement a été supprimé et le centre est aujourd'hui uniquement administré par le collège, qui se rend compte de l'importance du programme et de son succès. Donc, au bout de deux ans, le gouvernement a décidé de cesser toute aide financière.

C'est réconfortant de voir que des collèges et des universités se rendent compte de l'utilité des programmes d'éducation pour les Premières nations, les Métis et les Autochtones, et qu'ils décident eux-mêmes de poursuivre ces programmes, même lorsqu'il n'y a plus d'aide financière du gouvernement.

Le sénateur Raine : Je me réjouis d'entendre des témoignages aussi intéressants. J'ai beaucoup de questions à vous poser, mais notre temps est limité. Nous savons qu'il y a des problèmes au Nunavut en ce qui concerne les logements, car les gens ne font pas les réparations nécessaires. Faudrait-il mettre sur pied des programmes de formation pour apprendre aux gens à construire, à entretenir et à réparer leurs maisons? Pensez-vous que ce serait utile?

Les études universitaires, c'est bien, mais pour les gens qui vivent dans une communauté où ils n'ont pas vraiment besoin d'un diplôme universitaire, il faudrait leur faire comprendre qu'il est très important aussi d'acquérir des compétences techniques agricoles. J'aimerais bien que les compétences agricoles traditionnelles soient reconnues comme de précieuses compétences de base. Qu'en pensez-vous?

M. Johnston : Pour la construction et les autres métiers du genre, il y a une école qui a récemment ouvert ses portes à Rankin Inlet. C'est sa première année de fonctionnement. Il n'y a pas encore beaucoup d'étudiants. À l'école secondaire, j'ai fait un peu de construction. Je vous prie de m'excuser mais l'Inuktitut est ma langue maternelle, et mon anglais est parfois un peu curieux. À l'école secondaire, donc, j'ai participé à la construction d'un igloo, et j'ai donc cette expérience. Je n'ai pas eu à utiliser du bois, des cloisons ou des clous, mais j'ai quand même appris comment construire une maison solide. L'endroit où vous décidez de construire est aussi important que les matériaux de construction. Il y a aussi un certain type de neige qui est préférable pour la

to one of the IQ principles. There are eight that the government sticks by, among hundreds of different values. They have chosen eight.

Other than the trades program in Rankin Inlet, there is heavy equipment operating programs just outside of Ottawa offered to Nunavut students. Beyond this, there is not anything specific for Inuit youth to learn trades.

Senator Raine: Do you think there is need for that?

Mr. Johnston: Definitely. We have many needs and this is one of them. I think Inuit are very handy with their hands and are able to foresee a structure before the actual building. To be a journeyman you need a piece of paper or to build a house and I think if Inuit had these pieces of paper we would have pretty cool housing.

Senator Patterson: I thank the presenters, but I will focus on my region.

Mr. Johnston, you talked about the about the highest unemployment in Canada, the grievous issue of suicide, bringing back our cultural identity and seeking equality. I know there are no easy answers to this, but it seems to me that there are big winds of change blowing in Inuit Nunangat, from Nunatsiavut to the west. I am talking about the exploitation of rich, natural resources in the Inuit lands, including diamonds and the purest iron ore in the world. Many jobs are coming. You grew up in Igloolik. Right down the coast in Hall Beach there is a mother of an iron mine being planned. There is the Baffin Island mine planned which is going to employ people across the strait. Nunavut's first gold mine is in production in Baker Lake and another one being built. These are very good paying jobs. They allow time on the land, and for family with the rotations. They would give people money to afford to go out on the land, because we know how expensive it is.

The prospect of jobs would give people some hope that they have not always seen working for the few jobs for government in a community. When you talk about dreams and aspirations — and these mines have to be built in an environmentally, benign respectful way and I believe in that — have the youth considered the winds of change that are blowing may provide some opportunities? Are you considering trades, professions or geology for this new resource sector? Someone will get those jobs if not the Inuit. Is that on your radar?

construction d'un igloo. Nous essayons d'intégrer nos valeurs et nos traditions dans notre système gouvernemental par ce que nous appelons « Les piliers de la sagesse inuite ». Chaque projet de loi doit être associé à l'un des principes IQ (ou valeurs inuites). Le gouvernement a décidé d'en retenir huit, mais il existe des centaines de valeurs différentes.

À part l'école de formation professionnelle à Rankin Inlet, il existe des cours de formation d'opérateur d'équipements lourds qui sont offerts aux étudiants du Nunavut, tout près d'Ottawa. À part cela, il n'y a pas d'école professionnelle particulière pour les jeunes Inuits.

Le sénateur Raine : Pensez-vous que ce serait nécessaire?

M. Johnston : Absolument. Nos besoins sont multiples, et c'en est un. Les Inuits sont très habiles de leurs mains, et en plus, ils sont capables de visualiser une structure avant même qu'elle soit construite. Pour être compagnon ou pour construire une maison, vous avez besoin d'un certificat, et je pense que si les Inuits avaient ces certificats, ils seraient capables de construire de belles maisons.

Le sénateur Patterson : Je remercie nos témoins, mais je vais leur poser des questions essentiellement sur ma région.

Monsieur Johnston, vous avez parlé du taux de chômage le plus élevé au Canada, du nombre alarmant de suicides, de votre désir de retrouver votre identité culturelle, et de vos aspirations à l'égalité. Il n'y a certes pas de solutions faciles à tous ces problèmes, mais j'ai l'impression que les choses sont sur le point de changer dans l'Inuit Nunangat, du Nunatsiavut vers l'ouest. Je veux parler de l'exploitation des ressources naturelles dont regorgent les terres inuites, notamment les diamants et le minerai de fer le plus pur au monde. Cela va créer beaucoup d'emplois. Vous avez grandi à Igloolik. Plus bas le long de la côte, à Hall Beach, il est question d'ouvrir une mine d'exploitation du minerai de fer. Il y a aussi un projet de mine à l'île Baffin, qui va donner des emplois aux gens qui habitent le long du détroit. La première mine d'or du Nunavut est maintenant en production au lac Baker, et une autre est en cours de construction. Ce sont des emplois qui payent bien, qui laissent du temps aux travailleurs pour cultiver leur terre et pour rester auprès de leur famille, avec les roulements. Ces emplois vont également permettre aux travailleurs d'acheter de la terre, car on sait que ça coûte cher.

Autrement dit, la perspective de toutes ces créations d'emplois doit donner beaucoup d'espoir à vos compatriotes, car jusqu'à présent, il n'y en a pas eu beaucoup, à part les quelques emplois que crée le gouvernement dans une communauté. Quand vous parlez de rêves et d'aspirations — je sais que ces mines doivent être aménagées dans le respect de l'environnement, et j'y crois vraiment —, est-ce que les jeunes se rendent compte que les choses sont en train de changer véritablement et que cela va certainement leur apporter de nouveaux débouchés? Est-ce que vous pensez à tous ces métiers, ces professions, par exemple dans la géologie pour les nouvelles mines, qui vont être créés? Si les Inuits ne les prennent pas, il y a d'autres travailleurs qui vont les prendre. Y avez-vous songé?

Mr. Johnston: Mining is bringing in a lot of change. With Baffin land that iron ore mine is expected to run 102 years, yielding trillions of dollars a year. People in the communities know jobs are coming. Through the trade school in Rankin Inlet and the heavy equipment operating school here, we have been able to train a handful of people who could take these jobs and keep them. Hopefully in the coming years we will have — especially with our education bill being passed at legislation — more opportunities for training and we will be able to fill those jobs. I am kind of fearful. I do not think there is anything wrong with the mines. There will be good jobs and money coming in, but now we need to learn how to budget money. I had another point and it was going to be pretty good.

Senator Patterson: It will come back to you.

Mr. Johnston: There will be struggles at first. I fear if Nunavut puts all our eggs in the mining basket, eventually it would be back to ground zero if the mines did not work out as hoped, or did work out but there is nothing left to mine. I wonder where we would be after that. We will need other people with other skills. We need students to come back home.

Senator Patterson: Thank you.

The Deputy Chair: I would like to ask each of the student groups, if the federal government were able to help you out in some kind of programming or whatever, what would you like it to do to help you succeed in fulfilling your dreams? What would be the type of thing that would help you realize there is hope for the future, that you are moving away from the past and that you can still retain your identity yet move forward in the modern world? Is there something you can envision that the federal government could do to help? Could you take a stab at that?

Mr. Case: As I said in my opening statement, I think post-secondary education for Metis youth is the number one priority, access to that post-secondary education, creating sustainable funding to specific Metis education programs and increasing the funding to those endowment funds that were talked about by myself and President Chartier.

I am a post-secondary student myself. I am studying history at Algoma University and the Ojibwe language at the university in Sault Ste. Marie. My application to one of the endowment funds last year resulted in a cheque of \$300. We need help. We need support. I am not in any way an economist or a mathematician, but there needs to be some reworking of the figures to help our students. It is difficult to focus on your studies when you know you have massive debt looming. It is hard to give it your all when

M. Johnston : L'activité minière apporte beaucoup de changement. Sur l'île de Baffin, on prévoit que, vu la richesse du sous-sol, cette mine d'extraction du minerai de fer va fonctionner pendant 102 ans, avec une production de plusieurs trillions de dollars par an. Les habitants des communautés savent que cela va créer de l'emploi. Grâce à l'école professionnelle de Rankin Inlet et au programme de formation d'opérateur d'équipements lourds ici, à Ottawa, nous avons réussi à former une poignée de travailleurs qui peuvent occuper ces emplois et les garder. Pour les prochaines années, nous espérons — d'autant plus que notre projet de loi sur l'éducation vient d'être adopté — que d'autres programmes de formation seront mis sur pied, afin que nous puissions occuper ces emplois. Cela me fait un peu peur. Je ne pense pas qu'on ait quoi que ce soit à craindre des mines, car elles vont apporter des emplois bien rémunérés. Mais ce qui m'inquiète, c'est que nous allons devoir apprendre à faire un budget. Je voulais vous dire autre chose, mais j'ai perdu le fil...

Le sénateur Patterson : Ça va vous revenir.

M. Johnston : Au début, ça va provoquer des conflits. Il ne faut pas que le Nunavut mette tous ses oeufs dans le même panier, celui des mines, car si les mines ne donnent pas les résultats escomptés ou qu'il n'y a plus rien à extraire, on se retrouvera Gros-Jean comme devant. Je me demande ce qu'il arriverait alors. Nous allons avoir besoin d'autres travailleurs, avec des qualifications différentes. Il va falloir que les étudiants reviennent chez eux.

Le sénateur Patterson : Merci.

La vice-présidente : J'aimerais poser à chacun des représentants des groupes d'étudiants la question suivante : si le gouvernement fédéral vous offrirait de l'aide au niveau des programmes, ou autre chose, que lui demanderiez-vous qui puisse vous aider à réaliser vos rêves? Quel genre d'intervention de la part du gouvernement fédéral vous donnerait de l'espoir pour l'avenir, vous montrerait que vous pouvez, tout en conservant votre identité, vous détacher du passé et passer à la modernité? Qu'est-ce que le gouvernement fédéral pourrait faire? Qui est prêt à se lancer?

M. Case : Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, je pense que l'éducation postsecondaire est la priorité numéro un pour les jeunes Métis. Il faut donc faciliter l'accès à l'éducation postsecondaire, consentir des financements stables au programme d'éducation des Métis et augmenter les financements pour les fonds de dotation dont nous avons parlé, le président Chartier et moi-même.

Je suis moi-même en deuxième année d'université. J'étudie l'histoire à l'Université Algoma, et la langue ojibway à l'université de Sault Ste. Marie. La demande que j'ai adressée à l'un de ces fonds de dotation, l'an dernier, a abouti à un chèque de 300 \$. Nous avons besoin d'aide, d'aide financière. Je ne suis ni un économiste ni un mathématicien, mais il faut absolument refaire les calculs pour ce qui est de l'aide aux étudiants. Il est difficile de se concentrer sur ses études quand on sait qu'on est de plus en

you need to be working two jobs just so you can be there. It is the same thing that was addressed earlier with lack of nutrition. You cannot learn in an environment like that.

Second, I think it is a responsibility of not only the federal government but of the provincial and municipal governments as well. It is the responsibility of every Canadian to learn the story of Aboriginal people.

As I mentioned, we have limited opportunities to gather, but the one thing I hear from all my fellow Metis youth is that we are tired of having to explain who we are as a people. We know who we are as a people. We know our history. We know what we have been through. We know the positive and the negative things that have happened. It is exhausting having to try to justify who you are to someone else.

Therefore, it is a responsibility not only of the federal government but of everyone to learn these stories. As much as we try to rebuild our communities, we are always having to answer the question, "Who are you?" No one else has to answer to that. No one else is asked that question. No one else has someone getting in your face and saying, "Who are you? Justify who you are." That never happens. We are the only people that happens to, all three Aboriginal groups, but specifically the Metis people. We should not have to do that.

I know my first response would probably help you a bit, but that second one is important to everything we do because it is about our very identity as a people.

Senator Meredith: Do you get to apply for OSAP?

Mr. Case: Yes, I am an OSAP indentured student.

Senator Patterson: May I ask a quick supplemental as well? You mentioned the ASSETS program. Is that an HRSDC program?

Ms. Mrdeza: Yes.

Senator Patterson: Do you feel it has been effective?

Ms. Mrdeza: I am not an expert on the ASSETS program at all within the Metis nation, but from what I have been able to observe through my work with the Métis National Council and having to deal within the communications role at the national level and hearing the stories from the governing members, I see what they are promoting and I hear their success stories.

I think they are successful. I think they can have a lot of success. However, it is time, money and dedicated people that need to be working to secure these funds to be put into this program. The Metis Nation is forward thinking in economic development. The nation holds little Metis economic development symposiums to increase economic development within a province, for example. Through this, educational institutions as well as our own governing members are able to see what kind of industry is

plus endetté. C'est difficile de se consacrer à ses études lorsqu'on est obligé d'avoir deux emplois pour pouvoir rester à l'université. C'est ce qu'on disait tout à l'heure à propos de la malnutrition. On ne peut pas étudier dans des conditions pareilles.

Deuxièmement, je pense que c'est une responsabilité non seulement du gouvernement fédéral mais aussi des gouvernements provinciaux et municipaux. C'est la responsabilité de tous les Canadiens d'apprendre l'histoire des peuples autochtones.

Comme je l'ai dit, nous avons peu d'occasions de nous rencontrer, mais s'il y a une chose que mes amis métis me disent, c'est qu'ils en ont assez de devoir expliquer qui ils sont. Nous savons qui nous sommes. Nous connaissons notre histoire. Nous savons par quoi nous sommes passés. Nous savons tous ce qui nous est arrivé, le bon comme le moins bon. C'est fatigant de devoir toujours essayer d'expliquer aux autres qui on est.

Par conséquent, c'est la responsabilité non seulement du gouvernement fédéral mais de tous les Canadiens de se renseigner là-dessus. Nous essayons de reconstruire nos communautés, mais nous devons sans arrêt répondre à la question : « Qui êtes-vous? » On ne la pose à personne d'autre. Il n'y a que nous qui devons y répondre. Imaginez si quelqu'un vous demandait, à brûle-pourpoint : « Qui êtes-vous? Expliquez-nous qui vous êtes. » Cela n'arrive jamais. Nous sommes les seules personnes à qui ça arrive, et je veux parler des trois groupes autochtones, mais surtout des Métis. Nous ne devrions pas avoir à répondre à ce genre de questions.

Je suppose que ma première réponse va vous être utile, mais pour ce qui est de la deuxième, il était important que je le dise parce qu'il en va de l'identité de notre peuple.

Le sénateur Meredith : Avez-vous fait une demande au RAFEO?

M. Case : Oui, je suis lié par contrat au RAFEO.

Le sénateur Patterson : Puis-je poser une petite question supplémentaire? Vous avez parlé du programme SFCEA. S'agit-il d'un programme de RHDCC?

Mme Mrdeza : Oui.

Le sénateur Patterson : Pensez-vous qu'il est efficace?

Mme Mrdeza : Je ne suis pas du tout une experte en la matière, mais comme je suis agente des communications auprès du Ralliement national des Métis, j'entends ce que les membres de l'exécutif ont à dire, les initiatives qu'ils entreprennent et les succès qu'ils connaissent.

Je pense que ça marche. Je pense que ce programme est efficace, mais c'est toujours une question de temps, d'argent et d'énergie à investir pour obtenir les fonds nécessaires à ce programme. La nation métisse fait des prévisions pour son développement économique. Elle organise de petits symposiums sur le développement économique pour les Métis, dans le but de stimuler ce développement dans une province, par exemple. De cette façon, les établissements d'enseignement ainsi que les

out there and what kind of jobs they need filled. Our governing members are then able to take that back to the table and create these programs so that whoever is seeking work or seeking a chance at an education and a better life can go to these programs and succeed. There is a lot of potential, and it is just starting.

Mr. Case: The success of the ASSETS program is not only in the hard statistics that come out of it, but something I hear quite a bit in our community is if I had a full-time job and knew I could pay my rent, I could get involved in community activities, come out to more events, be a part of the community, volunteer my time for council or do a night opening the centre up for kids who want to come in and have a place to hang out.

If you are wondering how you will pay rent, if you do not have meaningful employment, then you do not have time to think about the community at large; you are just trying to survive.

The cold hard statistics prove a point, but it goes beyond that to the community level.

The Deputy Chair: I think we will give Mr. Case and Mr. Johnston a chance to answer the question with regard to how the federal government could help you achieve your dreams.

Ms. Adamek: I will outline a few things that I think are representative of not only the National Youth Council but for First Nations youth across Canada.

The first thing would be to have secured post-secondary funding. Currently, there are limitations with many First Nations in terms of the funding that is received.

Highlighting on that piece, for example, the second thing that links in with post-secondary funding is the review and the replacement of the Indian Act. That is something that, as First Nations people, has been an assimilation tool. We need to look at ourselves and each community as very different. There are over 634 First Nations in Canada, and each have different governance structures and ways of identifying who their citizens are, whether it be through clan, moiety or matrilineal. I think that we should not have to be dependent upon a section 1 or a section 2 in terms of identifying who we are as First Nations people.

The third thing would be in terms of K to 12, it has been said many times before, but there is a 2 per cent cap on funding that needs to be removed. This has been in place for over the last 10 years, to my understanding, if not longer.

In terms of the funding that is actually allocated to the First Nations, which does not get vetted through the provincial systems and stays there, that funding actually needs to go to the First Nations. On many occasions, with First Nations

membres de notre exécutif peuvent se renseigner sur le genre d'entreprises qui sont implantées et le type de travailleurs qu'elles recherchent. Les membres de l'exécutif sont ensuite en mesure de mettre sur pied des programmes de formation axés sur ces besoins, si bien que les Métis qui veulent suivre une formation pour mieux gagner leur vie peuvent s'inscrire à ces programmes. Le potentiel est considérable, et ça ne fait que commencer.

M. Case : Le succès du SFCEA ne se mesure pas seulement aux statistiques, mais aussi à son impact sur la communauté. J'entends souvent les gens, dans notre communauté, dire que s'ils avaient un emploi à temps plein et qu'ils savaient qu'ils pourraient payer leur loyer, ils pourraient participer à des activités communautaires, faire des choses, donner bénévolement de leur temps dans un conseil ou ailleurs, ou faire de la permanence dans un centre où les jeunes viennent passer du temps.

Quand on se demande comment on va faire pour payer son loyer, quand on n'a pas un emploi stable, on n'a pas le temps de penser aux autres membres de la communauté, on essaie simplement de survivre.

Les statistiques démontrent que ce programme est efficace, mais il y a autre chose, et ce sont les retombées au niveau communautaire.

La vice-présidente : Nous allons donner la possibilité à M. Case et à M. Johnston de répondre à la question sur ce que pourrait faire le gouvernement fédéral pour vous aider à réaliser votre rêve.

Mme Adamek : Je vais vous faire plusieurs suggestions qui, à mon avis, reflètent les aspirations non seulement du Conseil national des jeunes, mais aussi de l'ensemble des Premières nations du Canada.

La première chose que nous aimerions, c'est un financement stable pour l'éducation postsecondaire. À l'heure actuelle, des plafonds sont imposés aux crédits accordés aux Premières nations.

Deuxièmement, et ça a un lien direct avec le financement de l'éducation postsecondaire, il faut revoir et remplacer la Loi sur les Indiens. Pour les Premières nations, cette loi a été un outil d'assimilation. Or, chacune de nos communautés a ses propres caractéristiques. Il y a plus de 634 Premières nations au Canada, et chacune d'entre elles a ses propres structures de gouvernance et sa propre définition de citoyen, que ce soit par le clan, par exogamie des moitiés, ou par filiation matrilineaire. J'estime que nous ne devrions pas être tributaires de l'article 1 ou de l'article 2 pour déterminer qui nous sommes en tant que Premières nations.

La troisième suggestion concerne l'éducation primaire et secondaire, de la maternelle à la 12^e année; comme on l'a déjà dit bien des fois, le plafond de 2 p. 100 qui est imposé au financement que nous recevons doit être supprimé. Ce plafond existe depuis 10 ans, m'a-t-on dit, si ce n'est pas plus.

S'agissant des financements qui sont alloués aux Premières nations, nous estimons qu'ils devraient être versés directement aux Premières nations, au lieu de passer par les systèmes provinciaux. Il arrive très souvent que les montants que

organizations and so on, the funding that the communities actually receive and the funding that is allocated do not match. The funding that goes to these schools needs to actually go to the schools.

There are basic things, such as libraries. I am sure everyone around the table has had a chance to play the recorder. An example was given when we met with the national panel about so many of those kids not having a recorder because they do not have that same opportunity as kids going to a public school, for example. Therefore, libraries, computers and desks — everything that all the students that go to a public school receive need to be available to First Nations students on reserve.

There are the issues of support systems for students who might have learning disabilities and/or students that need extra assistance and of culturally relative programming. In terms of learning styles, there are some, and experiential education has been proven to increase learning outcomes, especially for First Nations students. An example that I will give is we had a panel on education in the Yukon a few years ago. One of the students had trouble in the regular high school system. Our students all attend public schools. We do not have reserves, as many of you are aware. All of our students are required to go to public schools. That is the only option. His statement was, “Why are we not on the land? That is probably our best classroom.” His connection was that we could be canoeing for gym class or building a cabin and learning about geometry. Therefore, looking at different models of educating students goes not only for First Nations and Aboriginal youth, but also for all Canadians. We need to be looking at 21st century learning models and how we will incorporate those.

Language is another top priority on the list as is looking at different models of success.

Our on-reserve and off-reserve students and the links with some of the comments made earlier by the panellists in terms of creating that awareness in Canadians of the background and the history of Canada, that is not what is displayed in textbooks. That is important and that our pride and our identity are shared in a positive way.

Regarding the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, Canada signed onto that, and a few years back, there was an apology, but it seems as though there is never any action. Mr. Jock was speaking to that earlier, and I spoke about a book on a shelf gathering dust. If we are to adopt these things, have it not just be a method to gain political support; have it be an actual action that we will implement. That UN declaration, especially section 24, which speaks to children having the right to education and language in their community of choice, is where we need to be focused.

reçoivent les communautés et les financements alloués au départ ne correspondent pas. Or, le financement qui est alloué à ces écoles doit aller à ces écoles.

Prenons l'exemple d'équipements de base comme les bibliothèques. Je suis sûre que tous ceux qui sont assis autour de cette table ont déjà eu la chance d'utiliser un magnétophone. Quand nous avons eu notre réunion avec le comité national, il a été question de tous ces enfants qui n'ont pas de magnétophone et qui n'ont donc pas les mêmes opportunités que les enfants qui fréquentent une école publique, par exemple. Par conséquent, les bibliothèques, les ordinateurs, les bureaux — tous les équipements auxquels ont accès tous les élèves des écoles publiques devraient aussi être accessibles aux élèves des Premières nations dans les réserves.

Il y a aussi toute la question des aides à apporter aux élèves qui ont des problèmes d'apprentissage ou qui ont tout simplement besoin de soutien supplémentaire. Il existe des modes d'apprentissage différents, et il est démontré qu'avec certaines méthodes expérimentales, les élèves, et plus particulièrement les Premières nations, réussissent mieux à l'école. Par exemple, nous avons eu il y a quelques années une réunion sur l'éducation au Yukon. L'un des élèves avait des problèmes dans le programme secondaire régulier. Tous nos élèves fréquentent des écoles publiques. Nous n'avons pas d'écoles dans nos réserves, comme vous le savez. Tous nos enfants doivent donc aller dans des écoles publiques, ils n'ont pas le choix. Cet élève a demandé pourquoi il ne pouvait pas apprendre dans sa communauté, car c'était pour lui la meilleure salle de classe. Il estimait qu'au lieu de cours de gymnastique, il valait mieux faire du canoë, construire une cabine et apprendre la géométrie. Il faut donc envisager différents modèles d'apprentissage non seulement pour les jeunes Premières nations et les jeunes Autochtones, mais aussi pour tous les Canadiens. Nous devons essayer de voir comment nous pouvons intégrer les nouveaux modes d'apprentissage du XXI^e siècle.

La langue est une autre priorité, ainsi que l'adoption de modèles de succès différents.

Des témoins ont dit tout à l'heure qu'il fallait que nos élèves sur les réserves et en dehors ainsi que l'ensemble des Canadiens connaissent mieux l'histoire du Canada, mais ce n'est pas ce qui est enseigné dans les manuels d'histoire. C'est important, car il faut que les Canadiens comprennent pourquoi nous sommes fiers de notre identité.

S'agissant de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le Canada l'a signée, et il y a quelques années, le gouvernement a présenté des excuses, mais depuis, aucune mesure n'a été prise. M. Jock en a parlé tout à l'heure, et moi j'ai parlé d'un document qui a été relégué aux oubliettes. Quand on adopte ce genre de choses, il ne faut pas que ce soit dans un souci purement électoral, il faut que ça se traduise par des actes concrets. Il faut donc mettre en oeuvre la déclaration onusienne, notamment l'article 24 qui traite des droits des enfants à l'éducation et à l'apprentissage de leur langue dans la communauté de leur choix, et ce doit être notre priorité.

If legislation is to be developed, it is imperative that the First Nations are at the table developing the legislation. There were comments earlier about how this might be a mechanism that can assist, but as Ovide Mercredi mentioned in discussions with the national panel, First Nations need to be involved in that process. The Indian Act was developed for First Nations people without First Nations' involvement, and we do not want to go back down that route. We need to be involved from step one.

The next issue is respecting modern-day treaties, treaties that have been signed, and all those First Nations who, perhaps, do not have treaties. For example, many treaties outline education and health care as being the top priority. This government needs to recognize and respect the spirit and intent of those agreements, as well as the Yukon and implantation of our land claims and self-government agreements, the 11 out of 14 of our First Nations who are still struggling with that implementation.

The last thing would be to look at mentorship models of success. That was raised earlier today. Uniquely enough, we are under a mentorship program in the Yukon, and it focuses on our rural students — students who have moved from outside communities into Whitehorse. It partners with them an older student who can help them get used to the school system or go to the gym. We do lots of cultural activities, and with my involvement with the Council of Yukon First Nations managing their education department, it is an initiative that we have been able to establish. That has been quite successful. That model of mentorship, in terms of looking at students that are here, for example, from Nunavut and getting partnered up with someone else who might be working in Nunavut and seeing what the day to day structure is, or how things work, what we can do and where do we go from here. Having us here today is a great example of how, indirectly, we are mentored into that leadership capacity as young Aboriginal people.

In closing, I think of action. We have talked about it; studies have been done so many times. The word “consultations” has definitely been exasperated, which I think is a good term to use. We need to focus on action. The findings of the national panel, for example, for First Nations specifically, will be very important. There needs to be frankness, and I think that this federal government really needs to recognize the major discrepancies.

The Deputy Chair: You did a good overview there.

Mr. Johnston: I feel like the words have been taken out of my mouth.

I have a few things to add also.

How much does a four-litre bag of milk cost here — \$3 or \$4? In Iqaluit, I can walk into the store. I have two kids, and I have three jobs right now. I have no choice because my rent is \$2,500 a month for my two-bedroom, 700-square-foot tiny little

Si le gouvernement envisage d'élaborer une loi, il est impératif que les Premières nations participent à sa préparation. On a parlé tout à l'heure du mécanisme qui pourrait être mis en place, mais comme l'a dit Ovide Mercredi au comité national, les Premières nations doivent participer à ce processus. La Loi sur les Indiens a été élaborée sans la participation des Premières nations, et nous ne voulons pas que cela se reproduise. Il faut que nous participions dès le début.

L'autre priorité consiste à respecter les traités contemporains, les traités qui ont été signés, sans parler de toutes ces Premières nations qui n'ont pas de traités. Par exemple, l'éducation et les services de santé sont reconnus comme des priorités dans un grand nombre de traités. Le gouvernement fédéral doit reconnaître et respecter l'esprit et la lettre de ces ententes, ainsi que le Yukon, et assurer la mise en oeuvre des accords de revendications territoriales et des ententes d'autonomie gouvernementale, car 11 Premières nations sur 14 ont des difficultés dans ce domaine-là.

Enfin, il faudrait envisager des modèles de mentorat. Il en a été question tout à l'heure. Il se trouve que nous avons un programme de mentorat au Yukon, qui s'adresse surtout aux élèves qui viennent des communautés rurales et qui vont à l'école à Whitehorse. Nous les jumelons avec un élève plus âgé, qui les aide à s'adapter au système scolaire ou qui les accompagne au gymnase. Nous organisons beaucoup d'activités culturelles, surtout depuis que je dirige le département d'éducation du Conseil des Premières nations du Yukon. Ça marche plutôt bien. Ce modèle de mentorat pourrait s'appliquer aux étudiants du Nunavut qui sont ici, par exemple, ils pourraient être jumelés avec quelqu'un qui travaille au Nunavut de sorte qu'ils pourraient se familiariser avec la façon dont les choses fonctionnent, voir ce qu'il est possible de faire. Le fait de nous avoir invités ici aujourd'hui est, indirectement, un bon exemple de la façon dont vous pouvez être nos mentors et aider les jeunes Autochtones que nous sommes à acquérir des compétences de leadership.

Pour conclure, je voudrais dire qu'il faut passer à l'action. Nous l'avons dit, des études ont été faites en abondance. Le mot « consultation » est employé à toutes les sauces, et je n'ai rien contre ce terme, mais maintenant, il faut passer à l'action. Les conclusions du comité national, par exemple, seront très importantes, surtout pour les Premières nations. Il faut se parler franchement, et j'estime que le gouvernement fédéral doit reconnaître les graves inégalités qui existent actuellement.

La vice-présidente : Merci de cet excellent résumé.

M. Johnston : J'ai l'impression qu'elle a dit tout ce que j'avais à dire.

J'aimerais quand même ajouter plusieurs choses.

Combien coûte un sac de 4 litres de lait ici : 3 ou 4 \$? J'habite à Iqaluit, j'ai deux enfants et j'ai trois emplois, en ce moment. Je n'ai pas le choix car je dois payer un loyer de 2 500 \$ par mois pour un appartement minuscule de 700 pieds carrés, avec deux

apartment, and I have to go buy milk for my kids and shell out another \$15 for four litres. I like how my friend put it. He says, "Preposterous."

I had brought up equality. If we were equal in this one way where you guys had to pay the prices that we are paying, you would say "preposterous" as well, I think.

There is that issue and also the safer streets and safer communities thing going through. For Inuit, where our population is very young, I think in our system, everything we have will not be able to take the huge influx of criminals. When maybe they should be in school, they will be going through the court system. I heard former Prime Minister Paul Martin speak a few weeks ago. I really felt what he was saying about how it would be better for our youth to be in school and not in jail.

"Sovereignty" is a big word in the Arctic. I am sure you know what I am talking about. In my circle of friends, we like to call it "Colonization, Part 2." Yes, we need military presence to show that we are part of Canada, but there are other ways to show that we are a sovereign country. It does not have to be through building those new ships that will break apart the ice in the wintertime. Our education should be first. Our housing and our standard of living should be much higher. That, I think, would be the best demonstration for Canada to show that we are sovereign. I think Inuit would greatly appreciate it as well if we took this direction rather than this militarization of the Arctic.

Last, but not least, I would like to add that I get the majority of my funding through federal grants through the Department of Canadian Heritage. In the last year, I have had to cut my budget by almost triple, or 33 per cent.

All of a sudden, the programs that I have been running out of my office for many years are no longer eligible because new rules were put in place on this particular pot of funding. When putting rules on money that we have been accessing for many years, I think we should be allowed to say that your new rules do not work for me.

I am no longer able to bring a group of youth out hunting for a week. I am no longer able to hold a week-long Inuktitut language week in high schools in Nunavut anymore, and I am no longer able to fly in youth to Iqaluit to do a yearly leadership training thing that we do. All of a sudden, under these new rules, it says that I am not teaching the youth anything worth teaching anymore. I think that things like this need to be looked at.

I think we are getting hungry and it is late, so I will stop there for now.

The Deputy Chair: Thank you so much to all our youth panel members. You have provided us with tons of information with your wisdom, with the reality of what you are living with and

chambres à coucher. Quand je vais acheter du lait pour les enfants, je dois casquer 15 \$ pour 4 litres. Comme le dit mon copain, c'est « invraisemblable ».

J'ai parlé tout à l'heure d'égalité. Si nous étions égaux à ce niveau-là, et que vous deviez acheter votre lait au prix où nous le payons, je crois que vous diriez vous aussi que c'est invraisemblable.

En plus, il y a la question de la sécurité : il faut que nos rues et nos communautés soient plus sûres. Il ne faut pas que nos enfants se retrouvent en prison plutôt que d'être à l'école. Je me souviens de ce que l'ancien premier ministre Paul Martin disait il y a quelques semaines : il vaut mieux que les enfants soient à l'école qu'en prison.

On parle beaucoup de « souveraineté » dans l'Arctique. Je suis sûr que vous voyez ce que je veux dire. Dans mon cercle d'amis, on appelle ça « La colonisation, chapitre 2 ». Bien sûr que le gouvernement doit assurer une présence militaire pour montrer que nous faisons partie du Canada, mais il y a certainement d'autres façons d'affirmer que nous sommes un pays souverain. Je ne pense pas qu'il soit indispensable de construire ces nouveaux bateaux qui vont fendre la glace en hiver. C'est notre éducation qui est la priorité. Nos logements et notre niveau de vie devraient être bien supérieurs à ce qu'ils sont. À mon avis, ce serait la meilleure façon pour le Canada d'affirmer sa souveraineté. Les Inuits préféreraient nettement qu'on fasse cela plutôt que de militariser l'Arctique.

Enfin et surtout, je tiens à vous dire que la majeure partie de mes revenus proviennent de subventions fédérales de Patrimoine canadien. L'an dernier, j'ai dû réduire mon budget de près de 33 p. 100.

Du jour au lendemain, les programmes que j'administrerais à partir de mon bureau depuis des années n'étaient plus admissibles parce que de nouvelles règles ont été mises en place pour ce type de crédits. Quand le gouvernement décide de modifier les critères d'octroi des subventions que je reçois depuis des années, il me semble que je devrais pouvoir lui dire que ces nouveaux critères ne fonctionnent pas pour moi.

En conséquence, je ne peux plus emmener un groupe de jeunes chasser pendant une semaine. Je ne peux plus organiser une semaine de formation en Inuktitut dans des écoles secondaires du Nunavut, et je ne peux plus faire venir des jeunes, une fois par an, à Iqaluit, par avion, pour suivre un cours de formation en leadership. Du jour au lendemain, avec les nouvelles règles, on me dit que je ne peux plus organiser ces cours. Il me semble que ce genre de décision mérite d'être examinée de plus près.

Je crois que nous commençons à avoir faim et qu'il se fait tard. Je vais m'en tenir là.

La vice-présidente : Je remercie vivement tous les témoins qui viennent de comparaître. Vous nous avez donné des tonnes d'informations, avec beaucoup de sagesse, sur la réalité que vous

where you want us to go. I know all the senators share my ideas that this was a wonderful idea to have you here. We will take your ideas to heart.

Before we adjourn, Senator Meredith has arranged for those of you who wish to visit the actual Senate chamber; we will lead you on a tour so you can see where we do our work during the day. If you are interested in doing that, just follow him.

Once again, thank you so much for being with us.

(The committee adjourned.)

vivez tous les jours et sur ce que vous voudriez que nous fassions. Je suis sûre que tous les sénateurs se félicitent, comme moi, de vous avoir invités à venir nous rencontrer. Nous allons examiner très sérieusement toutes les idées que vous avez exprimées.

Avant de lever la séance, je vous informe que le sénateur Meredith a organisé une visite du Sénat à laquelle il vous invite cordialement; nous allons vous accompagner, pour vous montrer où nous travaillons chaque jour. Si cela vous intéresse, suivez-le.

Encore une fois, je vous remercie d'être venus nous rencontrer.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, November 22, 2011

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Patrick Borbey, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and
Aboriginal Government;

Michael Nadler, Director General, Negotiations East;

Guylaine Ross, Senior Negotiator, Quebec Negotiations.

Department of Justice Canada:

Michael Delaney, Counsel.

Grand Council of the Crees:

Matthew Coon Come, Grand Chief;

Rod Pachano, Negotiator;

Denis Blanchette, Legal Counsel;

Brian Craik, Director of Federal Relations.

Wednesday, November 23, 2011

Assembly of First Nations:

Richard Jock, Chief Executive Officer.

Inuit Tapiriit Kanatami:

Elizabeth Ford, Director of Health and Social Development.

Métis National Council:

Clément Chartier, President.

National Inuit Youth Council:

Thomasie Johnston, Board Member.

Assembly of First Nations National Youth Council:

Kluane Adamek, Executive Member.

Métis National Council:

Adrian Mrdeza, Communications Officer.

Métis Nation of Ontario:

Mitchell Case, Youth Council Member.

TÉMOINS

Le mardi 22 novembre 2011

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Patrick Borbey, sous-ministre adjoint principal, Traités et
gouvernement autochtone;

Michael Nadler, directeur général, Négociations de l'Est;

Guylaine Ross, négociatrice principale, Négociations Québec.

Ministère de la Justice Canada :

Michael Delaney, avocat.

Grand conseil des Cris :

Matthew Coon Come, grand chef;

Rod Pachano, négociateur;

Denis Blanchette, conseiller juridique;

Brian Craik, directeur des relations fédérales.

Le mercredi 23 novembre 2011

Assemblée des Premières Nations :

Richard Jock, directeur général.

Inuit Tapiriit Kanatami :

Elizabeth Ford, directrice, Santé et développement social.

Ralliement national des Métis :

Clément Chartier, président.

National Inuit Youth Council :

Thomasie Johnston, membre du conseil d'administration.

Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations :

Kluane Adamek, membre exécutif.

Ralliement national des Métis :

Adrian Mrdeza, agente de communications.

Métis Nation of Ontario :

Mitchell Case, membre du conseil des jeunes.